

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2020- 2025

RAPPORT FINAL

PROVENCE ALPES AGGLOMERATION



VERSION Mai 2019



Siège Social : 2 Bis Boulevard de la Paix
13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

SOMMAIRE

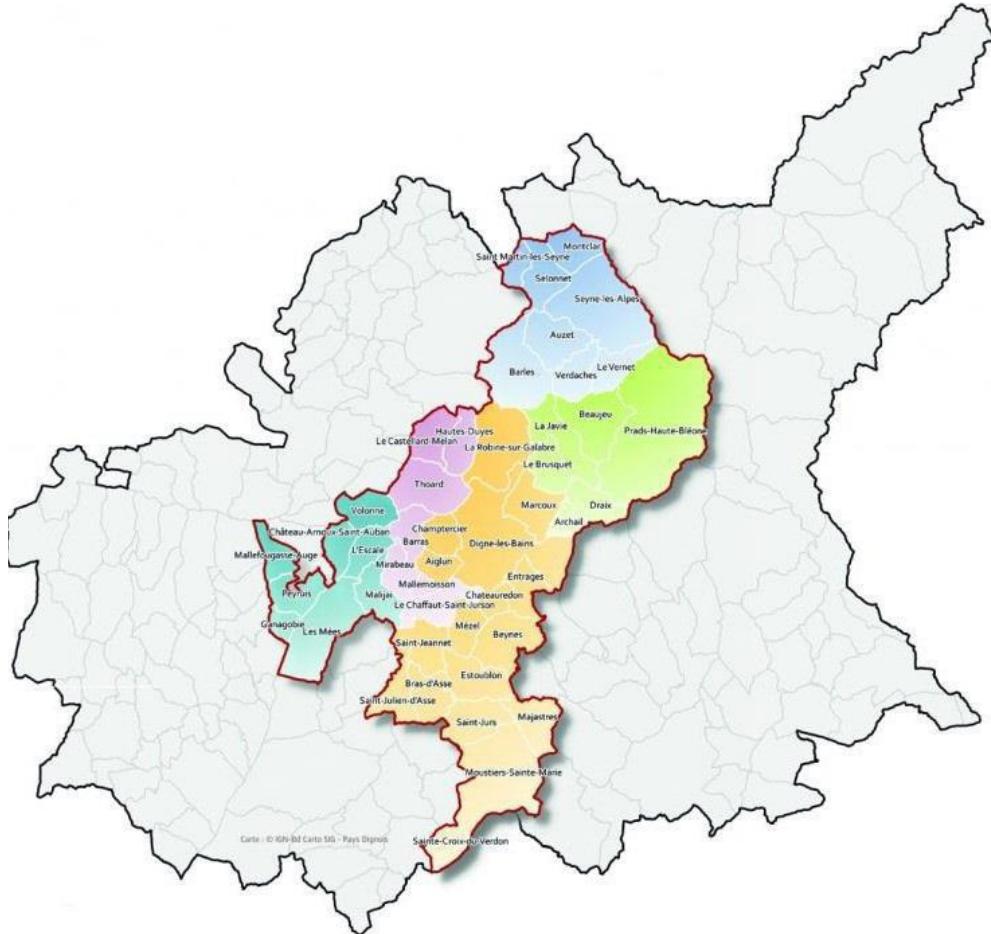
1	Cadre d'élaboration du PCAET de P2A.....	3
1.1	Provence Alpes Agglomération, un territoire déjà engagé dans la transition.....	3
1.2	Cadre méthodologique réglementaire	4
1.3	Articulation avec d'autres documents, plans et documents.....	5
1.4	Le pilotage du PCAET	6
1.5	Le calendrier de mise en œuvre du PCAET	8
1.6	Concertation des acteurs.....	11
2	Synthèse des enjeux du territoire.....	15
2.1	La situation énergétique du territoire.....	15
2.2	Le développement des énergies renouvelables.....	16
2.3	Émissions atmosphériques	16
2.4	Les enjeux environnementaux.....	18
3	Elaboration de la stratégie.....	20
4	Le Plan d'action du PCAET	22
4.1	Structuration du plan d'actions	22
4.2	L'articulation du plan d'actions.....	25
4.3	Déclinaison des fiches actions	28
5	Un dispositif de suivi et d'évaluation	29
6	Annexes.....	30

1 CADRE D'ELABORATION DU PCAET DE P2A

1.1 PROVENCE ALPES AGGLOMERATION, UN TERRITOIRE DEJA ENGAGE DANS LA TRANSITION

D'une superficie de 1 575 km², le territoire de Provence Alpes Agglomération se situe au cœur du département des Alpes-de-Haute-Provence (04).

L'Agglomération est née en janvier 2017 de la fusion des 5 anciennes communautés de communes : Asse Bléone Verdon (CCABV), Moyenne Durance (CCMD), Duyes et Bléone (CCDB), Haute Bléone (CCHB) et Pays de Seyne (CCPS) et regroupe aujourd'hui 46 communes pour 47 300 habitants (Insee 2015).



L'objectif de la mise en œuvre du premier PCAET de la collectivité s'inscrit dans la continuité des actions entreprises à différentes échelles par le territoire et ses collectivités. Ainsi dès 2010 ; les deux communes pôles du territoire, Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban se sont inscrites dans la démarche régionale « Agir pour l'énergie 2010-2014 ».

D'autre part, l'ancienne Communauté de communes Asse Bléone Verdon s'était dotée d'un Plan climat Energie Territorial volontaire en 2015, co-élaboré avec le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence.

En 2017, l'Agglomération reprend les programmes des ex-Pays Dignois et Durance-Provence lauréats de l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) qui lui permettent d'engager rapidement la mise en œuvre d'actions qui vont de la rénovation de l'éclairage public à l'acquisition d'une flotte de véhicules électriques en passant par la sensibilisation à la préservation de la biodiversité au travers du festival Inventerre.

Provence Alpes Agglomération a également repris et étendu l'action de l'ex SMIRTOM⁸ en matière de Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage (TZDZG) à l'ensemble du territoire.

Répondant aux exigences réglementaires en matière de planification des politiques énergie Climat, Provence Alpes Agglomération a souhaité construire une gouvernance solide, partager une culture en cohésion avec les spécificités de son territoire et les acteurs qui s'y investissent.

Son Plan climat a été élaboré comme un outil transversal permettant de faire le lien avec les démarches, politique, projets en cours, tout en ouvrant les perspectives d'amélioration du territoire autour des enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux.

1.2 CADRE METHODOLOGIQUE REGLEMENTAIRE

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, de l'action « énergie-air climat » d'une collectivité sur son territoire.

Conformément aux attentes du législateur, la démarche d'élaboration du PCAET répond aux exigences législatives et réglementaires du code de l'environnement, à savoir :

- ❖ Un état de lieux réalisé sur le territoire et portant sur :
 - ✓ Les émissions territoriales de gaz à effet de serre
 - ✓ Une analyse des **consommations énergétiques** du territoire
 - ✓ La présentation des **réseaux de transport et de distribution d'énergie**
 - ✓ Un inventaire des émissions de polluants atmosphériques,
 - ✓ Une **évaluation de la séquestration nette de dioxyde de carbone** et de ses possibilités de développement
 - ✓ Un état de la **production des énergies renouvelables** et une estimation du potentiel de développement de celles-ci ;
 - ✓ Une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du **changement climatique** (agriculture, tourisme, habitat, santé, économie, urbanisme...)
- ❖ La stratégie d'actions de la collectivité basée sur des **objectifs sectoriels chiffrés** portant sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux effets du changement climatique
- ❖ Un **programme d'actions** qui définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés.
- ❖ Un **dispositif de suivi et d'évaluation**

La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte associe la prise en compte de la thématique de l'Air au travers des Plans Climat Air Energie Territoriaux. Le territoire de Provence Alpes Agglomération n'est, à ce jour pas couvert par un Plan de Protection de l'Atmosphère. Cette thématique a donc été associée de manière transversale.

Le Plan Climat sera actualisé dans son intégralité **tous les 6 ans**. La révision tous les 3 ans du bilan de gaz à effet de serre tel que prévu par la loi constitue une étape intermédiaire d'actualisation du Plan Climat.

Conformément aux articles L.122-4 à 5 et R.122-17 du code de l'environnement (modifié par le **décret n° 2016-1110 du 11 août 2016**), les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) sont désormais soumis à **évaluation environnementale stratégique**. La réalisation de cette évaluation fait partie intégrante de la démarche d'élaboration du PCAET.

1.3 ARTICULATION AVEC D'AUTRES DOCUMENTS, PLANS ET DOCUMENTS

Tel que prévu à l'article L. 229-26, le plan climat-air-énergie territorial est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique réglementairement positionné à l'échelle des EPCI. Cette démarche est un maillon indispensable dans la déclinaison de la stratégie nationale de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. Elle doit donc s'articuler avec l'ensemble des dispositifs stratégiques et opérationnels qui traite de près comme de long des thématiques énergies, air et climat.

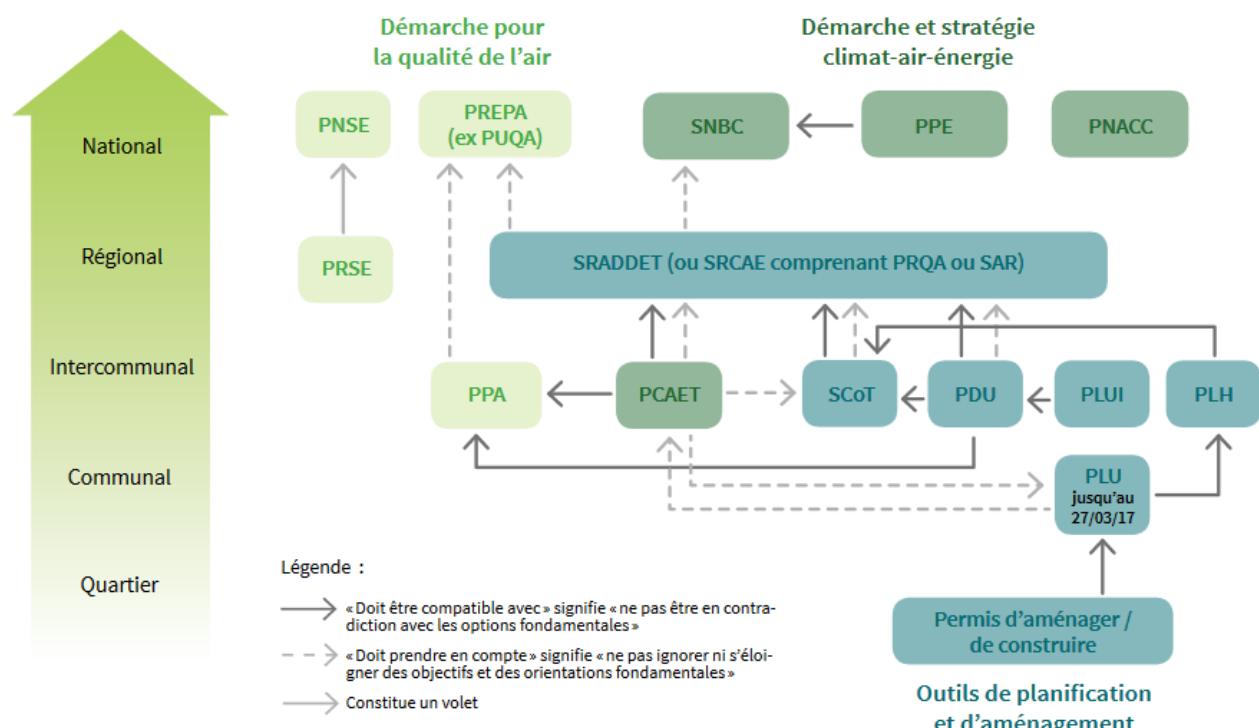


Figure 1 : Schéma d'articulation des outils de planification et documents d'urbanismes réglementaire, source ADEME 2017

- Le PCAET doit être compatible avec les règles du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- Le PCAET doit prendre en compte le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), les objectifs du SRADDET et la stratégie nationale bas carbone tant que le schéma régional ne l'a pas lui-même prise en compte.
- Le PLU / PLUi doit prendre en compte le PCAET.

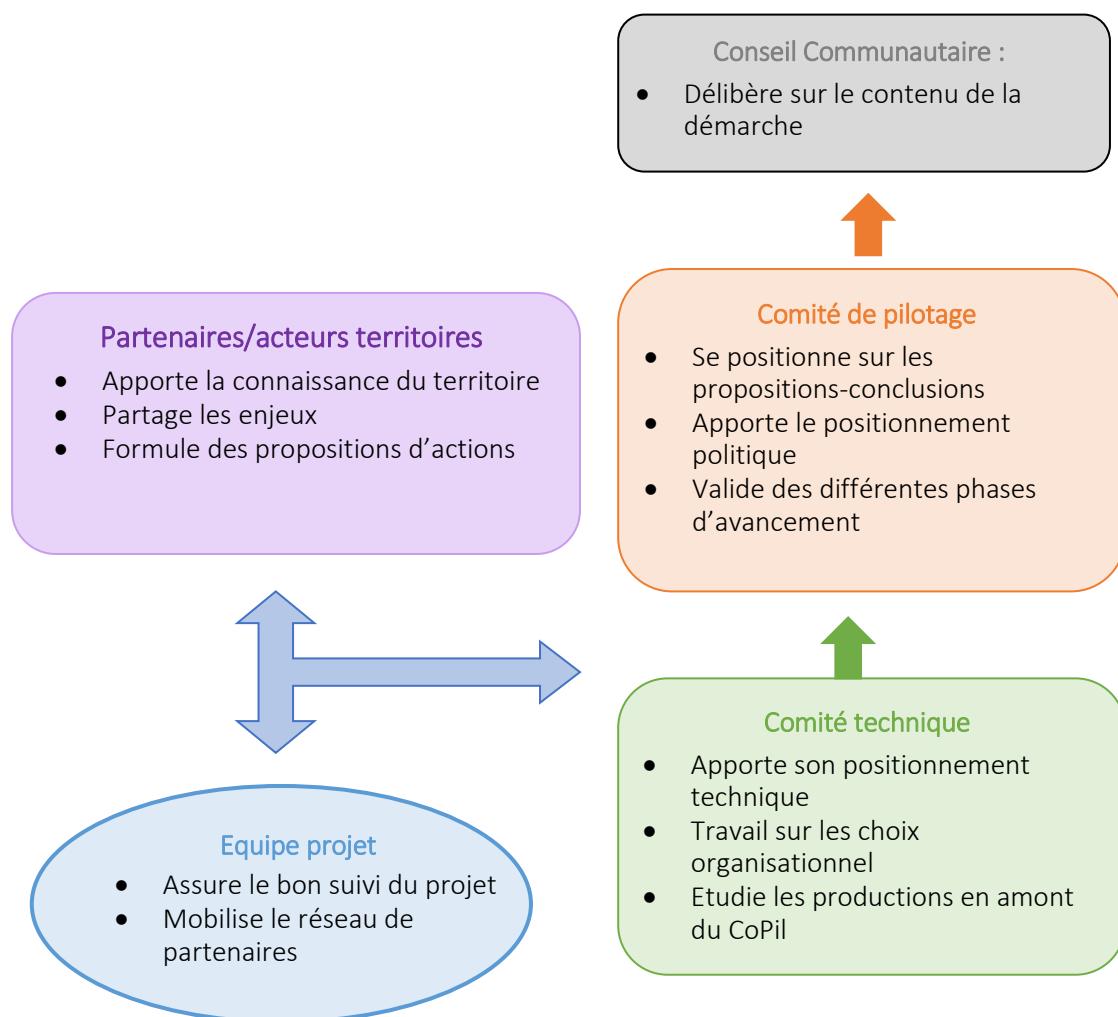
- Le PCAET doit être compatible avec le Plan de Protection de l'Atmosphère. A noter que le territoire de P2A n'est pas concerné par un PPA. La thématique de la qualité de l'air a été traitée de manière transverse dans le plan d'actions

Le rapport environnemental apporte des éléments sur la prise en compte de ces différents schémas et le lien avec le PCAET DE Provence Alpes Agglomération.

1.4 LE PILOTAGE DU PCAET

L'élaboration d'un PCAET nécessite une gouvernance structurée afin d'assurer la bonne réalisation de la mission. De plus, elle doit permettre à la fois une montée en connaissance et en compétences des principaux acteurs concernés mais aussi doit rendre efficace la prise de décision en vue d'une validation finale de la démarche.

SCHEMA DES INSTANCES DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE :



➲ Comité technique (CoTech) - 8 réunions

Le Comité technique a travaillé à l'élaboration du projet ainsi qu'à sa coordination. Il est composé du chargé de mission PCAET, qui assure l'organisation et l'animation du projet et des techniciens des différents services de P2A :

- Le Directeur Général des Services PAA
- Le Directeur général des services de la Ville de Digne-les-Bains
- La responsable du pôle planification
- Le responsable du pôle opérationnel
- Le responsable du service économie
- La responsable des bâtiments
- La chargée de mission mobilité
- La chargée de mission maîtrise de l'énergie
- Le chargé de mission SCOT
- Le responsable S.I.G
- Le Conseiller en Energie Partagée

Cette instance apporte la connaissance technique nécessaire à la cohérence du projet.

Elle assure le suivi et la validation méthodologique et technique du projet et exprime les besoins spécifiques du territoire et des collectivités. Ce comité était le garant de l'orientation et de la validation opérationnelle des étapes successives du projet. Il a préparé l'ensemble des éléments portés à validation du Comité de pilotage.

➲ Comité de pilotage - 5 réunions

Le Comité de pilotage a assuré le suivi et la validation stratégique de la mission d'étude ainsi que la cohérence politique avec le projet de développement du territoire.

Cette instance et ses représentants ont porté le projet auprès des instances décisionnaires : conseil communautaire/ conférence des maires.

Il se compose :

- ➔ Des élus (es)
 - Patricia GRANET-BRUNELLO, présidente de PAA
 - Patrick VIVOS, vice-président délégué au développement durable
 - Gérard PAUL, vice-président à la collecte, traitement et valorisation des déchets
 - Emmanuelle MARTIN, vice-présidente aux transports et à la mobilité
 - Philippe POULEAU, vice-président au SCOT et PLUI
 - Bruno ACCIAI, vice-président à l'attractivité du territoire
- ➔ Des techniciens du comité technique
- ➔ Des institutionnels associés :
 - Un représentant de l'ADEME, de la DREAL et de la DDT 04
 - Un représentant du Conseil départemental
 - Un représentant de la Région

- Un représentant d'Enedis
- Un représentant de GRDF
- Un représentant du Syndicat d'Energie 04

1.5 LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PCAET

Le lancement du Plan Climat de Provence Alpes Agglomération a été acté par deux délibérations : le 31 mai 2017 et le 8 novembre 2017.

Le PCAET s'est construit en six étapes :

1. Une phase de préfiguration s'est déroulée dès l'année de la création de la communauté d'agglomération en 2017 avec la mise en place de la gouvernance et la constitution du comité technique et du comité de pilotage placé sous la présidence de la présidente de PAA, Patricia Granet-Brunello.
2. La mission du bureau d'étude a démarré en mars 2018 par le **cadrage** de la mission, étape préliminaire qui a permis d'organiser le déroulement de la démarche, de structurer la gouvernance et de se fixer un calendrier. La collectivité a fait le choix de se faire assister par le bureau d'étude AD3E Conseil tout au long de la mise en place du projet.
3. La seconde phase visait à construire une base d'éléments techniques, économiques et politiques au regard des enjeux énergétiques et climatiques : c'est l'élaboration du **Profil Climat Air Energie**. Ce profil porte sur les 2 volets d'un PCAET :
 - Interne : Un bilan des émissions de GES générées par le patrimoine et les activités de Provence Alpes agglo a été réalisé afin d'identifier les principaux postes d'émissions, avec la finalité de réduire l'impact carbone.
 - Territoire il s'agit d'analyser les caractéristiques du territoire en matière de consommation d'énergies, de production d'énergies renouvelables et d'émissions de gaz à effet de serre. Les constats permettent d'identifier les enjeux climatiques et énergétiques spécifiques auxquels le territoire doit répondre.
4. Le partage des constats issus du diagnostic ainsi que l'identification des enjeux jugés prioritaire a permis de préparer l'ossature du plan et de travailler à **une stratégie** à moyen et long termes.
5. Les propositions opérationnelles ont émané de l'ensemble des parties prenantes (agents, élus, partenaires, association) au cours d'ateliers de travail thématiques. Elles ont permis d'élaborer le **programme d'actions pluriannuel**.
6. Enfin, la collectivité se dote d'outils qui doivent lui permettre de suivre les actions retenues mais aussi leur impact sur le territoire afin de pouvoir les ajuster tout au long de la mise en œuvre du plan d'actions.

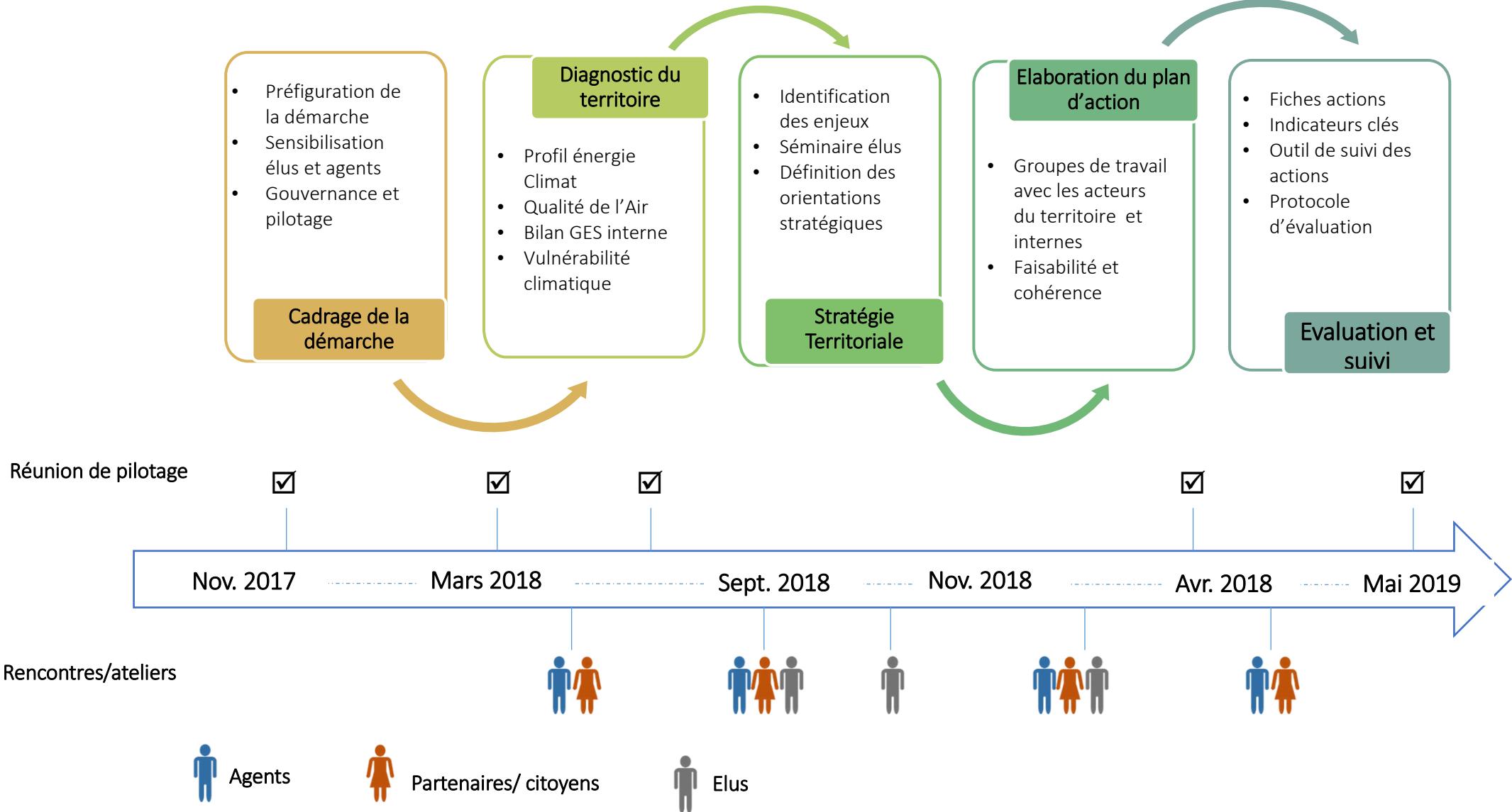
A noter qu'une **évaluation environnementale stratégique du PCAET a été menée en parallèle**. Il s'agit d'une démarche itérative qui suit les différentes étapes d'élaboration du plan. L'objectif est de questionner au fur et à mesure de son élaboration l'impact du programme sur les composantes environnementales du territoire afin d'aboutir à un programme le moins dommageable possible.

Ainsi, un **diagnostic** environnement a été dressé (Etat initial de l'environnement) il a permis de mettre en avant les enjeux environnementaux du territoire. Leur hiérarchisation est réalisée selon le croisement des sensibilités environnementales, des pressions générales et spécifiques associées et des incidences potentielles que le PCAET sera susceptible de provoquer sur la thématique environnementale considérée.

Les différents échanges, rencontres, temps de concertation durant la structuration du plan sont travaillés sous le prisme de ses enjeux. Il s'agit de notamment de souligner les effets notables du programme et d'apporter les points de vigilances lors d'une incidence potentiellement négative (conflit d'usage, risques de pollutions, effet collatéral..) est identifiée.

In fine, le programme d'actions est analysé sous la forme d'une grille d'incidences et d'éventuelles propositions de **mesures** pour les réduire, les compenser ou les éviter sont formulées.

L'ensemble de ce travail est décrit dans le Rapport environnemental accompagnant le dossier.



1.6 CONCERTATION DES ACTEURS

La concertation est une composante essentielle de la démarche de Plan Climat.

Les différentes fonctions de la concertation sont les suivantes :

- > Faire émerger des représentations locales sur le changement climatique, partager une culture commune sur le changement climatique (**sensibilisation-information**) ;
- > Optimiser un projet par l'expérience et le recul sur les besoins exprimés (**aide à la décision**) ;
- > Faire adhérer au projet (**mobilisation collective**) ;
- > Créer du lien social à travers les rencontres et les ateliers notamment (**intégration sociale**) ;
- > S'assurer d'une bonne appropriation par tous (citoyens, partenaires) des enjeux et des mesures associées, facilitant ainsi leur mise en œuvre (**appropriation collective**).

Pour mobiliser et sensibiliser les acteurs aux enjeux énergie air climat, différents leviers ont été mobilisés au travers notamment :

- D'une remontée d'information régulière sur l'avancée du projet
- Une communication régulière sur les résultats des différentes phases d'élaboration du PCAET
- De différents temps d'échange et de partage « physique »

Si le programme est porté à l'échelle de Provence Alpes Agglomération, cette dernière ne dispose pas de toutes les compétences ni moyens illimités pour le mettre en œuvre et répondre correctement à l'ensemble des enjeux du territoire.

C'est pour cela que la collectivité a souhaité aménager des temps d'échange et de travail avec tous ceux qui se sentent concernés par le sujet.

Ainsi dès le cadrage du projet, un profil des acteurs du territoire a été dressé. Complété tout au long de l'élaboration, il permet notamment d'identifier les personnes sollicitées pour les connaissances techniques, des personnes agissant sur le territoire sur les sujets en lien avec le PCAET ainsi que les partenaires techniques et financiers de l'Agglomération.

Sensibilisation de l'ensemble des élus

Une première mobilisation des élus a eu lieu lors d'une présentation des enjeux du PCAET en conférence des maires le 29 novembre 2017. Cette rencontre avait pour objectif de recueillir l'avis des élus sur la politique de transition énergétique et écologique pouvant être menée au sein du territoire de Provence Alpes Agglomération.

En préalable, des exemples de réalisations concrètes mises en œuvre par des collectivités territoriales et leurs groupements ont été présentées. Une trentaine de maires de l'agglomération (sur 46) ont participé à cette conférence. Un questionnaire sur des idées et pistes de travail à creuser à l'échelle de leur commune et de l'agglomération leur a été soumis. *

Une présentation du projet de PCAET à l'ensemble des élus devrait être réalisée lors de la conférence des Maires le 20 juin.

Forum de lancement :

Provence Alpes Agglomération a organisé un forum ouvert à tous le 18 septembre 2018 à Digne- les-Bains.

L'objectif de ce forum était de **s'assurer d'une bonne appropriation** du contenu et de l'organisation de la démarche du PCAET, de partager les éléments clés du territoire issus du diagnostic, enjeux et mesures associées à l'élaboration d'un PCAET. 70 personnes y ont participé

Dans un premier temps, les enjeux climatiques et énergétiques et le cadre réglementaire du PCAET ont été présentés. Dans un second temps, les principaux éléments de diagnostic (enjeux et opportunités pour le territoire) et les actions déjà engagées par l'Agglomération ont permis de présenter la base de la réflexion à engager sur le territoire.

Enfin, la parole a été donnée aux partenaires qui sont venu exposer des actions/dispositifs déjà en œuvre sur le territoire :

- LA SCIC ENERG'ETHIQUE 04 : Présentation de la société coopératif d'intérêt collectif et des actions/accompagnements proposés : production d'énergie renouvelable locale, lutte contre la précarité énergétique, accompagnement technique sur la maîtrise de l'énergie.
- Le syndicat de traitement des déchets SYDEVOM : présentation des actions de prévention de la production de déchets sur le territoire (ambassadeurs du tri) et de valorisation des déchets (composteurs ; extension de consignes de tri, ...)
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie : dispositif d'accompagnement des entreprises dans leur maîtrise de l'énergie.

Un temps de débat est organisé en fin de séance.

Travail avec les services de l'Agglomération

Les services de P2A ont été associés tout au long de la démarche. Des entretiens avec les différents chefs de service de la Communauté d'Agglomération ont été réalisés. Les objectifs de ces entretiens étaient les suivants :

- Approfondir les enjeux énergie/climat pour chaque service ;
- Valoriser les actions d'ores et déjà portées par le service dans le cadre de l'exercice des compétences communautaires ;
- Identifier les pistes d'amélioration envisageables et les actions nouvelles pour venir alimenter le PCAET ;
- Identifier les moyens (techniques, financiers et accompagnement) disponibles pour mettre en œuvre ces actions.

Services rencontrés

- M. Renaud ROUQUETTE, Responsable du service Développement économique
- Mme Marie Emmanuelle FAROUX, Service Bâtiment

- M. Patrick PELLAPORE, responsable du service Déchets
- Mme. Viviane FAVIER, Responsable Service Petite Enfance
- M. Eric GALLO et Mme Delphine Paul, Service mobilité
- M. Jérémy SUBIAS, Responsable Service Tourisme

Les services ont également été sollicités lors de la rédaction des fiches actions pour apporter leur connaissance du territoire et la faisabilité de actions au regard du fonctionnement du service.

Implication des élus

Le séminaire des élus est un moment privilégié, d'échanges et de débats multi thématiques ayant pour but de questionner sur la **visée politique pour inscrire le territoire dans la transition énergétique et écologique**. Le séminaire s'est déroulé le 17 octobre 2018 sur une durée de 2 h 30.

Les consignes de travail étaient les suivants :

- ▶ **Mobilité** sur le territoire
- ▶ **Performance énergétique du bâti**
- ▶ **Développement économique** et transition énergétique
- ▶ **Adaptation** aux changements climatiques

Une vingtaine d'élus ont participé aux échanges et ont formulé des propositions d'orientations.

Ateliers de co-construction du plan d'actions

Cinq ateliers publics de concertation ont été organisés avec les élus ; les agents et les partenaires, les associations et acteurs du territoire.

Les ateliers ont été organisés dans différentes communes du territoire :

- Lundi 26 novembre à Digne-les-Bains de 14h à 17h 30 salle de l'Abbé Féraud : atelier performance énergétique du bâti
- Lundi 3 décembre aux Mées de 14h à 17 h30 salle de la Maison des associations : atelier développement des énergies renouvelables
- Mardi 4 décembre à Château-Arnoux de 8h30 à 12 h salle des fêtes : atelier vers une économie locale plus durable
- Mardi 4 décembre à Mallemoisson de 14h à 17h30 salle polyvalente : atelier vers une mobilité décarbonée
- Jeudi 6 décembre à Seyne-les-Alpes de 14h à 17h30 salle de la Maison de Pays : atelier vers un territoire résilient : quelle anticipation du changement climatique ?

Après le rappel des principaux éléments de diagnostic, de quelques données de cadrage, et des actions déjà existantes sur le territoire, les participants ont été invités à contribuer à la construction d'un plan d'actions réaliste sur le territoire.

Pour chaque problématique et sur la base de la traduction des objectifs régionaux, les participants ont ainsi cherché à identifier :

- > Les constats / problématiques / freins propres à la thématique sur le territoire
- > Les points forts, actions engagées par les uns et les autres pouvant présenter un point d'appui pour aller plus loin sur la thématique
- > Des propositions d'actions pour engager la transition énergétique, écologique et climatique sur le territoire

Cette étape a permis de rassembler des propositions/idées d'actions pour répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation du territoire et de mobiliser les services internes comme les multiples partenaires territoriaux.

Ces ateliers ont mobilisé 105 participants soit environ 70 personnes représentées. Au total, 52 propositions d'actions ont été formulées.



2 SYNTHÈSE DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Le profil Energie Air Climat a fait l'objet de 3 études :

- Le Bilan Gaz à Effet de Serre® Patrimoine et Services pour le volet interne
- Le Profil Energie Air Climat
- Les enjeux environnementaux du territoire face au changement climatique

Ces rapports sont joints en annexe.

2.1 LA SITUATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

En 2015, le territoire de Provence Alpes Agglo a consommé **1110 GWh**. Le secteur du transport routier (40%) et du résidentiel (30%) sont prépondérants.

Le ratio de consommation par habitant est de 23.5 MWh/hab. Il est légèrement inférieur à ceux constatés à l'échelle départementale (26 MWh/hab.) et régionale (27.6 MWh/hab.).

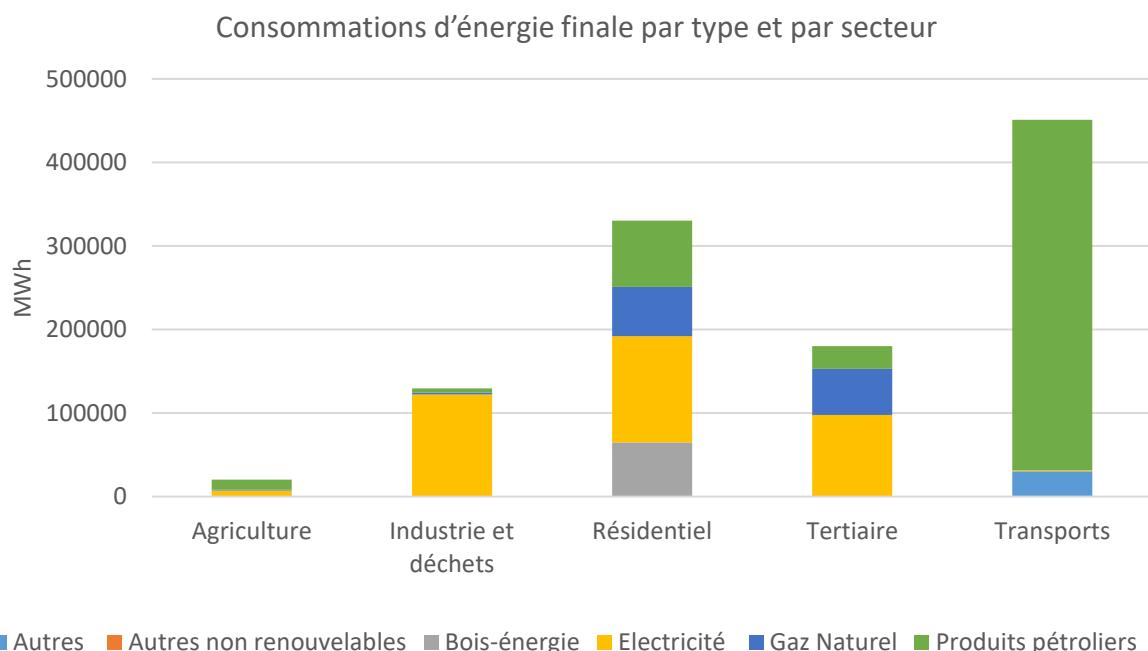


Figure 2 : Consommation d'énergie finale par type d'énergie et par secteur en 2015 en GWh, Source : Cigale PACA

Le territoire est très dépendant des produits d'énergies fossiles (carburants, fioul et gaz naturel) qui représentent plus de **59% de l'énergie consommée** (68% sont liés à la consommation de carburant dans les transports).

A noter que les consommations de gaz naturel et de fioul de la commune de Château Arnoux Saint Auban tombent sous le secret statistique. Ces consommations sont essentiellement imputées à l'usine d'ARKEMA implantée dans cette commune ce qui explique le classement de ces données.

La maîtrise de la demande en énergie est primordiale puisqu'elle touche directement au pouvoir d'achat des habitants comme des entreprises. Cela passe notamment par la sobriété énergétique du bâti (public et privé) et l'évolution de la mobilité au sein du territoire.

2.2 LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

En 2015, le territoire a produit **325 GWh soit 29%** de ce qu'il consomme. Cette production est essentiellement assurée par de la production électrique, soit hydraulique, soit photovoltaïque.

La production d'énergie renouvelable du territoire est dominée par le **solaire photovoltaïque** qui s'est considérablement développé sur le territoire à partir de 2010. En 2017, près de la moitié de la production solaire photovoltaïque départementale provient de Provence Alpes Agglomération (environ un tiers provient de la commune des Mées).

Un tiers de cette production est aujourd'hui assuré par l'**hydroélectricité** (grande hydraulique).

La production locale d'énergie est essentielle dans une démarche de PCAET pour répondre aux enjeux de consommation notamment dans le bâti.

A noter que la Région a pour ambition de devenir un territoire neutre en carbone et vise pour cela une couverture à 100% de ses besoins énergétiques par de la production locale et renouvelables à l'horizon 2050.

Si la production hydraulique reste aujourd'hui fortement liée à la pluviométrie, le territoire dispose de potentiels de productions thermiques (méthanisation, bois énergie, solaire thermique) et peut entendre poursuivre le développement de la production électrique grâce à un ensoleillement important tout en prenant en considération les contraintes environnementales et paysagères que cela implique.

2.3 ÉMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.3.1 Gaz à Effet de Serre du territoire

Les émissions de GES sur le territoire correspondent à **281 ktCO₂e**, soit 5.9 tCO₂e/ habitant (contre 7.3 tCO₂e/hab. dans les Alpes-de-Haute-Provence et 8.5 tCO₂e/hab. au niveau de la Région)

Elles sont essentiellement liées à l'usage d'énergie d'origine fossile dans les consommations d'énergie. Ainsi, les principaux émetteurs sont à 43% le secteur du transport routier (lié à la combustion de carburant) et à 25% le secteur résidentiel (essentiellement lié à l'usage de fioul et de gaz pour le chauffage).

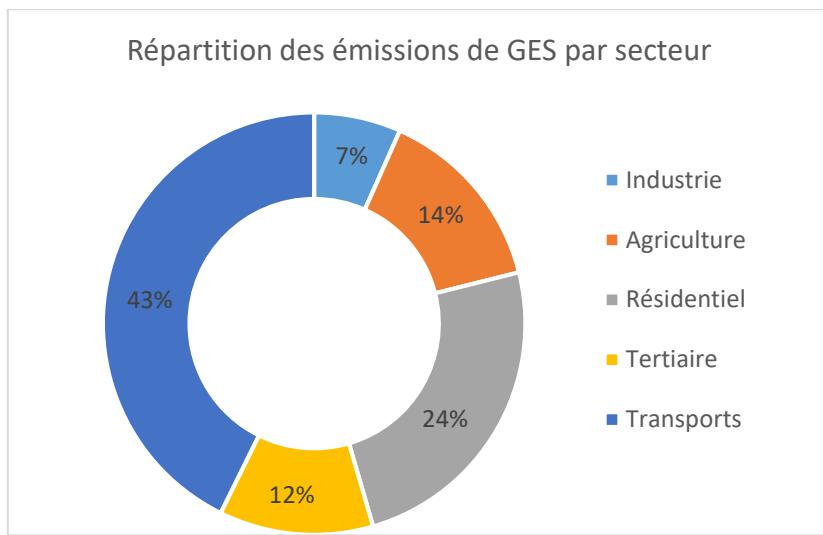


Figure 3 : Profil des émissions de Gaz à Effet de Serre de P2A, par secteur d'activités, en %, en 2015. Source : Inventaire ATMO Sud

Au regard du caractère rural et peu dense d'une grande partie du territoire, la voiture individuelle est un mode de transport quasi incontournable, notamment pour les déplacements domicile-travail. Cependant, il existe des solutions alternatives pour réduire l'usage de la voiture thermique individuelle (aires de covoiturage, emplacements vélo..) voire repenser la mobilité du territoire (aménagements piétons et cyclables, développement du numérique, etc.).

D'autre part, la limitation de l'usage des énergies fossiles dans le bâti constitue un enjeu majeur pour le territoire. Cela passera à la fois par l'évolution des comportements de chacun (sobriété énergétique), la rénovation du bâti (efficacité énergétique) mais aussi par l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (filière bois-énergie, solaire thermique, géothermie, etc.).

Pour contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre du territoire, l'entretien et la gestion durable des massifs forestiers est un levier majeur. En effet, les espaces forestiers (41% de la superficie totale du territoire) constituent un puits de carbone naturel conséquent qu'il faut pouvoir préserver.

2.3.2 Polluants atmosphériques

Un diagnostic spécifique au territoire a été réalisé sur la base des données d'ATMO Sud. Les principaux polluants émis sur le territoire de Provence Alpes Agglomération sont :

- L'ammoniac NH₃ fortement lié aux pratiques agricoles sur le territoire et en particulier à sa présence dans de nombreux engrais.
- Les particules en suspension PM 10 et PM_{2,5} principalement émises par le **transport routier** (44 % des PM 10) et le secteur **résidentiel** comme le chauffage au bois (45% des PM 10). Les besoins en déplacement, plus importants que sur l'ensemble de la Région notamment, expliquent le profil.

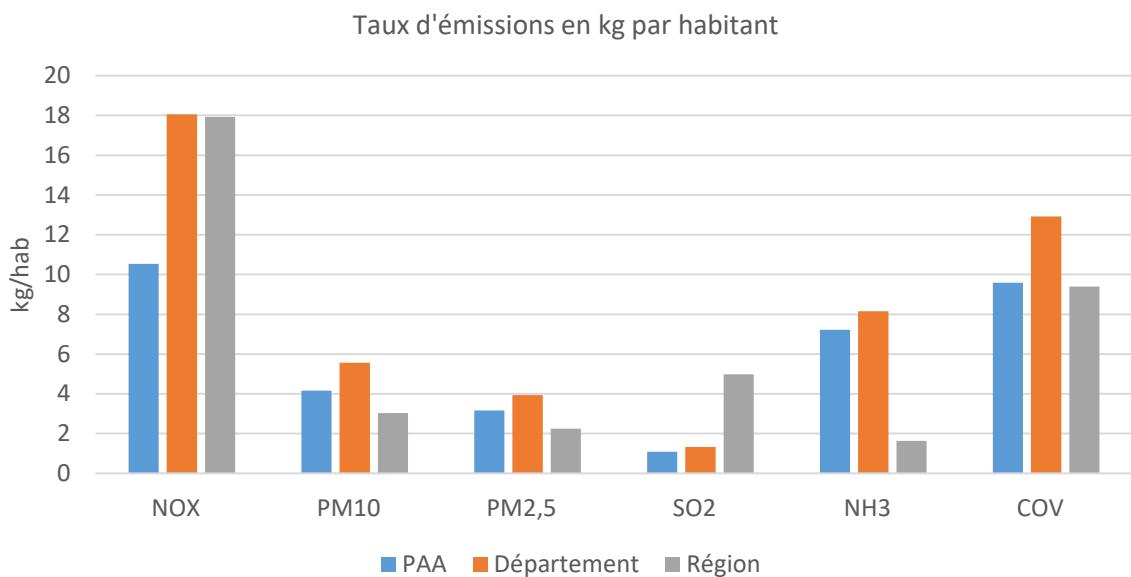


Figure 4 : Emissions de polluants atmosphériques par habitant, Source : ATMO Sud

Les pollutions atmosphériques représentent un enjeu en terme de protection de la santé humaine, et ce particulièrement lors des périodes estivales.

La qualité de l'air du territoire reste cependant encore préservée et l'enjeu est à modérer vis-à-vis de l'ensemble des enjeux du PCAET.

La question de la qualité de l'air reste cependant traitée de manière transversale en lien notamment avec l'orientation vers une mobilité décarbonée.

2.4 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La température moyenne annuelle est globalement en augmentation entre 1,5° et 2° par rapport à la période de référence (1961-1990). Cette augmentation n'est pas uniformément répartie sur l'année :

- la tendance observée des températures moyennes hivernales est de l'ordre de +0,2°C par décennie ;
- la saison d'été est celle qui présente le réchauffement le plus fort sur les cinquante dernières années. Sur la période 1959-2009, la tendance observée des températures moyennes estivales est d'environ +0,5°C par décennie. Les trois étés les plus frais depuis 1959 ont été observés avant les années 1990. Les plus chaudes se sont produites après l'année 2000.

Température moyenne annuelle : écart à la référence 1961-1990 Saint-Auban

CLM

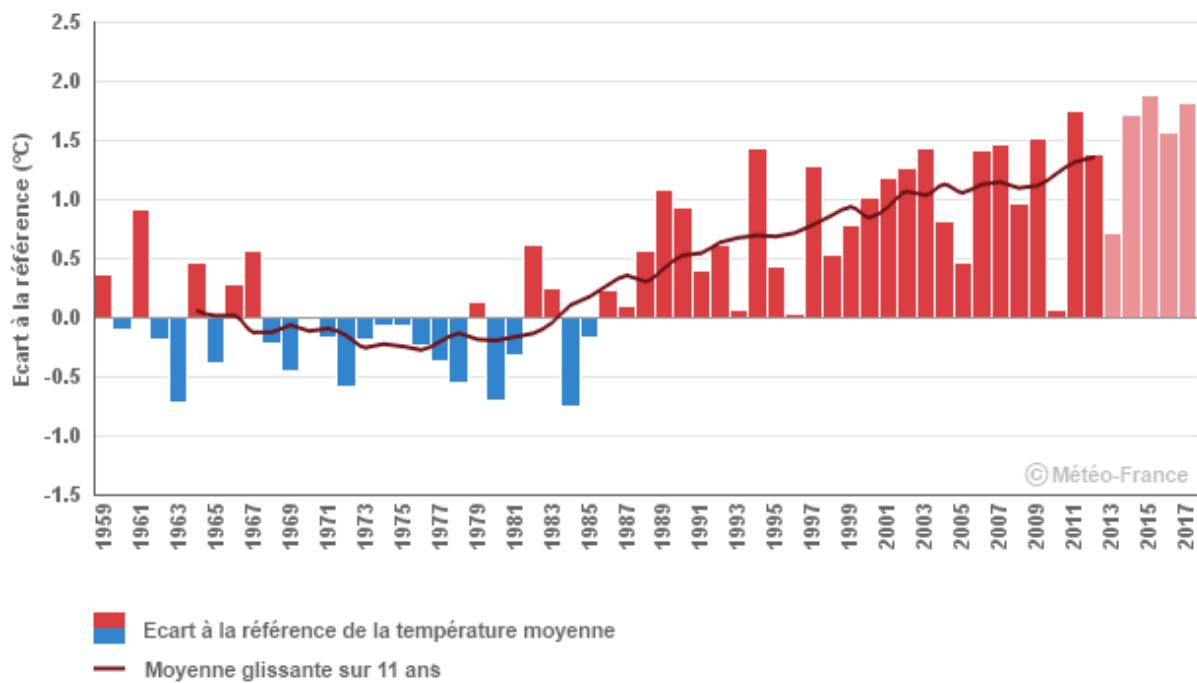


Figure 5 : Evolution des températures moyennes annuelles par rapport à la référence, source : Météo France

L'adaptation passe par l'anticipation des effets du changement climatique et par la prise de mesures visant à les réduire. Les prendre dès aujourd'hui nous permettra de réduire les coûts générés par le changement climatique. En effet, le Groupe International des Experts du Cima indique qu'une hausse de 2°C pourrait entraîner une perte de 0,2 % à 2 % des revenus annuels mondiaux à l'horizon 2100.



3 ELABORATION DE LA STRATEGIE

L'ambition première de Provence Alpes Agglomération est de conforter sa position de territoire producteur d'énergies renouvelables pour devenir Territoire à énergie positive d'ici 2050.

Ceci sous-entend développer les différentes filières de productions renouvelables mais surtout assurer la réduction des consommations d'énergie dans les différents secteurs.

Les actions de maîtrise de l'énergie impactent de fait les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques qui y sont associées (pour rappel 84% des émissions de P2A sont d'origine énergétique).

Les objectifs retenus par rapport à 2015 sont les suivants :

Développement de la production d'énergies renouvelables

L'objectif fondateur de cette stratégie est d'engager le territoire à devenir Territoire à Energie Positive c'est-à-dire à assurer les besoins énergétiques de l'Agglomération (tous secteurs confondus) grâce à de la production énergie locale et renouvelable.

La stratégie territoriale se porte sur les hypothèses suivantes :

- Maintien de la production hydraulique
- Poursuite de l'accroissement de la production des énergies suivantes : le **Photovoltaïque**, le **Solaire thermique** (respectivement +30% et multiplier par 2 d'ici 2030)
- Structuration de la filière bois-énergie au travers de la charte forestière territoriale (+ 30% de production d'ici 2030)
- Production de biogaz grâce au projet méthanisation à l'horizon 2025

A noter également que le territoire a fait le choix de rester en veille sur les nouvelles technologies telles que « Power to gaz » au vu des opportunités qu'offre son territoire en lien avec les besoins de cette technologie. Cependant, elle n'a pas été retenue dans la modélisation des objectifs de production des énergies renouvelables à l'horizon 2050 car non quantifiable à ce jour.

A l'horizon 2025, le territoire a pour objectif de produire 40 GWH soit une couverture de 37% des besoins énergétiques du territoire.

L'objectif est de multiplier par deux la production d'énergies renouvelables sur le territoire pour atteindre 585 GWh de production en 2050.

Réduction des consommations d'énergie

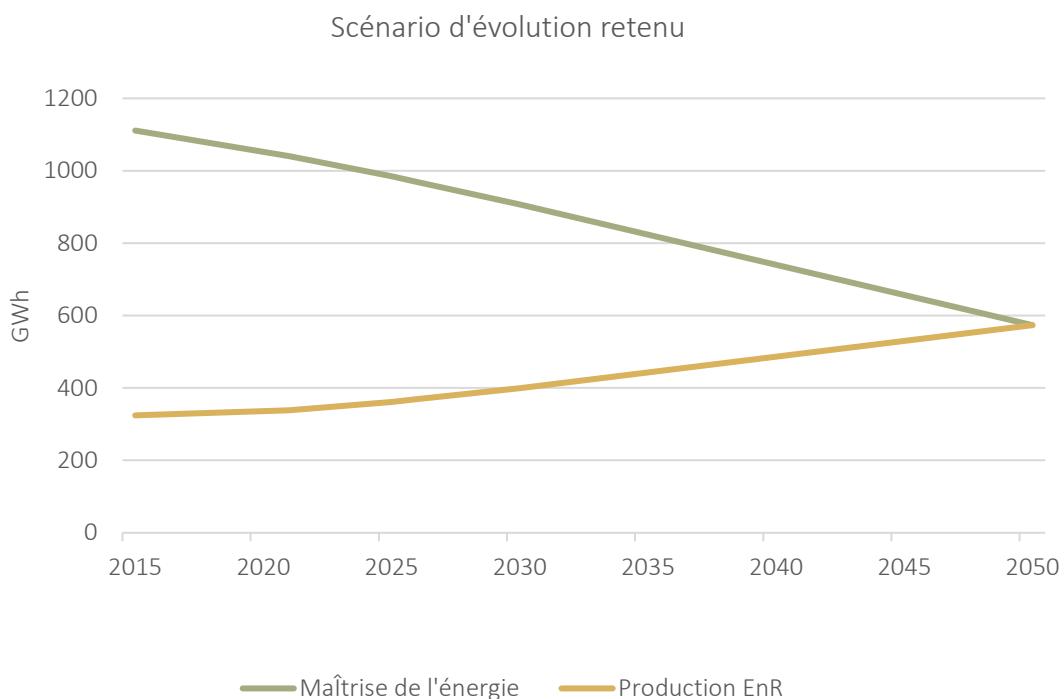
A l'horizon 2025, l'objectif est de réduire de **11%** des consommations d'énergie tous secteurs confondus soit 127 GWh.

Le PCAET permet d'engager plusieurs actions qui ont vocation à l'horizon 2025 de diminuer les consommations énergétiques dans les transports (-45 GWh) notamment en structurant son offre de mobilité et en multipliant les solutions adaptées.

La rénovation énergétique du bâti (- 62 GWh) va se poursuivre et se structurer à travers le Programme Local de l'Habitat notamment. Des actions fortes sont également prévues sur le patrimoine des collectivités (Conseiller en énergie partagé, remplacement chaudières, ...).

Le secteur économique est également mis à contribution pour poursuivre les efforts engagés.

L'objectif est de tendre vers une division par deux des consommations à l'horizon 2050. Cet objectif s'appuie lui aussi fortement sur les efforts dans le bâtiment (-50% des consommations) et dans le transport (-50% des consommations).



Emissions GES

A l'horizon 2025, l'objectif est de réduire de **13%** des consommations d'énergie tous secteurs confondus soit 35 ktCO₂e.

C'est le secteur du bâtiment (- 17 ktCO₂e) qui dispose de leviers conséquents en lien avec les réductions de consommations d'énergie (sobriété des comportements et rénovation) mais aussi de substitution des énergies fossiles et notamment du fioul (qui représente 24% de consommations dans le résidentiel) par des énergies moins carbonée (bois, biogaz).

Les objectifs du secteur des transports (-13 ktCO₂e) sont également corrélés à trois leviers : sobriété avec les évolutions de comportements et la limitation des déplacements, efficacité des modalités de déplacements (covoiturage, transports en commun, vélo) et substitution des énergies fossiles (motorisation électrique et bio GnV).

D'autre part, Provence Alpes Agglomération entend préserver voire renforcer le **stockage du carbone** dans les sols et les forêts du territoire. Cela s'entend notamment par le développement de l'usage de bois local (bois d'œuvre et bois énergie) en lien avec la Charte Forestière Territoriale qui couvre aujourd'hui le nord de l'intercommunalité. D'autre part, cela passera également par la préservation des milieux naturels et agricoles via la valorisation des produits locaux.

4 LE PLAN D'ACTION DU PCAET

4.1 STRUCTURATION DU PLAN D'ACTIONS

Le PCAET décrit les actions et moyens qui doivent être mis en œuvre au cours des 6 prochaines années (2020-2025).

Les enjeux identifiés dans le diagnostic ainsi que les échanges techniques avec les partenaires tout au long de l'élaboration du projet et lors de temps de concertation ont permis de faire émerger l'ossature du plan d'actions.

Le PCAET est une démarche que les élus ont souhaité mener en **transversalité** avec l'ensemble des politiques et des actions déjà engagées. Ce premier plan d'actions s'inscrit dans la continuité des engagements et les opérations en cours ou à venir : Projet de Véloroute voie verte, projet méthanisation, stratégie de développement touristique, candidature au Projet Alimentaire Territorial, poursuite des actions Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage et plan d'actions Territoire d'industrie sur le développement des énergies renouvelables chez les acteurs industriels.

Ce plan prend en compte également le Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2019-2022 qui permet de financer des actions en adéquation avec le Plan Climat de la Région.

Les choix des orientations se sont tout d'abord clairement orientés sur les secteurs prioritaires identifiés dans le diagnostic. Le schéma de mobilités douces est aujourd'hui l'outil de pilotage qui va lui permettre d'engager des actions sur tous les leviers de la **mobilité décarbonée**.

P2A souhaite se doter d'un outil de pilotage via un schéma de mobilité qui doit notamment lui servir à orchestrer l'ensemble des solutions à développer. Ce volet se caractérise également par la pluralité des actions à engager pour être en capacité d'apporter des réponses aux enjeux multiples et parfois opposés du territoire (besoin de limiter les déplacements sur l'axe Digne-Château Arnoux mais besoin de les développer autour des sites touristiques).

Par son poids prépondérant dans la consommation énergétique du territoire (30%) et dans ses émissions de GES (24%), le secteur du résidentiel présente un enjeu de taille. Il s'agit d'améliorer la **performance énergétique des bâtiments** pour améliorer la qualité de l'offre résidentielle (lutte contre la précarité énergétique) mais aussi l'offre de tourisme (accompagnement des hébergeurs de tourisme).

Cela passe tout d'abord par une meilleure visibilité des dispositifs existants et des organismes en capacité d'accompagner les différents publics. La mise en place en parallèle du Programme Local de l'Habitat sera l'occasion de définir les contours des opérations de rénovations thermiques à engager. La production d'énergie renouvelable orientée en priorité sur l'autoconsommation vient compléter ses orientations.

Pour être en capacité de demander à l'ensemble des acteurs du territoire de s'inscrire dans la transition énergétique, les collectivités, avec Provence Alpes Agglomération en tête de file, ont souhaité afficher avant tout les actions d'amélioration pour faire avancer leur propre **exemplarité**. La mobilité est un enjeu

clé pour cette jeune collectivité. Cette exemplarité passera également par la rénovation de son patrimoine bâti et de celui de ses communes membres volontaires via l'action du Conseiller en Energie Partagé notamment.

Par sa compétence **déchets**, l'Agglomération entend mettre en œuvre son engagement dans le programme Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage qui travaille à la réduction de la production des déchets mais aussi à une meilleure valorisation (bio déchets notamment) et par l'identification de filières de réemploi (création d'une ressourcerie).

Par sa position stratégique, le territoire a su tirer parti des ressources dont il dispose pour **produire sa propre énergie**. Aujourd'hui encore, P2A cherche à diversifier ses moyens de productions. Ainsi, elle cible en particulier trois filières :

- la filière biogaz pour laquelle elle travaille sur une étude de faisabilité d'une unité de méthanisation
- la filière bois comme levier de substitutions du fioul notamment et par la structuration de réseaux de chaleur
- la filière solaire (photovoltaïque et thermique) en l'orientant davantage vers l'intégration en toiture et les sites dégradés/ déjà imperméabilisés

Si son objectif est de poursuivre ce développement, elle entend assurer une certaine maîtrise notamment au regard des enjeux paysagers et environnementaux. L'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) assurera la prise en compte de ces préoccupations.

La transition énergétique passe également par les secteurs économiques.

Provence Alpes Agglomération a ainsi candidaté auprès de l'ADEME pour l'élaboration d'un Programme alimentaire Territorial. Ce dernier vise à valoriser et à développer une **agriculture locale** respectueuse de l'environnement.

Cette valorisation passe également par la consommation locale des produits issus des différentes filières agricoles du territoire (élevage, polyculture, maraîchage, arboriculture). D'autre part, l'attrait touristique du territoire est un atout dans la promotion de ces produits et dans la **structuration des circuits courts**.

La filière sylvicole est également une ressource précieuse que le territoire cherche à valoriser.

Pour les filières du tertiaire et de l'industrie, l'Agglomération travaille en lien avec les chambres consulaires (Dispositif Eco Défi) et sur la base de sa compétence de gestion des zones d'activités pour proposer aux entreprises du territoire un accompagnement autour de leur performance énergétique et environnementale. Par ailleurs, Provence Alpes Agglomération fait partie des 136 territoires en France, retenus dans le programme national « Territoire d'industrie » qui vise à relancer l'activité industrielle. A ce titre un important volet est consacré au développement des énergies renouvelables.

Fin 2018, P2A s'est doté d'une stratégie de développement touristique. Cette dernière a été prise en compte dans le PCAET pour pouvoir engager un travail de synergie autour des enjeux énergétiques et climatiques.

En matière d'adaptation au changement climatique, l'orientation prioritaire porte sur **la préservation de la ressource en eau** tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif mais aussi la prise en compte de l'évolution potentielle des **risques naturels** (inondations et feux de forêt en premier lieu).

Les **ressources naturelles** sont une véritable richesse pour le territoire. Provence Alpes Agglomération a un rôle à jouer dans la sensibilisation et dans l'approfondissement des connaissances autour de la biodiversité. Son festival Inventerre a vocation à en être le porte-drapeau.

4.2 L'ARTICULATION DU PLAN D'ACTIONS

Un préprogramme a été établi sur la base du socle stratégique proposé par les élus lors du séminaire de travail d'octobre 2018, ainsi que sur les propositions formulées lors de 5 ateliers (novembre-décembre 2018).

Il est également à noter que certaines contributions ont été collectées suite aux ateliers et sont venues compléter le programme.

Un travail de reformulation et de mise en cohérence de différentes actions a été réalisé au cours de deux comités techniques avant présentation en comité de pilotage.

Le programme a été structuré autour des 6 thématiques sur lesquelles s'orientent les engagements du territoire et se compose de 23 orientations stratégiques déclinées autour de 49 axes opérationnels.

Orientations stratégiques	n°	Axes opérationnels
Mettre en synergie l'ensemble des mobilités		
Définir la stratégie de mobilité de PAA	1	Mettre en place un schéma de mobilité à l'échelle de PAA
	2	Structurer un réseau de mobilité verte
Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire	3	Favoriser le covoiturage de proximité par la création d'une plateforme de partage
	4	Optimiser et améliorer l'offre de transport existante à destination des habitants mais aussi des touristes
	5	Améliorer l'accès au vélo sur PAA et développer l'offre électrique
	6	Développer la filière Bio GnV (en lien avec le projet « méthanisation »)
	7	Favoriser l'utilisation des bornes de recharge pour véhicule électrique
	8	Favoriser la mise en place de plans de déplacements pour les entreprises et les administrations
	9	Limiter les besoins en déplacements grâce au déploiement de la fibre
Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité alternative	10	Rendre plus visible l'offre de service sur tous les modes de transports
Structurer les actions de transition énergétique dans l'habitat		
Sensibiliser à la rénovation énergétique	11	Communiquer sur la transition énergétique (dont la rénovation thermique et les économies d'énergie) à travers PAA et ses outils de communication
	12	Sensibiliser les enfants à la transition énergétique
Outiller l'Agglomération pour assurer un accompagnement efficace des particuliers	13	Veiller à intégrer les opérations de rénovations thermiques dans le futur PLH
	14	Créer ou missionner un service d'accompagnement dédié pour la précarité énergétique
	15	Accompagner les porteurs de projets
Fédérer les acteurs et rendre plus visible l'offre de rénovation / construction	16	Valoriser les métiers du bâtiment. Communiquer et mobiliser les réseaux pour développer l'offre de formation
	17	Inciter les professionnels à monter en compétence
Inciter au développement des énergies renouvelables dans le bâti notamment en auto consommation	18	Appuyer le développement de système PV en autoconsommation

Orientations stratégiques	n°	Axes opérationnels
PAA et ses communes membres, collectivités écoresponsables		
Assurer l'exemplarité des services administratifs en termes de mobilité	19	Mettre en place un plan de déplacement administration
	20	Optimiser la flotte de véhicule de PAA
Améliorer le patrimoine public (bâtiments et éclairage public)	21	Poursuivre l'accompagnement CEP pour PAA et l'ensemble des communes membres volontaires
	22	Mettre en place un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine de PAA
	23	Développer les productions d'énergies renouvelables sur le patrimoine de PAA
	24	Mieux gérer les consommations de l'éclairage public
	25	Accompagner la récupération de Certificat d'économie d'énergie
Poursuivre les objectifs du Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage)	26	Poursuivre la mise en œuvre le plan d'actions TZDZG 2016-2019 (Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage)
	27	Améliorer l'économie circulaire
Déployer l'écoresponsabilité à toutes les compétences de PAA	28	Travailler sur tous les marchés publics pour intégrer des critères environnementaux
Assurer le suivi du PCAET	29	Pérenniser les instances de pilotage du projet et évaluer les effets du PCAET
Soutenir le déploiement des énergies locales et renouvelables		
Faire émerger une filière méthanisation sur le territoire	30	Poursuivre l'étude pour un projet de méthanisation
Maitriser le développement de la filière bois énergie	31	Assurer le suivi de la charte forestière de territoire
	32	Développer les chaufferies bois en cohérence avec la structuration de la filière
Coordonner le déploiement des EnR dans le respect de la qualité paysagère et environnementale du territoire	33	Etre représenté au sein des instances qui statuent sur les projets des EnR (CRE, guichet unique, ..)
	34	Structurer des réseaux de chaleur intégrant les énergies renouvelables.
Etudier les opportunités de productions sur l'ensemble de filières non exploitées à ce jour	35	Valider l'opportunité d'une unité POWER TO GAS avec les opérateurs privés
	36	Développer le financement citoyen des projets EnR / la participation citoyenne aux projets EnR
Inciter la transition énergétique des activités économiques du territoire		
Accompagner la filière agroalimentaire à structurer les circuits courts via un Programme Alimentaire Territorial	37	Elaborer/ Structurer une stratégie de développement agricole en fonction des spécificités des filières
	38	Favoriser la création de magasins de producteurs / marchés de producteurs adaptés au territoire et promouvoir le label Pays Gourmand
Promouvoir toutes les filières de valorisation des ressources locales	39	Valoriser les bois d'œuvre locaux dans les constructions publiques du territoire en lien avec la Charte Forestière
Fédérer les entreprises vertueuses pour les attirer sur le territoire	40	Faire évoluer les zones d'activités vers des pratiques plus vertueuses
Développer une offre de tourisme durable	41	Promouvoir le label UNESCO Géoparc de Haute Provence et favoriser son appropriation
	42	Encourager et accompagner l'évolution des pratiques chez les hébergeurs touristiques

Anticiper les impacts du changement climatique		
Préserver la ressource en eau	43	Optimiser les réseaux d'eau / rendement
	44	Inciter à l'installation de dispositif de récupération des eaux de pluie
Assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides et Valoriser et préserver la biodiversité	45	Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs sur la conservation et la gestion de la biodiversité
	46	Développer une filière de tourisme d'observation de la nature et de découverte de la biodiversité
	47	Adapter l'économie touristique de montagne à l'évolution du changement climatique
Lutter contre les risques naturels	48	Suivre les actions dans le cadre de la compétence GEMAPI
	49	Mettre en place une stratégie d'adaptation et de sécurisation liée aux risques accrus des feux de forêt

4.3 DECLINAISON DES FICHES ACTIONS

L'ensemble des actions inscrites dans le PCAET a fait l'objet d'une fiche descriptive dont l'organisation générale est présentée ci-dessous.

Rappelons que cet outil a un caractère évolutif et qu'il sera utilisé dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de plan d'action.

Présentation du contexte de l'action et lien avec les thématiques PCAET

Résultats attendus qualitatifs et quantitatifs

Etapes de mise en œuvre de l'action, calendrier

Pilotage politique et technique

Détails des coûts prévisionnels

Indicateurs de suivi et de réalisation

Incidences potentielles sur l'environnement et mesures correctives préconisées

Gains énergétiques et GES attendus

N° 1		Définir la stratégie de mobilité de PAA			
Axe opérationnel	Mettre en place un schéma de mobilité à l'échelle de PAA				
DESCRIPTION DE L'AXE					
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire de PAA se caractérise par son étendue et une faible densité de population. Il illustre toutes les problématiques liées aux déplacements en milieu rural avec une forte dépendance à la voiture individuelle qui constitue le premier poste de dépense énergétique.</p> <p>L'organisation de la mobilité étant une nouvelle compétence de PAA au titre de l'aménagement de l'espace, il revient au territoire de mettre en place un schéma de mobilité durable.</p>	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place ce schéma afin de disposer d'une feuille de route - Privilégier les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle <p>Résultats attendus :</p> <p>Porter de 2,6 à 5 % la part de déplacements effectués en vélo</p>				
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION					
Etapes opérationnelles		Calendrier			
Etat des lieux de la mobilité		2019			
Définition de la stratégie territoriale		2020			
Structuration plan d'actions et budget		2020			
Commentaires / conditions de réussites de l'action					
<p>Poste de chargé de mission mobilité à valoriser au sein de PAA</p> <p>Attention cependant à rester dans le cadre des compétences de PAA et à ne pas s'engager dans un processus qui serait trop lourd à porter</p>					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Porteur de l'action		Partenaires			
Maitre d'ouvrage : PAA	Référent technique : responsable du service transport - mobilité	Partenaires techniques : Communes (relais infos), représentants syndicaux			
Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires financiers : ADEME,			
DETALS DES COÛTS PRÉVISIONNELS					
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (jaune= fonctionnement et investissement)	Source de financement (Budget Impôté, subvention, ...)		
Etude mobilité		10 à 20 000 € HT			
OU Poste charge de mission mobilité	0,5 ETP ?				
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - 1 schéma abouti 				
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Budget dédié - Moyens humains dédiés 				
Incidences enviro , potentielles	<ul style="list-style-type: none"> +Favorise l'activité sportive quotidienne +Sécurisation des parcours - Imperméabilisation des sols à prévenir lors de création de linéaire 				
Measures ERC	<p>Faire le lien avec les préconisations du Plan Biodiversité (Juillet 2018) dans les opérations d'aménagement : végétalisation/ des imperméabilisations</p>				
Gain Energie- Climat		Gain potentiel GES	Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)		
Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)		
119 400 tCO2e	-16 700 tCO2e	451 GWh	-45 GWh		

5 UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

La mise en place d'un PCAET, pour être pérenne, doit s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Elle s'accompagne donc d'un suivi de la démarche et du plan d'actions, et d'une évaluation régulière au cours des différentes étapes, permettant les ajustements indispensables accompagnée d'une stratégie de communication.

Ces étapes sont au cœur de la réussite de la démarche. Comme pour toute évaluation d'une politique publique, il convient de mettre en œuvre un système d'observation et d'évaluation parfaitement adapté, ou plus exactement « sur mesure ».

La remontée d'informations quantitatives et qualitatives, leur analyse et leur présentation sont nécessaires pour assurer la bonne marche de la mise en œuvre.

D'autre part, des temps de bilan et d'ajustement seront indispensables pour connaître l'avancée des objectifs et prendre les décisions techniques et politiques afférentes.

Ce travail de suivi sera mené sur différents axes :

- Le suivi du rythme et de l'état d'avancement des actions et de la démarche globale par rapport au calendrier initial ;
- Le suivi des budgets alloués
- Le suivi des premiers résultats à travers l'appréciation des effets immédiats des actions sur les destinataires ciblés ;

Pour réaliser ce suivi, l'agglomération a mis en place les outils nécessaires :

- Le suivi des fiches actions par les porteurs de projet
- La centralisation des informations auprès du chargé de mission Plan Climat
- Le renseignement d'un outil Excel

Thématische	n° action	Orientations stratégiques	Actions associées	SERVICE PILOTE	CALENDRIER						AVANCEMENT	COMMENTAIRES	SUIVI BUDGETAIRE		
					2018	2019	2020	2021	2022	2023			Budget prévisionnel	Financement à étudier	Budget consommé
La sobriété énergétique du patrimoine bâti	1.1	Améliorer les performances énergétiques du patrimoine public	Mettre à disposition des communes, Accompagner les communes		X	X	X	X					125000		
	1.2	Inciter les propriétaires et les bailleurs pour la rénovation énergétique de leur patrimoine	Animer la sensibilisation et relayer l'information sur le territoire; Proposer une action d'information/sensibilisation innovante en Lancer une réflexion sur la faisabilité		X	X	X	X	X						
	1.3	Accompagner des acteurs socioéconomiques sur leur bâti et leur outil de production	Identifier et cibler les acteurs du territoire pour bénéficier du dispositif de la CCI : caves coopératives, regroupement de petits commerçants => Visite énergie entreprises												
	1.4	Créer un réseau pour identifier et prévenir	Déployer l'information au niveau de l'intercommunalité pour organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire / SLIME validé sur tout le territoire												

Le tableau de bord sera étoffé et alimenté progressivement. Il a vocation à devenir un outil de pilotage de la démarche.

6 ANNEXES

ANNEXE 1 : Programme d'actions PCAET 2020 -2025 Provence Alpes Agglomération

ANNEXE 2 : 49 fiches actions

ANNEXE 3 : Outil de suivi

ANNEXE 1 : Programme d'actions PCAET 2020 -2025 Provence Alpes Agglomération

Thématique	Orientations stratégiques	n°	Axes opérationnels	Etapes de l'action/ Descriptif /compléments d'information	Porteurs	Partenaires
Mettre en synergie l'ensemble des mobilités	Définir la stratégie de mobilité de PAA	1	Mettre en place un schéma de mobilité à l'échelle de PAA	Etat des lieux de la mobilité Définition de la stratégie territoriale Structuration du plan d'actions et budget	PAA	ADEME, Communes (relais infos), représentants syndicaux
		2	Structurer un réseau de mobilité verte	Etude de faisabilité de la voie verte (en cours) Créer la continuité des itinéraires cyclables sur PAA	PAA	les communes
	Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire	3	Favoriser le covoitage de proximité par la création d'une plateforme de partage	Lancer l'opération « Expérimentation d'un projet de mobilité partagée en milieu rural » Créer une plateforme informatique destinée à mettre en relation les usagers du territoire de PAA. Etablir un plan de déplacement domicile-travail dans les collectivités et les entreprises. Elaborer un questionnaire pour évaluer les besoins et étudier les possibilités de modification d'horaires, possibilité de covoitage, etc. Elaborer un questionnaire pour évaluer les besoins sur le territoire (à destination usagers / entreprises / scolaires)	PAA	Communes, associations
		4	Optimiser et améliorer l'offre de transport existante à destination des habitants mais aussi des touristes	- Elaborer un questionnaire pour évaluer les besoins sur le territoire (à destination usagers / entreprises / scolaires) ; - Etablir la cartographie et quantifier la fréquentation actuelle des lignes existantes / Connaître la provenance des usagers - Travailler à une concertation sur la cohérence entre les acteurs, établissements scolaires, ZA, AOT - Créer une instance de concertation des usagers (CODEV) - Organiser la remontée d'informations auprès des chauffeurs (cahier des charges).	PAA	Communes, associations, Région
		5	Améliorer l'accès au vélo sur PAA et développer l'offre électrique	Entreprendre les travaux nécessaires à la remise en état des itinéraires cyclables existants et rétablir ou créer les continuités Travailler sur la signalétique et prévoir des aménagements légers au sol Aménager des bornes de recharge et communiquer autour des installations existantes Proposer une offre de location / prêt pour tester et inciter à la pratique Encourager les collectivités à favoriser le système de prime à l'achat	PAA /communes membres	Offices de tourisme, entreprises privées et associations spécialisées dans les cycles Financement : Etat, Région, ARS
		6	Développer la filière Bio GNV (en lien avec le projet « méthanisation »)	Rechercher des subventions et des mesures d'accompagnement pour appuyer le développement de la filière Communiquer et sensibiliser Mettre en place une ligne expérimental expérimentation sur PAA (ex : ligne Marseille – Digne) en partenariat avec la Région Prendre en compte l'ensemble de la chaîne de fabrication	PAA/ GrDf	GRDF, ADEME, Région
		7	Favoriser l'utilisation des bornes de recharge pour véhicule électrique	Communiquer sur le réseau de bornes électrique existant (prévoir une communication ciblée) Inciter certaines communes à mettre à disposition un véhicule en autopartage Développer la réservation par carte bancaire de ces voitures (interopérabilité)	SDE04	Communes, entreprises, particuliers, ADEME Région

Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité alternative	8	Favoriser la mise en place de plans de déplacements pour les entreprises et les administrations	Travailler avec les entreprises et administrations du territoire : évaluer les besoins et étudier les possibilités de modification d'horaires, possibilité de covoiturage, etc. Organiser une réunion avec les têtes de réseau pour identifier les leviers	PAA/ CCI/CMA	Communes, entreprises, ADEME Région
	9	Limiter les besoins en déplacements grâce au déploiement de la fibre	Développement d'une fabrique à entreprendre sur le bâtiment Diniapolis qui proposera une offre de coworking Expérimentation d'un service de télémédecine dans le cadre du livinglab de la maison de santé pour détecter les troubles cognitifs chez les patients en bonne santé (projet DeepSpa) Expérimentation d'une plate-forme de télémédecine en lien avec le CHU de Nice (Pitem PROSOL) Expérimentation d'un outil de coordination des intervenants à domicile des personnes dépendantes (pitem Prosol) Pérennisation d'un service de télémédecine au sein de la maison de santé et du CH de Digne-les-Bains permettant l'accès à des téléconsultations de spécialistes		Opérateurs privés, Chde Digne, CHU de Nice, FEDER
	10	Rendre plus lisible l'offre de service sur tous les modes de transports	Développer une application mobile : itinéraires, horaires, etc. Organiser des rencontres/événements auprès des différents publics (marchés, clubs d'entreprises, ZA, scolaire, associations, etc.) Améliorer la lisibilité des points de vente et des tarifs entre les différents opérateurs (LER, TUD, etc.) Améliorer les fiches-horaires et l'information des usagers au niveau des arrêts de bus Harmoniser des tarifs (notamment scolaires + lignes régulières région/agglo)	PAA	Associations, Mobilité Alpine, NOSTER PACA
Structurer les actions de transition énergétique dans l'habitat	11	Communiquer sur la transition énergétique (dont la rénovation thermique et les économies d'énergie) à travers PAA et ses outils de communication	Faire partager des réussites de rénovations, d'économies d'énergies sur Provence Alpes MAG à travers des retours d'expérience publics et privés Diffuser des informations sur les aides (crédits d'impôts, CEE, ANAH) et sur les contacts (CEP, PREHH, ...) Organiser des présences sur des évènements clés pour diffuser les informations via le CEP Organiser des visites de chantiers exemplaires, démonstration sur des nouveaux matériaux	PAA/ associations	Associations, entreprises, particuliers
		Sensibiliser les enfants à la transition énergétique	Impliquer l'équipe enseignante par l'intégration au programme scolaire Former l'équipe enseignante (et les ATSEM ?) Créer d'un cahier pédagogique à l'attention des enfants (sorte de cahier énergie, présentation des éco gestes, en s'appuyant sur les spécificités du territoire et des réalisations (Possibilité de faire plusieurs cahiers à thématiques différentes (production d'EnR, éco gestes, changement climatique	PAA:/communes membres	CPIE, Ecoles, Centres de loisirs
	13	Outiller l'Agglomération pour assurer un accompagnement efficace des particuliers	Veiller à intégrer les opérations de rénovations thermiques dans le futur PLH Mener une étude de préfiguration du futur PLH Définir dans le cadre du PLH des actions favorisant la rénovation du parc de logement public ou privé (sensibilisation et accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux). Veiller à la bonne mise en œuvre de ces actions	PAA	Ingénierie par l'agglo en lien avec des partenaires, autres territoires, ADEME, CMA, CD04, ANAH
	14	Créer ou missionner un service d'accompagnement dédié pour la précarité énergétique	Réaliser un Diagnostic socio technique Mettre en place une procédure d'orientation des ménages identifiés vers l'accompagnement le plus adapté (financement, ... Coordonner les actions avec les travailleurs sociaux	PAA	ENEDIS, GrDf- ARA 04 CLER réseau pour la transition énergétique

		15	Accompagner les porteurs de projets	<p>Informier les particuliers de manière objective sur les financements, faire connaitre les entreprises RGE et accompagner à la lecture de devis. Orienter vers le dispositif le plus adapté (financement, ...)</p> <p>Prioriser les travaux à partir d'un diagnostic (travaux modulables en fonction du retour sur investissement), conseiller pour l'implantation de l'eau chaude sanitaire solaire</p> <p>Mettre en place un Espace Info Energie</p>		ENEDIS, GrDF
	Fédérer les acteurs et rendre plus lisible l'offre de rénovation / construction	16	Valoriser les métiers du bâtiment_ Communiquer et mobiliser les réseaux pour développer l'offre de formation	<p>Actions de promotion des nouveaux métiers du bâtiment et matériaux</p> <p>Acquisition des nouvelles technicités : énergies nouvelles, photovoltaïque, informatique, domotique, GTB</p> <p>Echanges entre les écoles et les entreprises, les collectivités lors de stages</p>	CMAR/ Organisation professionnelle (CAPEB, FFB)	CFA, collèges
		17	Inciter les professionnels à monter en compétence	<p>Aller à la rencontre des professionnels (tour d'horizon)</p> <p>Orienter vers l'offre de formation technique existante (Organisations professionnelles – CAPEB, FBTP, Centre AlvéoBAT de la CMAR PACA)</p> <p>Organiser des réunions d'information (dispositifs d'aides financières pour les clients, initiatives locales, développement des entreprises sur le marché de la rénovation énergétique)</p>	CMAR PACA ; Organisation professionnelle (CAPEB, FBTP)	Organisations professionnelles (CAPEB, FBTP,...)
	<i>Inciter au développement des énergies renouvelables dans le bâti notamment en auto consommation</i>	18	Appuyer le développement de système PV en autoconsommation	<p>Animer des ateliers collectifs d'information pour le grand public (autoconsommation individuelle et collective) ;</p> <p>Cartographier des projets potentiels d'autoconsommation collective</p> <p>Initier un projet pilote d'autoconsommation collective</p> <p>Accompagner techniquement, financièrement, juridiquement les porteurs de projets</p>	Energ'Ethique 04 ou structure équivalente	PAA, EDF Renouvelable, ENERCOOP PACA, Région, ADEME
		19	Mettre en place un plan de déplacement administration	<p>Réaliser un état des lieux sur les modalités de déplacements et la flotte de PAA-stratégie - plan d'actions</p> <p>Travailler avec les agents pour apporter des solutions d'amélioration et d'optimisation</p> <p>Former l'ensemble des agents à l'éco conduite</p>	PAA	Associations, entreprises
	Assurer l'exemplarité des services administratifs en termes de mobilité	20	Optimiser la flotte de véhicule de PAA	<p>Faire l'inventaire et questionner l'usage de chaque véhicule (particulier et utilitaire) : quels trajets à quelle fréquence pour quel véhicule. Usage collectif, individualisé/remisage... .</p> <p>Questionner l'impact carbone de la flotte (électrique, hybride, GnV, gasoil, essence)</p> <p>Assurer le suivi annuel des consommations et émissions de GES</p> <p>Réfléchir à la mise en place d'un pool de véhicules (utilisation mutualisé sur plusieurs services) tout en prendre en compte les spécificités/ localisation de chaque service</p>	PAA	
	Améliorer le patrimoine public (bâtiments et éclairage public)	21	Poursuivre l'accompagnement CEP pour PAA et l'ensemble des communes membres volontaires	<p>Recrutement du nouvel agent en tant que Conseiller en Energie Partagé.</p> <p>Présentation aux services de PAA et communes des actions possibles des CEP</p> <p>Déploiement des actions sur PAA et communes</p>	PAA	Communes volontaires, ADEME
		22	<i>Mettre en place un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine de PAA</i>	<p>Etablir un diagnostic affiné sur les bâtiments les plus consommateurs, les plus émetteurs, en prenant en compte la typologie d'usage de chaque bâtiment</p> <p>Rénovation des chaudières pour 6 bâtiments + mise à niveau pour vingt autres</p> <p>Programmer un plan pluriannuel de rénovation thermique</p> <p>Rénovation énergétique du centre culturel des Lauzières</p>	PAA	ADEME, Région

	23	<i>Développer les productions d'énergies renouvelables sur le patrimoine de PAA</i>	Identifier les toitures pouvant accueillir du photovoltaïque Intégrer dans la réflexion l'option « bois » lors du remplacement de chaudières	PAA	ADEME, Caisse des Dépôts	
	24	Mieux gérer les consommations de l'éclairage public	Finaliser l'état des lieux sur l'ensemble de PAA et des communes volontaires Poursuivre les actions déjà engagées sur la rénovation de l'éclairage public Établir un plan pluriannuel de rénovation par collectivité Rechercher des financements Accompagner les communes membres à la labellisation Villes et Villages Étoilés (lien CEP).	PAA:/communes membres	SDE O4, prestataires EP	
	25	Accompagner la récupération de Certificat d'économie d'énergie	Etude d'opportunité pour la création de conventions entre un délégué/PAA et PAA/communes Etude d'opportunité pour la création d'une convention unique entre PAA/communes Mise en place du choix final et participation financière communale à fixer Accompagnement des communes volontaires et PAA	PAA		
	Poursuivre les objectifs du Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage)	26	Poursuivre la prévention des déchets (dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions TZDG)	Mise en place d'un Programme Local Prévention Déchets Ménagers & Assimilés (PLPDMA) Défi des familles, des commerces et des entreprises zéro déchet Etude préalable à l'instauration d'une Tarification Incitative incluant une étude de mise en œuvre d'un dispositif de tri à la source des biodéchets	PAA	SYDEVOM, chambres consulaires, Associations, ADEME
		27	Améliorer l'économie circulaire	Etude de faisabilité d'une ressourcerie sur le bassin d'ignois Mise en place d'un pool de collectivités, de professionnels des espaces verts et de location de matériels « pilotes » ainsi que de foyers témoins, exemplaires en matière de gestion des déchets verts Mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages (harmonisation des consignes, amélioration de la qualité, densification des PAV et optimisation de la collecte) en collaboration avec le SYDEVOM et l'appel à projets CITEO Etude sur la gestion globale des biodéchets : Identification et caractérisation des gisements de déchets fermentescibles dans le cadre du projet de méthanisation	PAA	SYDEVOM, Associations, ADEME
	Déployer l'écoresponsabilité à toutes les compétences de PAA	28	Travailler sur tous les marchés publics pour intégrer des critères environnementaux	Examen du contexte juridique avec le service marché public et le pôle opérationnel Evaluation des contraintes et avantage/bénéfices liés à l'intégration des critères d'éco conditionnalité Intégration effective des critères dans les marchés	PAA	ARPE PACA
	Assurer le suivi du PCAET	29	Pérenniser les instances de pilotage du projet et évaluer les effets du PCAET	Assurer le pilotage du projet et pérenniser la gouvernance : 1 Comité de pilotage minimum par an Informer, communiquer et mobiliser autour du PCAET Renseigner les indicateurs afin de suivre l'état d'avancement des actions et des résultats obtenus Faire un bilan annuel d'avancement de l'année N et du choix des actions à mener pour l'année N+1 Réaliser le bilan à mi-parcours et l'évaluation finale du PCAET	PAA	Membres du COPIL

Thématique	Orientations stratégiques	Axes opérationnels	Etapes de l'action/ Descriptif /compléments d'information	Porteurs	Partenaires
Soutenir le déploiement des énergies locales et renouvelables	Faire émerger une filière méthanisation sur le territoire	30	Poursuivre l'étude pour un projet de méthanisation Etude sur la collecte des FFOM/DV Etude de conception Création de l'unité de méthanisation	PAA/privés	GRDF, GERES, ADEME
		31	Assurer le suivi de la charte forestière de territoire Participer aux différentes instances de gouvernance de la charte forestière Mise à jour du diagnostic de 2011 et contractualisation bureau d'étude pour l'accompagnement Rédaction de la charte Rôle d'AMO auprès des collectivités pour leurs projets bois-Forêt Améliorer la mobilisation du bois Soutenir et accompagner les entreprises de la filière Former et sensibiliser les jeunes aux métiers de la filière pour répondre aux problématiques de recrutement et de compétences dans la filière Former et informer sur les métiers du bois Valoriser le milieu forestier comme ressource touristique Intégrer la thématique pastorale	PAA	COFOR, CCVUSP, ADEME
	Maitriser le développement de la filière bois énergie	32	Développer les chaufferies bois en cohérence avec la structuration de la filière. Récupérer et valoriser la cartographie du potentiel de développement (aides et financements) des réseaux de chaleur (partenaires et relais locaux) Sensibiliser les collectivités par des visites ou manifestations sur la valorisation du bois ; Les orienter dans la mise en œuvre de leurs projets ; Communiquer et sensibiliser les porteurs de projets potentiels Assurer un approvisionnement local en bois énergie : Mobiliser davantage de bois et le trier (hiérarchiser les usages du bois) pour l'approvisionnement en bois-énergie Valoriser les bois issus du débroussaillage (bois de moindre valeur) et maintien des milieux ouverts	Communes forestières	COFOR
		33	Etre représenté au sein des instances qui statuent sur les projets des EnR (CRE, guichet unique, ..) Faire les démarches nécessaires auprès de la DDT 04, de la DREAL et du département pour que PAA soit représentée dans les instances décisionnelles Réflexion dans l'élaboration du SCOT pour planifier l'accueil des EnR qui permet d'éviter les logiques opportunistes des porteurs de projets (vers un schéma de développement des EnR sur le territoire ?)	PAA	
	Coordonner le déploiement des EnR dans le respect de la qualité paysagère et environnementale du territoire	34	Structurer des réseaux de chaleur intégrant les énergies renouvelables. Valoriser la cartographie du potentiel de développement (aides et financements) des réseaux de chaleur (partenaires et relais locaux) Renforcer l'animation sur le territoire Communiquer et sensibiliser les porteurs de projets potentiels	PAA	Communes, collèges
		35	Etudier les opportunités de productions sur l'ensemble de filières non exploitées à ce jour Valider l'opportunité d'une unité POWER TO GAS avec les opérateurs privés Mettre autour de la table les porteurs de projets Rester en veille sur l'évolution des projets expérimentaux	PAA/GRdF	CRT Gaz, Ferme solaire des Mées
		36	Développer le financement citoyen des projets EnR / la participation citoyenne aux projets EnR Cartographier les projets potentiels (SIG) Créer un fonds local d'épargne citoyenne Communiquer sur le principe du financement citoyen des EnR ; Mettre en valeur les projets du territoire (devenir acteur en intervenant sur d'autres territoires)	PAA/ Energ'Ethique 04 ou structure équivalente	Enerd'Ethic 04, Energie partagés

Inciter la transition énergétique des activités économiques du territoire	Accompagner la filière agroalimentaire à structurer les circuits courts via un Programme Alimentaire Territorial	37	Elaborer/ Structurer une stratégie de développement agricole en fonction des spécificités des filières.	Réaliser un diagnostic agricole permettant un état de lieu de la production agricole Définition d'un plan d'action à destination des agriculteurs pour adapter l'offre à la demande	PAA/communes membres	Chambres d'agriculture, SAFER, communes, terre de liens, jardins partagés, établissement de Digne Carmejane, Lycées, citoyens
		38	Favoriser la création de magasins de producteurs / marchés de producteurs adaptés au territoire et promouvoir le label Pays Gourmand	Capitaliser sur les expériences réussies de RHD circuits courts et inciter à un déploiement plus global (démarche REGAL, sourcing lycée de Carmejane Promouvoir le label Pays Gourmand auprès des restaurateurs locaux pour les inciter à utiliser les produits locaux Etudier la possibilité de structurer un point de vente direct de produits locaux (maison de produits de pays ou autre)	PAA	Chambres consulaires (agriculture, commerce et métiers), associations de producteurs locaux, association La Roue
	Promouvoir toutes les filières de valorisation des ressources locales	39	Valoriser les bois d'œuvre locaux dans les constructions publiques du territoire en lien avec le CFT	Sensibiliser les entreprises du territoire et les collectivités à travers une campagne de communication Accompagner les maîtres d'ouvrage dans le montage des dossiers	PAA /COFOR	ONF
	Fédérer les entreprises vertueuses pour les attirer sur le territoire	40	Faire évoluer les zones d'activités vers des pratiques plus vertueuses	Organiser des ateliers de concertation par ZA Mobiliser les entreprises dans la gestion de leur environnement de travail Optimiser la gestion de l'éclairage extérieur et public des ZA Animer et accompagner un groupement d'entreprises (commerçants, artisans, TPE) à travers le dispositif « Eco Défis » (CMA) Candidater au label parc+ de l'ARPE (ZA Peyruis)	PA/CMA	Chambres consulaires, union Patronale UDE
	Développer une offre de tourisme durable	41	Promouvoir le label UNESCO Géoparc de Haute Provence et favoriser son appropriation	Mener des actions pédagogiques auprès des scolaires et acteurs socio-professionnels Intégrer des démarches éco-responsables dans le cahier des charges des partenaires du Géoparc Développer de nouveaux outils de communication (site internet, identité visuelle, signalétique) Mettre en place et/ou s'associer à des évènements et des animations grand public (festival de la biodiversité Inventerre)	PAA en lien avec la CC de Sisteron	Communes, habitants, acteurs touristiques, OT, Réserve géologique, UNESCO
		42	Encourager et accompagner l'évolution des pratiques chez les hébergeurs touristiques	Organiser des sessions de formation auprès des hébergeurs sur les bonnes pratiques (maîtrise de l'énergie, rénovation énergétique et réduction des déchets) Inclure des critères d'éco responsabilité dans le cahier des charges des hébergeurs partenaires du Géoparc Doter les hébergeurs d'outils de communication sur les bonnes pratiques à destination de leurs clients	PAA	Syndicats professionnels, SIDEVOM, ADEME, Offices de tourisme, CCI
Anticiper les impacts du changement climatique	Préserver la ressource en eau	43	Optimiser les réseaux d'eau / rendement	Etablir la cartographie des réseaux d'eau Etablir un diagnostic des services d'eau Définir une sectorisation des réseaux d'eau Définir un zonage de la distribution de l'eau potable Définir un programme pluriannuel des travaux	PAA /communes membres	Agence de l'eau

		44	Inciter à l'installation de dispositif de récupération des eaux de pluie	Informer et sensibiliser des administrés aux systèmes de récupération des eaux de pluie. Vente (prix coutant) de cuves de récupération d'eau à l'instar du dispositif pour les composteurs	PAA /communes membres	Agence de l'eau
Assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides et valoriser et préserver la biodiversité	45	Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs sur la conservation et la gestion de la biodiversité	Mettre en place une gouvernance multipartenaire autour de l'organisation pérenne du festival Inventerre. Piloter des actions en faveur de la protection des milieux fragiles (zones humides, espaces forestiers sensibles...) Elaborer un guide à destination des particuliers, des collectivités, des professionnels du tourisme (par voie papier, numériques...).	PAA	Associations, collectivités, conservatoires (CBNA, CEN), ONF, syndicats (opérateurs Natura 2000 et gestionnaires de rivières)	
	46	Développer une filière de tourisme d'observation de la nature et de découverte de la biodiversité	Former le grand public, les professionnels du tourisme et des hébergeurs à l'ornithologie Labelliser les "hébergements d'oiseau" Réaliser des aménagements en faveur de l'observation de la faune sauvage dans le cadre de la valorisation éco-touristique du Lac de l'Escale	PAA	LPO, OT, hébergeurs, Espace Valléen	
	47	Adapter l'économie touristique de montagne à l'évolution du changement climatique	Projet d'études sur la mutualisation des stations de montagne (Espace Valléen) – terminé en 2017 + réflexions à mener sur le rapprochement effectif (à partir de 2020) Sensibiliser les touristes et habitants sur les conséquences déjà visibles du changement climatique sur les sites remarquables	PAA, CCI/ chargé de mission de l'Espace Valléen		
Lutter contre les risques naturels	48	Suivre les actions dans le cadre de la compétence GEMAPI	Décision de PAA concernant le transfert ou la délégation de la compétence aux structures de gestion Elaboration des conventions de délégation de compétence Révision des conventions de délégation de compétence		Syndicat Asse Bléone, SMAVD, Agence de l'eau	
	49	Mettre en place une stratégie d'adaptation et de sécurisation liée aux risques accrus des feux de forêt	Etablir un protocole en partenariat avec le SDIS 04 et les communes concernées Mener des campagnes de communication et de sensibilisation auprès des agriculteurs, des habitants et des touristes	PAA	COFOR, CRPF, CODIS 04	

N° 1	Définir la stratégie de mobilité de PAA				
Axe opérationnel	Mettre en place un schéma de mobilité à l'échelle de PAA				
DESCRIPTION DE L'AXE					
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire de PAA se caractérise par son étendue et une faible densité de population. Il illustre toutes les problématiques liées aux déplacements en milieu rural avec une forte dépendance à la voiture individuelle qui constitue le premier poste de dépense énergétique.</p> <p>L'organisation de la mobilité étant une nouvelle compétence de PAA au titre de l'aménagement de l'espace, il revient au territoire de mettre en place un schéma de mobilité durable.</p>	Effets sur : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation 			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place ce schéma afin de disposer d'une feuille de route - Privilégier les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle <p><u>Résultats attendus :</u></p> <p>Porter de 2.6 à 5 % la part de déplacements effectués en vélo</p> <p>Porter de 9 à 11% celle effectués à pieds.</p> <p>Passer de 2% à 4% l'usage des transports en communs.</p> <p>Favoriser le covoiturage</p>				
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION					
Etapes opérationnelles			Calendrier		
Etat des lieux de la mobilité			2019		
Définition de la stratégie territoriale			2020		
Structuration plan d'actions et budget			2020		
Commentaires / conditions de réussites de l'action					
Poste de chargé de mission mobilité à valoriser au sein de PAA Attention cependant à rester dans le cadre des compétences de PAA et à ne pas s'engager dans un processus qui serait trop lourd à porter					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Porteur de l'action		Partenaires			
Maître d'ouvrage : PAA	Référent technique : responsable du service transport - mobilité	Partenaires techniques : Communes (relais infos), représentants syndicaux			
Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires financiers : ADEME,			
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
Etude mobilité		10 à 20 000 € HT			
OU Poste chargé de mission mobilité		0.5 ETP ?			
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - 1 schéma abouti 				
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Budget dédié - Moyens humains dédiés - Evolution de la part modale des transports 				
Incidences enviro potentielles	Aucune				
Mesures ERC	Aucune				
Gain Energie- Climat		Gain potentiel GES	Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)		
		Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)		
119 400 tCO2e		-16 700 tCO2e	451 GWh		
			-45 GWh		

Hypothèses prises (impact de l'ensemble des actions mobilité)

Réduire de 10% les consommations du secteur transports

Réduire de 14% les émissions du secteur transports

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 2	Définir la stratégie de mobilité de PAA	
Axe opérationnel	Structurer un réseau de mobilité verte	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>Le développement de l'usage des modes doux se heurte encore souvent à la discontinuité des itinéraires, notamment lorsque ceux-ci impliquent différentes routes, et donc différents gestionnaires de voirie. Des difficultés se posent également dans la mise en œuvre d'aménagements permettant la cohabitation des modes doux avec l'automobile mais aussi entre eux (piétons/vélos). L'utilisation croissante du vélo dans la vie de tous les jours ou dans le cadre des loisirs oblige à proposer des infrastructures qui répondent aux attentes des habitants et des touristes et qui vont dans le sens d'une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.</p>	Effets sur : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Créer la continuité des itinéraires cyclables sur PAA et améliorer leur qualité. Prendre en compte les conclusions de l'étude de faisabilité de la véloroute - voie verte entre Digne-les-Bains et le carrefour Bléone-Durance.</p>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Etude de faisabilité du projet de véloroute – voie verte entre Digne-les-Bains et le Val de Durance (en cours) :		TF : Mars – Septembre 2019 (6 mois environ)
Tranche ferme (TF): étude de la faisabilité technique, juridique et économique dans une démarche prospective, pour l'aménagement d'une véloroute - voie verte entre Digne-les-Bains et le Val de Durance Elle consiste en l'établissement d'un diagnostic qui devra permettre de définir des scénarios et d'identifier l'ensemble des études complémentaires à mener.		
Tranche optionnelle (TO) : Etudes pré opérationnelles, permettant la définition d'un programme technique détaillé en vue de la création d'une VVV. Elle vise à préciser le scénario retenu et à définir un programme technique détaillé en vue du lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un marché ultérieur distinct. Les études complémentaires alimenteront ce programme. La TO serait lancée après validation de la TF.		TO : Novembre – Décembre 2019 (2 mois environ)
Commentaires / conditions de réussites de l'action		
La maîtrise d'ouvrage sur la voirie se limite pour PAA à la voie verte. Nécessite l'implication des communes membres et du département gestionnaires de la voirie		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires techniques : les communes Partenaires financiers :
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)
Etude de faisabilité		TF : 30 000€ TO : 15 000€
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	- Nombre de discontinuités traitées	

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Linéaire de pistes cyclables créé - Linéaire de pistes entretenues 			
Incidences environnementales potentielles	<ul style="list-style-type: none"> +Favorise l'activité sportive quotidienne + Sécurisation des parcours - Imperméabilisation des sols à prévenir lors de création de linéaire 			
Mesures ERC*	Faire le lien avec les préconisations du Plan Biodiversité (Juillet 2018) dans les opérations d'aménagement : végétalisation/ desimperméabilisation			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES	Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)		
NQ		NQ		

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

NQ : Non quantifiable

N° 3	Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire	
Axe opérationnel	Favoriser le covoiturage de proximité par la création d'une plateforme de partage	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	La dépendance à la voiture individuelle est forte dans la vie quotidienne des habitants du territoire et en particulier pour ceux qui résident en zone rurale. L'isolement des personnes âgées et/ou à mobilité réduite est également au cœur des problématiques sociales du territoire. Provence Alpes Agglomération souhaite expérimenter une nouvelle solution de mobilité, innovante, adaptée au milieu rural, basée sur un usage partagé de la voiture. Ce projet permettrait de répondre à une demande aujourd'hui non satisfaite, soit par l'absence de transports en commun, soit par une fréquence trop faible. Cette solution de mobilité innovante se rapproche du covoiturage, mais se distingue par le procédé : c'est le passager qui demande un trajet et le conducteur qui propose son service en réponse à la demande, et non l'inverse. Il s'agit donc d'un transport à la demande alternatif au Transport à la Demande classique (type minibus avec chauffeur).	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p><u>Le covoiturage / l'autopartage :</u> Développer le covoiturage ; Organiser l'information pour promouvoir le covoiturage localement (usagers de PAA prioritaires). Remettre du service de proximité pour les plus démunis (personnes âgées, personnes handicapées, etc.) ; Proposer une offre complémentaire aux plateformes nationales à destination des habitants du territoire.</p> <p><u>Les déplacements pendulaires :</u> Augmenter la part des salariés en mobilité douce / covoiturage / TC. Développer des transports en commun avec des déplacements organisés par zones d'activités économiques ; Bus interentreprises</p> <p>Cette action est en lien avec l'action LEADER « covoiturage solidaire »</p>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles	Calendrier	
Lancer l'opération « Expérimentation d'un projet de mobilité partagée en milieu rural »	2019-2020	
Créer une plateforme informatique destinée à mettre en relation les usagers du territoire de PAA.	2020-2021	
Etablir un plan de déplacement domicile-travail dans les collectivités et les entreprises.	2021	
Elaborer un questionnaire pour évaluer les besoins et étudier les possibilités de modification d'horaires, possibilité de covoiturage, etc.	2020	
Commentaires / conditions de réussites de l'action		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action	Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin	Partenaires techniques : communes, associations Partenaires financiers : ADEME, LEADER	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		

Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
Charge du chargé de mission mobilité	20% ETP ?	ADEME ?		
Communications (supports)	9600 €	LEADER		
Prestations sur deux ans : création/Duplication/Utilisation de services de mise en relation : outils numériques /assistance téléphonique... ; Appui technique à la mise en œuvre...	24 000 €/an sur deux ans soit 48 000 €	LEADER		
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	- Fréquentation de la plateforme de partage - Nombre d'entreprises accompagnées - Nombre de communes accompagnées			
Indicateurs de résultats	- Nombre de retour questionnaire entreprises - Nombre d'entreprises ayant mis en place un PDE - Nombre de communes ayant mis en place un PDA			
Incidences environnementales potentielles	+ Réduction du trafic routier et des nuisances sonores associées			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES			
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	119 400 tCO2e	- 850 tCO2e	451 GWh	- 3.9 GWh

Hypothèses prises :

Environ 10% des actifs pratiquent le covoiturage. Une personne effectue en moyenne environ 4000 km/an en utilisant ce mode de transport.

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 4	Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire		
Axe opérationnel	Optimiser et améliorer l'offre de transport existante à destination des habitants mais aussi des touristes		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	La mobilité étant une nouvelle compétence de PAA au titre de l'aménagement de l'espace, il revient à l'agglomération d'organiser l'offre de transport existante pas toujours lisible pour les habitants du territoire et les touristes. Il s'agit de mieux appréhender les attentes des usagers, d'harmoniser les tarifs entre les différents opérateurs et d'optimiser le taux de fréquentation des lignes en apportant une information claire sur l'offre.	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Améliorer la connaissance des besoins Soutenir et renforcer le service de transport à la demande (TAD) Intégrer dans la réflexion la desserte des sites touristiques Passer de 2% à 4% l'usage des transports en communs chez les actifs		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Elaborer un questionnaire pour évaluer les besoins sur le territoire (à destination usagers / entreprises / scolaires)			
Etablir la cartographie et quantifier la fréquentation actuelle des lignes existantes / Connaître la provenance des usagers			
Travailler à une concertation sur la cohérence entre les acteurs, établissements scolaires, ZA, AOT			
Créer une instance de concertation des usagers (CODEV)			
Organiser la remontée d'informations auprès des chauffeurs (cahier des charges).			
Commentaires / conditions de réussites de l'action			
Implication de tous les acteurs de la filière (dont les chauffeurs)			
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires techniques : Communes, associations... Partenaires financiers : Région	
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Animation			
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de questionnaires reçus - Nombre de réunions avec les acteurs - Nombre de sites touristiques desservis 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la fréquence des lignes de transport du territoire - Nombre de trajet TAD effectué - kgCO2e/km et kgCO2e/ passagers 		
Incidences environnementales potentielles	<ul style="list-style-type: none"> +Réduction des nuisances sonores (report modal) - Surconsommation pour les bus roulant sans passagers 		
Mesures ERC			

Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	119 400 tCO2e	400 tCO2e	451 GWh	1.8 GWh

Hypothèses prises :

Passer de 2% à 4% l'usage des transports en communs. (+380 actifs).

15 km / jour sur 150 j

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 5	Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire	
Axe opérationnel	Améliorer l'accès au vélo sur PAA et développer l'offre électrique	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>L'utilisation croissante du vélo dans la vie de tous les jours ou dans le cadre des loisirs oblige à faciliter la mobilité douce et proposer des infrastructures qui répondent aux attentes des habitants et des touristes. L'incitation à l'utilisation du vélo passe par le rétablissement des continuités des itinéraires cyclables (Digne-les-Bains), leur sécurisation et leur prolongation.</p> <p>D'autre part la démocratisation du vélo électrique encourage sa pratique auprès de nouveaux publics qui ne seraient jamais venus au vélo classique. Il s'agit d'amplifier l'engouement vers ce nouveau type de deux roues en prenant des mesures incitatives.</p> <p>L'objectif de cette action est d'anticiper la « révolution » des vélos électriques en créant des infrastructures et des réseaux sur l'ensemble de l'agglomération.</p> <p>PAA souhaite structurer l'itinéraire autour de la voie verte (partir de l'échelle communale).</p>	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Résorber les points noirs existants sur les itinéraires cyclables.</p> <p>Dans chaque nouvelle infrastructure routière prévoir des pistes cyclables.</p> <p>Résultats attendus : porter de 2 à 5 % la part de déplacements effectués en vélo.</p> <p>Développement des activités économiques et impact touristique (nouveaux publics).</p>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles	Calendrier	
Entreprendre les travaux nécessaires à la remise en état des itinéraires cyclables existants et rétablir ou créer les continuités		
Travailler sur la signalétique et prévoir des aménagements légers au sol		
Aménager des bornes de recharge et communiquer autour des installations existantes		
Proposer une offre de location / prêt pour tester et inciter à la pratique		
Encourager les collectivités à favoriser le système de prime à l'achat		
Commentaires / conditions de réussites de l'action		
L'OT Moyenne Durance a une offre vélo électrique (retour d'expérience à prendre en compte)		
Faire le lien avec la stratégie tourisme		
2 appels à projet sur la thématique vélo (résorption des dents creuses notamment)		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action	Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin	Partenaires techniques : SDE 04, ENEDIS, Offices de tourisme entreprises privées et associations (citoyens, environnementales, etc.), maisons de retraite, médecine du travail... Partenaires financiers : ARS, Europe, Région, ADEME	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Travaux de remise en état	Env. 100€ /ml	
Signalétique		
Achat de Vélo à Assistance électrique	2000€/ vélo	
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de panneaux implantés - Nombre de bornes électriques permettant le raccord vélo 	

Indicateurs de résultats	- Nombre de discontinuités traitées - Linéaire de pistes cyclables créé - Linéaire de pistes entretenues												
Incidences environnementales potentielles	+Favorise l'activité sportive quotidienne + Sécurisation des parcours - Imperméabilisation des sols à prévenir lors de création de linéaire - Recyclabilité des batteries des vélos électriques												
Mesures ERC	Intégrer des considérations environnementales tant sur l'impact de l'imperméabilisation des sols (choix de revêtements poreux, chaussée, végétation..), que sur l'impact sur les habitats faunistiques et floristiques et leur continuité. Intégrer l'ensemble du cycle de vie des vélos «électriques et notamment la problématique de recyclabilité des batteries (intégration du recyclage de le marché/ lors de l'achat)												
Gain Energie-Climat	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Gain potentiel GES</th> <th colspan="2">Gain potentiel (-)/ production EnR(+)</th> </tr> <tr> <th>Estat initial (2015)</th> <th>Gains attendus (2025)</th> <th>Estat initial (2015)</th> <th>Gains attendus (2025)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>119 400 tCO2e</td> <td>- 150 tCO2e</td> <td>451 GWh</td> <td>- 0.7 GWh</td> </tr> </tbody> </table>	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)		Estat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Estat initial (2015)	Gains attendus (2025)	119 400 tCO2e	- 150 tCO2e	451 GWh	- 0.7 GWh
Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)											
Estat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Estat initial (2015)	Gains attendus (2025)										
119 400 tCO2e	- 150 tCO2e	451 GWh	- 0.7 GWh										

Hypothèses prises :

Porter de de 2.6 à 5 % la part de déplacements effectués en vélo (+ 400 actifs)

10 km / jour sur 150 j

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 6	Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire		
Axe opérationnel	Développer la filière Bio GnV (Gaz naturel pour véhicule) en lien avec le projet « méthanisation »		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	Le développement d'une production de biogaz en lien avec le projet de méthanisation est une alternative à l'abandon des carburants fossiles pour les véhicules. Il permet : - de valoriser les déchets du territoire et - de réduire les émissions de GES liés au trafic automobile - de réduire la facture énergétique Aujourd'hui, l'agglomération de P2A dispose d'une borne GnV sur le site des services techniques.	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Renouveler une partie de la flotte de PAA (bus, camions de collecte des déchets, autres, etc.)		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Rechercher des subventions et des mesures d'accompagnement pour appuyer le développement de la filière			
Communiquer et sensibiliser			
Mettre en place une ligne de bus expérimentation au GnV sur PAA (ex : ligne Marseille – Digne)			
Prendre en compte l'ensemble de la chaîne de fabrication			
Commentaires / conditions de réussites de l'action			
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA/GRDF Référent technique : Chargé de mission mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires techniques : GRDF Partenaires financiers : ADEME, Région	
DÉTAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Véhicule GnV		13 500€	
SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	-		
Indicateurs de résultats	- Nombre de véhicules P2A roulant au GnV		
Incidences environnementales potentielles	+ Réduction du bruit (confort sonore) et des émissions de GES + Réduction des émissions de NOx		
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)
		0.053 kgCO2e / véh.*	

Hypothèses prises :Réduction émissions de CO₂ de 75 % par rapport à diesel

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives - Incidences potentielles négatives

N° 7	Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire				
Axe opérationnel	Favoriser l'utilisation des bornes de recharge pour véhicule électrique				
DESCRIPTION DE L'AXE					
Descriptif/ contexte	<p>L'abandon total des énergies fossiles à l'horizon 2030 passe par l'utilisation des véhicules électriques. Le territoire de PAA compte déjà un réseau de 16 bornes de recharges électriques installées par le SDE 04 en 2017 et 2018. L'objectif d'une borne tous les 100km est respecté.</p> <p>Il s'agit aujourd'hui de conforter ce réseau tout en incitant les usagers à utiliser des véhicules électriques. Mais leur prix d'achat élevé reste le principal frein à leur acquisition.</p> <p>Adosser un système d'autopartage aux bornes IRVE existantes (une voiture mise à disposition, liée à un point de recharge) peut être une entrée incitative à l'utilisation de ces nouveaux véhicules.</p> <p>Cette action correspond à des critères sociaux et solidaires : rendre accessible la voiture électrique au plus grand nombre.</p>				
Objectifs visés/ Résultats attendus	Développer la filière VE sur le territoire ; atteindre un nombre de véhicules en autopartage et un pourcentage de véhicules de particuliers en circulation dans le département à l'horizon 2025. Attractivité touristique.				
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION					
Etapes opérationnelles			Calendrier		
Communiquer sur le réseau de bornes électrique existant (prévoir une communication ciblée)					
Inciter certaines communes à mettre à disposition un véhicule en autopartage					
Développer la réservation par carte bancaire de ces voitures (interopérabilité)					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Porteur de l'action		Partenaires			
Maître d'ouvrage : SDE 04/PAA Référent technique : Vincent Heyraud Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : communes, SDE, PAA, entreprises, particuliers Partenaires financiers : ADEME, Région,			
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS					
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)			
Achat d'un véhicule électrique		18500€			
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de véhicule électrique en circulation sur le territoire				
Indicateurs de résultats	- Evolution du nombre de recharges réalisées sur les bornes SDE 04				
Incidences environnementales potentielles	<p>+ Réduction des émissions de polluants atmosphériques</p> <p>+ Réduction des nuisances sonores</p> <p>- Déploiement de batteries dont le cycle de vie n'est pas sans impact (recyclabilité, usage de terres rares notamment)</p>				
Mesures ERC	Réfléchir à un cahier des charges valorisant les véhicules (voitures et vélos) moins impactants dans leur production et/ou leur recyclage (batterie)				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES	Gain potentiel (-)/ production EnR(+)			
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	
	119 400 tCO2e	-1000 tCO2e	451 GWh	- 7.3 GWh	

Hypothèses prises : Conversion de 2% du parc en électrique par an (part de marché constatée en 2018) 15 000 km/an

*ERC : Eviter-Réduire-Compenser - + Incidences potentielles positives -Incidences potoielles négatives

N° 8	Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité alternative	
Axe opérationnel	Favoriser la mise en place de plans de déplacements pour les entreprises et les administrations	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>L'article 51 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit le plan de mobilité (PDE/PDIE) qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de l'entreprise et en particulier ceux de son personnel. Il évalue l'offre de transport existante et projetée, analyse les déplacements entre le domicile et le travail et les déplacements professionnels, comprend un programme d'actions adapté à la situation de l'établissement, un plan de financement, un calendrier de réalisation des actions, et précise les modalités de son suivi et de ses mises à jour.</p> <p>Outre des mesures sur la mobilité des personnes, il peut également comporter des mesures relatives à la promotion des moyens et usages de transports alternatifs à la voiture individuelle, à l'utilisation des transports en commun, au covoiturage et à l'autopartage, à la marche et à l'usage du vélo, à l'organisation du travail, au télétravail et à la flexibilité des horaires, à la logistique et aux livraisons de marchandises. En tant qu'organisatrice de la mobilité, PAA est identifiée comme la fédératrice de ces actions dans les zones d'activités et économiques.</p>	Effets sur : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/>
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Diminuer les déplacements en véhicule individuel</p> <p>Inciter les entreprises à élaborer un plan de déplacement interentreprise volontaire : adaptation des horaires, connaissance, etc.</p> <p>Améliorer l'accès dans ces zones d'activités et économiques (bus, stationnements vélo, etc.).</p> <p>Faire baisser le trafic automobile sur les itinéraires domicile-travail pour diminuer les émissions de GES.</p>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Travailler avec les entreprises et administrations du territoire : évaluer les besoins et étudier les possibilités de modification d'horaires, possibilité de covoiturage, etc.		
Organiser une réunion avec les têtes de réseau pour identifier les leviers		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA et chambres consulaires Référent technique : Chargé de mission mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires techniques : entreprises, les administrations Partenaires financiers : ADEME, Région
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>
Accompagnement des entreprises volontaires ?		
Coût d'un PDE ?		
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	- Nombre de réunions avec les têtes de réseaux	
Indicateurs de résultats	- Nombre de PDE/PDIE sur le territoire - Evolution du trafic sur les itinéraires domiciles travail	
Incidences environnementales potentielles	+ Réduction des nuisances sonores + Sécurisation des parcours via la limitation du trafic	
Mesures ERC		

Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	119 400 tCO2e	- 115tCO2e	451 GWh	- 0.5 GWh

Hypothèses prises :

Accompagner 2 entreprises de + de 50 salariés /an

Gain de 0.5 l /100km sur les trajets domicile travail (sur une base de 8000km/an)

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 9	Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité alternative	
Axe opérationnel	Limiter les besoins en déplacements grâce au déploiement de la fibre	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	Provence Alpes Agglomération n'a pas la compétence « infrastructures numériques » mais souhaite accompagner le développement des usages numériques. PAA reste attentive au déploiement de la fibre en cours sur son territoire qui a été confié à des opérateurs privés. Pour cela, elle porte un projet d'espace de coworking et elle est engagée dans une démarche qui vise à faciliter l'accès aux soins des citoyens du territoire tout en limitant leurs déplacements à travers un service de télémédecine.	Effets sur : <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Communiquer sur le télétravail et promouvoir les lieux de coworking Communiquer sur l'action télé médecine engagée par PAA	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Développement d'une fabrique à entreprendre sur le bâtiment Diniapolis qui proposera une offre de coworking		2019-2020
Expérimentation d'un service de télémédecine dans le cadre du livinglab de la maison de santé pour détecter les troubles cognitifs chez les patients en bonne santé (projet DeepSpa)		2020
Expérimentation d'une plate-forme de télémédecine en lien avec le CHU de Nice (Pitem PROSOL)		2021-2023
Expérimentation d'un outil de coordination des intervenants à domicile des personnes dépendantes (pitem Prosol)		
Pérennisation d'un service de télémédecine au sein de la maison de santé et du CH de Digne-les-Bains permettant l'accès à des téléconsultations de spécialistes		2022
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Renaud ROUQUETTE Référent politique : Patricia GRANET/Philip NICOLOSI/Bruno ACCIAI		Partenaires techniques : opérateurs privés, CH de digne, CHU de Nice Partenaires financiers : Feder (Pitem Prosol Alcotra)
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)
Fabrique à entreprendre		Investissement en cours de définition Fonctionnement : 63 K€
Projet DeepSpa		A définir
Outil de coordination à domicile		117 K€
Expérimentation Plate-forme télémédecine		Coût intégré dans le suivi du Pitem Prosol
Pérennisation Télémédecine		A définir
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	- Nombre de télé consultation	

Indicateurs de résultats	- Fréquentation de l'espace de coworking			
Incidences environnementales potentielles	+ Réduction du nombre de déplacement et de voiture sur les routes + Amélioration de la qualité de l'air (particules, abrasion pneumatiques, freins,)			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
		- 14 tCO2e		- 65 MWh

Hypothèses prises :

Permettre à 10 personnes de limiter leurs déplacements domicile- travail (espace de co working)

Gain de 30 km / j sur 100j par an

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 10	Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité alternative			
Axe opérationnel	Rendre plus lisible l'offre de service sur tous les modes de transports			
DESCRIPTION DE L'AXE				
Descriptif/ contexte	<p>En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable, Provence Alpes Agglomération doit, en plus d'organiser les réseaux de transport de voyageurs et des scolaires, mieux communiquer sur l'offre (<i>lignes, horaires, tarifs...</i>), améliorer sa lisibilité, mettre en place des outils et des services pour faciliter l'intermodalité (<i>billettique, information en temps réel, application mobile, voire à terme la création d'une centrale de mobilité</i>). L'offre en termes de transports en commun existe, mais elle est sous-utilisée, soit parce qu'elle est peu convaincante par rapport à la voiture, soit méconnue par manque de communication.</p>			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faciliter l'utilisation des transports durables et agir sur le changement de comportements. Rendre plus lisible l'offre de service pour inciter les usagers à emprunter les transports en commun. Améliorer l'information multimodale pour favoriser l'intermodalité (<i>site Internet, réseaux sociaux, campagnes de sensibilisation...</i>).</p>			
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
Etapes opérationnelles			Calendrier	
Développer une application mobile : itinéraires, horaires, etc.			2021-2022	
Organiser des rencontres/événements auprès des différents publics (marchés, clubs d'entreprises, ZA, scolaire, associations, etc.)			2020-2025	
Améliorer la lisibilité des points de vente et des tarifs entre les différents opérateurs (LER, TUD, etc.)			2020	
Améliorer les fiches-horaires et l'information des usagers au niveau des arrêts de bus			2020	
Harmoniser des tarifs (<i>notamment scolaires + lignes régulières région/agglo</i>)			2020	
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE				
Porteur de l'action		Partenaires		
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires techniques : Associations, Mobilité Alpine, NOSTER PACA Partenaires financiers :		
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)	
Budget communication ?				
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	Nombre d'évènements intégrant la sensibilisation à la mobilité			
Indicateurs de résultats	Evolution de la fréquentation des lignes de bus			
Incidences enviro potentielles	Aucune			
Mesures ERC	Aucune			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)		Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	Difficilement quantifiable			Difficilement quantifiable

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 11	Sensibiliser à la rénovation énergétique			
Axe opérationnel	Communiquer sur la transition énergétique			
DESCRIPTION DE L'AXE				
Descriptif/ contexte	L'appropriation par les habitants des enjeux de la rénovation énergétique de l'habitat est un facteur clé de la réussite de la mise en œuvre d'un programme de rénovation. Une communication engageante sur les coûts bénéfices à travers des retours d'expérience et la diffusion d'informations fiables sur les aides financières possibles relèvent pleinement du rôle de PAA à travers son Plan climat et les missions du conseiller en énergie partagé.	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Toucher un maximum de propriétaires occupants et bailleurs Mettre en valeur de l'action PAA pour le Plan Climat Communication Grand Public (Mag et site internet de PAA)			
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
Etapes opérationnelles			Calendrier	
Faire partager des réussites de rénovations, d'économies d'énergies sur Provence Alpes MAG à travers des retours d'expérience publics et privés				
Diffuser des informations sur les aides (crédits d'impôts, CEE, ANAH) et sur les contacts (CEP, PREHH, ...)				
Organiser des présences sur des événements clés pour diffuser les informations via le CEP				
Organiser des visites de chantiers exemplaires, démonstration sur des nouveaux matériaux				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action		Partenaires		
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission transition énergétique et CEP Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : associations, entreprises, particuliers Partenaires financiers :		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)	
Animation				
Budget communication				
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	- Nombre de réunions/événements intégrant des informations sur la rénovation de l'habitat - Nombre de visites de sites exemplaires			
Indicateurs de résultats				
Incidences environnementales potentielles	Aucune			
Mesures ERC	Aucune			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	68 240 tCO2e	-160 tCO2e	330 GWh	_0.7 GWh

Hypothèses prises :

Env. 30 ménages sensibilisés/ an. Gain de 35%

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives 8 Incidences potentielles négatives

N° 12	Sensibiliser à la rénovation énergétique			
Axe opérationnel	Sensibiliser les enfants à la transition énergétique			
DESCRIPTION DE L'AXE				
Descriptif/ contexte	<p>Le public scolaire est un vecteur privilégié pour la sensibilisation des adultes (parents). Les enfants, devenus adulte, seront également plus réceptifs/sensibles aux sujets liées au développement durable.</p> <p>Dans le cadre des programmes d'éducation à l'environnement, les enjeux de la transition énergétique peuvent être abordés de façon ludique auprès des enfants des écoles et collèges ainsi que les centres de loisirs de PAA. La réussite de cette action passe par une bonne implication de l'équipe enseignante pour qu'elle ne se sente pas contrainte.</p>	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	La sensibilisation d'un maximum de classes et d'enfants dans les centres de loisirs.			
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
Etapes opérationnelles		Calendrier		
Impliquer l'équipe enseignante par l'intégration au programme scolaire				
Former l'équipe enseignante (et les ATSEM ?)				
Créer d'un cahier pédagogique à l'attention des enfants (sorte de cahier énergie, présentation des éco gestes,) en s'appuyant sur les spécificités du territoire et des réalisations .				
Possibilité de faire plusieurs cahiers à thématiques différentes (production d'EnR, éco gestes, changement climatique...)				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action		Partenaires		
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission transition énergétique et TZGZD Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : CPIE, Ecoles, centres de loisirs Partenaires financiers :		
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS				
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)	
Budget communication				
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	- Création d'un cahier pédagogique			
Indicateurs de résultats	- Nombre d'enfants sensibilisés			
Incidences enviro potentielles	Aucune			
Mesures ERC	Aucune			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	/	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 13	Outiller l'Agglomération pour assurer un accompagnement efficace des particuliers		
Axe opérationnel	Intégrer un volet rénovation énergétique du parc de logement (public ou privé) dans le futur PLH porté par PAA		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	<p>Exerçant la compétence Equilibre Social de l'Habitat, l'agglomération se doit d'élaborer un Programme Local de l'Habitat, document support de l'expression du projet de territoire en la matière.</p> <p>Compte tenu des enjeux énergétiques que représente le parc de logement sur le territoire, le PLH devra aborder la question de la rénovation de l'habitat et définir des actions ciblées dans ce domaine, en particulier pour lutter contre la précarité énergétique.</p>		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Favoriser la rénovation énergétique du parc de logement qu'il soit public ou privé sur le territoire de l'agglomération		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Mener une étude de préfiguration du futur PLH			2019-2020
Définir dans le cadre du PLH des actions favorisant la rénovation du parc de logement public ou privé (sensibilisation et accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux).			2020-2022
Veiller à la bonne mise en œuvre de ces actions			2022-2025
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission transition énergétique, chargé de mission PLH Référent politique : Philippe POULEAU		Partenaires techniques : les bureaux d'études, les entreprises fournisseurs de matériaux, etc, Partenaires financiers : ADEME, CMA, CD04, ANAH, CR PACA	
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Etude PLH		100 000 €	Région ?
Animation PLH			
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions inscrites en faveur de la rénovation du parc de logement 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de logements rénovés 		
Incidences enviro potentielles			
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)
	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

Structurer les actions de transition énergétique dans l'habitat

N° 14	Outiler l'Agglomération pour assurer un accompagnement efficace des particuliers		
Axe opérationnel	Créer ou missionner un service d'accompagnement dédié à la précarité énergétique		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	<p>Face au coût croissant de l'énergie et à l'évolution d'un habitat vieillissant, la population de PAA est particulièrement exposée à la montée de la précarité énergétique. Malgré des objectifs nationaux et régionaux ambitieux, la rénovation énergétique reste difficile à mettre en œuvre sur les territoires de la Région.</p> <p>A défaut de la création d'une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec d'autres EPCI du département, PAA souhaite tout de même créer ou missionner un service d'accompagnement dédié à la précarité énergétique dans le cadre du futur PLH.</p> <p>Le département 04 et la CAF s'interrogent sur l'opportunité de mettre en place un Service Local d'Intervention à la Maîtrise des Energies (SLIME). Ce programme a pour vocation d'aider les collectivités à organiser des actions de lutte contre la précarité énergétique.</p>	Effets sur : <ul style="list-style-type: none"> ● Maîtrise de l'énergie ● GES ● EnR ● Qualité de l'air ○ Séquestration ● Adaptation 	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Coordination des actions de lutte contre la précarité énergétique avec les acteurs sociaux		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles		Calendrier	
Réaliser un diagnostic socio technique (voir étude de préfiguration de la PREH) en lien avec le dispositif PRECARITER d'ENEDIS		2020	
Mettre en place une procédure d'orientation des ménages identifiés vers un accompagnement dédié		20210-2021	
Coordonner les actions avec les travailleurs sociaux		2021-2025	
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission transition énergétique et PLH Référent politique : Philippe POULEAU		Partenaires techniques : Enedis - GrDf- ARA 04 Partenaires financiers : CLER réseau pour la transition énergétique	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)	
Réalisation d'un diagnostic	15 000 €	ADEME	
Mise en place du service dédié : financement d'un demi-poste d'accompagnateur précarité énergétique (10 diagnostics socio-techniques, 8 accompagnements légers, quelques ateliers collectifs en première approche)	20 000 €/an		
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'orientations réalisées par les travailleurs sociaux - Nombre de diagnostics réalisés - Nombre d'accompagnement écogestes / petits travaux réalisés - Nombre d'accompagnements lourds réalisés - Nombre d'ateliers collectifs réalisés 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires sortis du dispositif - Economies d'énergie réalisées 		

Structurer les actions de transition énergétique dans l'habitat

Incidences environnementales potentielles	+ Confort thermique des bâtiments + Amélioration de la qualité de l'air intérieur			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+) 	
	Estat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Estat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	68 240 tCO2e	-60 tCO2e	330 GWh	- 0.25 GWh

Hypothèses prises :

Env. 10 ménages accompagnés / an. Gain de 35%

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

Incidences potentielles négatives

Structurer les actions de transition énergétique dans l'habitat

N° 15	Outiler l'Agglomération pour assurer un accompagnement efficace des particuliers					
Axe opérationnel	Accompagner les porteurs de projets					
DESCRIPTION DE L'AXE						
Descriptif/ contexte	A l'image de l'accompagnement SPANC et dans les mêmes objectifs que les plateformes de rénovation énergétique de l'habitat, il s'agit pour PAA d'apporter un service aux habitants du territoire en assurant un accompagnement des particuliers qui souhaitent rénover leur logement : conseils et aiguillage sur le montage des dossiers, accompagnement opérationnel sur les aides, des travaux... La création de ce guichet unique nécessite une clarification du périmètre d'intervention du futur PLH et une bonne coordination avec l'ensemble des acteurs locaux de la rénovation.					
Objectifs visés/ Résultats attendus	Accompagner et conseiller les particuliers sur les financements existants, les préconisations de travaux, l'implantation d'unités de production d'énergie renouvelable					
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION						
Etapes opérationnelles			Calendrier			
Informer les particuliers de manière objective sur les financements, faire connaitre les entreprises RGE et accompagner à la lecture de devis. Orienter vers le dispositif le plus adapté (financement, ...)			2022-2025			
Prioriser les travaux à partir d'un diagnostic (travaux modulables en fonction du retour sur investissement), conseiller pour l'implantation de l'eau chaude sanitaire solaire			2022-2025			
Mettre en place un Espace Info Energie						
ORGANISATION OPERATIONNELLE						
Porteur de l'action			Partenaires			
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission transition énergétique et PLH Référent politique : Philippe POULEAU			Partenaires techniques : Enedis – GrDf Partenaires financiers : Région/ ADEME			
DÉTAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS						
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)		Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
Budget alloué		A définir dans le cadre du PLH				
SUIVI – EVALUATION						
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de porteurs de projets accompagnés - Nombre de travaux financés 					
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Budget dédié à l'aide à la rénovation thermique - Nombre de bénéficiaires sortis du dispositif - Economies d'énergie réalisées 					
Incidences environnementales potentielles	<p>+ Confort thermique des bâtiments + Amélioration de la qualité de l'air intérieur</p>					
Mesures ERC						
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)			
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)		
	68 240 tCO2e	-6780 tCO2e	330 GWh	- 31 GWh		

Structurer les actions de transition énergétique dans l'habitat

Hypothèses prises : 1.1% du parc de résidences principales (env. 250 logements) réhabilité énergétiquement par an passage étiquette C (env. 300 kWh/m²/an) - surface habitable 70m²

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 16	Fédérer les acteurs et rendre plus visible l'offre de rénovation-construction		
Axe opérationnel	Valoriser les métiers du bâtiment, communiquer et mobiliser les réseaux pour développer l'offre de formation		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	La massification des opérations de rénovation énergétique de l'habitat passe par une adaptation des professionnels des métiers du bâtiment aux nouvelles technologies et à l'utilisation de nouveaux matériaux. A travers ces missions de formation, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat s'inscrit dans cette volonté d'impliquer les professionnels dans la transition énergétique.	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Développer l'offre de formation Attirer les jeunes vers les nouveaux métiers du bâtiment Améliorer l'image des métiers avec un plan de carrière possible et des évolutions		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles	Calendrier		
Actions de promotion des nouveaux métiers du bâtiment et matériaux	2020- 2021		
Acquisition des nouvelles technicités : énergies nouvelles, photovoltaïque, informatique, domotique, GTB	2022-2025		
Echanges entre les écoles et les entreprises, les collectivités lors de stages	2020-2025		
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action	Partenaires		
Maître d'ouvrage : CMAR, Organisation professionnelle (CAPEB, FBTP) Référent technique : Alexandre Monteil Référent politique : Patrick Vivos	Partenaires techniques : CFA, collèges, enseignants/formateurs, Partenaires financiers :		
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS			
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)		Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	- Nombre d'actions de promotions		
Indicateurs de résultats			
Incidences enviro potentielles			
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)
/	/	/	.

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

 Incidences potentielles négatives

N° 17	Fédérer les acteurs et rendre plus visible l'offre de rénovation-construction			
Axe opérationnel	Inciter les professionnels à monter en compétence			
DESCRIPTION DE L'AXE				
Descriptif/ contexte	Les qualifications existantes RGE/Qualibat ne sont pas suffisantes ni réellement qualifiantes. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat souhaite répondre aux besoins actuels en technicité accrue et nouveaux métiers (solaire, PAC, ITE,) en sensibilisant les artisans-salariés, bureau d'étude, architecte... aux formations techniques et maîtrise du geste ainsi qu'à la connaissance de la diversité des matériaux en particulier locaux.	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Mobiliser les professionnels du bâtiment et les orienter vers de nouvelles activités			
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
Etapes opérationnelles	Calendrier			
Aller à la rencontre des professionnels (tour d'horizon)	Lancement septembre 2019			
Orienter vers l'offre de formation technique existante (Organisations professionnelles – CAPEB, FBTP, Centre AlvéoBAT de la CMAR PACA)	Lancement septembre 2019			
Organiser des réunions d'information (dispositifs d'aides financières pour les clients, initiatives locales, développement des entreprises sur le marché de la rénovation énergétique)	Lancement septembre 2019			
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action	Partenaires			
Maître d'ouvrage : CMAR Référent technique : Alexandre Montel Référent politique : Patrick Vivos	Partenaires techniques : Organisation professionnelle (CAPEB, FBTP) Partenaires financiers :			
DÉTAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS				
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
Temps agent + frais de déplacement pour 20 entretiens individualisés	10 000 €			
4 Réunions d'information (préparation réunion, communication, location salle, temps agents, apéritif) annuelles	5 000 €			
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	- Nombre d'actions de promotion menées			
Indicateurs de résultats				
Incidences environnementales potentielles				
Mesures ERC	Intégrer la notion de coût global ainsi que l'analyse de cycle de vie comme outil d'aides à la décision sur différentes projets de construction/ rénovation : impacts des matériaux et durabilité, efficacité énergétique,			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
	/	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 18	Inciter au développement des énergies renouvelables dans le bâti notamment en auto consommation	
Axe opérationnel	Appuyer le développement de systèmes photovoltaïques en autoconsommation	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>La production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation reste largement sous exploitée sur le territoire de PAA, alors que le cadastre solaire démontre de fortes potentialités de développement. Par ailleurs, il s'agit de trouver des alternatives à l'installation des parcs photovoltaïques au sol consommateurs d'espaces naturels et agricoles.</p>	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Développer l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en favorisant le recours à l'autoconsommation. Augmenter l'autonomie énergétique locale. Diminuer les consommations énergétiques (électricité nucléaire notamment).</p>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles	Calendrier	
Animer des ateliers collectifs d'information pour le grand public (autoconsommation individuelle et collective) ;	2019-2020	
Cartographier des projets potentiels d'autoconsommation collective	2020	
Initier un projet pilote d'autoconsommation collective (Volonne ?)	2019 - 2020	
Accompagner techniquement, financièrement, juridiquement les porteurs de projets	2020-2025	
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action	Partenaires	
Maître d'ouvrage : Energ'éthique 04 Référent technique : Chargé de mission maîtrise de l'énergie Référent politique : Patrick Vivos	Partenaires techniques : PAA, EDF Energies Renouvelables, ENERCOOP PACA Partenaires financiers : Région, ADEME	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Animation d'ateliers collectifs	250 € par atelier (fonctionnement) 500 € pour la préparation des ateliers (investissement)	
Cartographier des projets potentiels d'autoconsommation collective	10000 €	
Initier un projet pilote d'autoconsommation collective	Etude préalable environ 8500 € Investissement : en fonction des résultats de l'étude	EDF Energies renouvelables Mairie de Volonne ADEME / région Smart PV 3.0 ?
Accompagnement technique, financier et juridique des porteurs de projet	Dépendant de la taille du projet	
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers collectifs réalisés - Nombre de projets d'autoconsommation individuelle accompagnés - Nombre de projets d'autoconsommation collective accompagnés 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Puissance totale des installations individuelles - Puissance totale des installations collectives 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'autoconsommation - Taux d'autoproduction 												
Incidences environnementales potentielles	<p>+ Réduction des soutirages réseau : diminution des GES et des déchets nucléaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de 'intégration paysagère et architecturale - Recyclabilité des matériaux utilisés (PV) 												
Mesures ERC	Intégrer systématiquement une réflexion sur l'analyse de cycle de vie (impact sur l'ensemble de la durée de l'installation) d'un projet de développement d'énergie renouvelable (notamment pour le photovoltaïque et la recyclabilité de panneaux)												
Gain Energie-Climat	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Gain potentiel GES</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Gain potentiel (-)/ production EnR(+)</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">Etat initial (2015)</th> <th style="text-align: center;">Gains attendus (2025)</th> <th style="text-align: center;">Etat initial (2015)</th> <th style="text-align: center;">Gains attendus (2025)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)		Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)				
Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)											
Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)										

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 19	Assurer l'exemplarité des services administratifs en termes de mobilité		
Axe opérationnel	Mettre en place un plan de déplacement administration		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	Même si la loi ne l'y contraint pas, PAA souhaite mettre en place un plan de déplacement afin d'encourager ses agents à opter pour des solutions alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture dans les déplacements domicile/travail. La grande majorité des 300 agents de PAA travaillent à Digne-les-Bains mais ne résident pas dans la ville centre. Il s'agit de les encourager à covoiturer, emprunter les transports en commun ou bien des modes de déplacement non motorisés pour les résidents les plus proches de leur lieu de travail.	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Donner l'exemple au sein de PAA Favoriser l'abandon du véhicule individuel pour se rendre sur son lieu de travail Appliquer les incitateurs financiers prévus dans le cadre légal (aide au vélo)		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Réaliser un état des lieux sur les modalités de déplacements et la flotte de PAA			2019
Travailler avec les agents pour apporter des solutions d'amélioration et d'optimisation Créer un règlement intérieur			2020
Former l'ensemble des agents à l'éco conduite			2021
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Chargé de mission Mobilité Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires techniques : association d'usagers, communes, autres administrations Partenaires financiers :	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Formation écoconduite		Entre 200€ et 500€ / agent	
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un règlement intérieur - Nombre d'agents suivis à l'éco conduite 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la consommation de carburants - Empreinte carbone des déplacements des agents - Evolution de la part modal des déplacements domicile travail des agents 		
Incidences enviro potentielles	+ Réduction des émissions de polluants atmosphériques		
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)
Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	
675 tCO2e	- 80 tCO2e	2600 MWh	
- 390 MWh			

Hypothèses prises sur la flotte P2A (BOM compris):

Réduction de 7% de la consommation de la flotte
190 kg de CO2 économisés pour 15 000 km parcourus

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 20	Assurer l'exemplarité des services administratifs en termes de mobilité		
Axe opérationnel	Optimiser la flotte de véhicule de PAA		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	<p>PAA dispose d'un parc de véhicules à moteur à usage divers et d'ancienneté variée. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité laisse apparaître que la consommation de carburant des véhicules intercommunautaires est le troisième poste d'émissions avec 345 tCO2e. Il s'agit d'optimiser l'utilisation de ces véhicules en fonction de leur destination, du type d'énergie qu'ils consomment et du nombre annuel de km qu'ils parcourent.</p>		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Rationaliser l'utilisation de la flotte Améliorer la viabilité des véhicules et envisager le remplacement des moteurs diesel. Evaluer l'impact carbone de la flotte et assurer un suivi des consommations/émissions</p>		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Faire l'inventaire et questionner l'usage de chaque véhicule (particulier et utilitaire) : quels trajets à quelle fréquence pour quel véhicule. Usage collectif, individualisé/remisage. ...			2019/2020
Questionner l'impact carbone de la flotte (électrique, hybride, GnV, gasoil, essence)			2020
Assurer le suivi annuel des consommations et émissions de GES			2020
Réfléchir à la mise en place d'un pool de véhicules (utilisation mutualisée sur plusieurs services) tout en prenant en compte les spécificités/ localisation de chaque service			
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : responsable du service transports Référent politique : Emmanuelle Martin		Partenaires techniques : GrDF, SDE 04 Partenaires financiers :	
DÉTAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de nombre de véhicule / agent - Evolution de la consommation de carburants - Empreinte carbone des déplacements des agents 		
Incidences environnementales potentielles	<p>+ Réduction des émissions de polluants atmosphériques</p>		
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)
	350 tCO2e	Dépend des décisions prises qui seront faites	2600 MWh
		Dépend des décisions prises qui seront faites	

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser –

+ Incidences potentielles positives - Incidences potentielles négatives

N° 21	Améliorer le patrimoine public bâti (bâtiments et éclairage public)	
Axe opérationnel	Poursuivre l'accompagnement CEP pour PAA et l'ensemble des communes membres volontaires	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>PAA compte 46 communes sur 48 000 habitants. Un Conseiller en énergie partagé doit intervenir au niveau des consommations d'énergie, de télécommunication, d'eau etc. Il identifie les gisements d'économie, propose des actions, conseille, accompagne, etc. Un CEP déjà en poste est mutualisé avec les communes de son territoire initial (ex-CCMD). Un second poste bénéficie d'une aide de l'ADEME pour 3 ans. Il convient de déployer l'action tant au niveau de PAA que des communes volontaires.</p> <p>Pour cela, une réorganisation des missions des CEP pour répondre aux actions prioritaires de PAA sera nécessaire.</p> <p>L'objectif est de mutualiser 2 agents avec les communes volontaires en lien avec un référent local.</p> <p>Les thématiques d'intervention de CEP sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des consommations d'énergie, évaluer des objectifs 3x20% - Préconisation sur la rénovation de bâtiments et éclairage public - Développement des énergies renouvelables, réseaux de chaleur, - Sensibilisation des services de PAA et des communes membres sur leur patrimoine, - Opération programmée de l'implantation du solaire couplée avec l'isolation des combles, - Valorisation des CEE,... 	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Réorganisation des missions pour répondre aux actions prioritaires de PAA.</p> <p>Réduire de 20% des consommations des bâtiments intercommunautaires et communaux (pour les communes volontaires)</p> <p>Anticiper autant que possible les interventions sur les bâtiments (changement de chaudières, ouvrants, ...)</p>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Recrutement du nouvel agent en tant que Conseiller en Energie Partagé		Juin 2019
Présentation aux services de PAA et communes des actions possibles des CEP		Juin 2019
Déploiement des actions sur PAA et communes		Septembre 2019 à 2025
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : Responsable du service CEP Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : services de PAA et communes volontaires Partenaires financiers : ADEME et communes volontaires
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>
Frais de personnel actuel		35 000 €/an en fonctionnement
		0 €

Recrutement CEP	130 700 €/3ans	72 000 € ADEME		
Communication	9 300 €/3ans			
Investissement matériel	3 000 €			
Participation des communes		20 000 €/an		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi annuel des consommations des bâtiments publics - Nombre d'opérations menées sur le parc bâti 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Economies d'énergie réalisées 			
Incidences enviro potentielles	+ Confort thermique des bâtiments			
Mesures ERC	<p>Mener une réflexion sur les matériaux de rénovation utilisé (possibilité d'intégrer des matériaux bio sourcés : bois, isolant végétal,</p> <p>Effectuer des tests réguliers de la qualité de l'air dans les bâtiments publics rénovés (écoles notamment) en lien avec les préconisations du Plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur lancé en 2013 par les ministères de l'Environnement et de la Santé.</p>			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	550 tCO2e	- 127 tCO2e	3820 MWh	- 580 MWh

Hypothèses prises sur les bâtiments de P2A :

Réduction de 20% de consommation du patrimoine

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 22	Améliorer le patrimoine public bâti (bâtiments et éclairage public)	
Axe opérationnel	Etablir un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine de PAA	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire de Provence Alpes Agglomération compte un grand nombre de bâtiments tertiaires et de logements anciens et énergivores. Au total, ils consomment 3.8 Gwh et émettent 550 tCO2e. Les consommations sont couvertes à 67 % par l'électricité puis 18% par le gaz et 15% par le fioul. Sur les quelques 75 bâtiments que gère l'agglomération, priorité sera donnée aux 40 établissements les plus anciens et les plus utilisés, tant par le public que par les agents. L'optimisation du fonctionnement des bâtiments doit passer dans un premier temps par un état des lieux des bâtiments intercommunaux, mettant à jour les diagnostics déjà établis afin de prioriser ceux à faire entrer dans une étude globale. Cette étude sera confiée à un prestataire extérieur et aura pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'optimisation des bâtiments en termes de performance énergétique, - une aide à la décision sur l'opportunité de mutation des systèmes de chauffage couplés à des réseaux intelligents : chaufferie bois, énergie solaire thermique et photovoltaïque, géothermie... - une recherche dans l'efficacité des systèmes d'éclairages et de réduction de la consommation d'eau. <p>Cette étude orientera les travaux à entreprendre sur les bâtiments retenus comme prioritaires. Elle permettra de doter l'agglomération d'un plan pluri annuel d'investissement. Par ailleurs, une rénovation des chaudières est programmée pour 6 bâtiments ainsi qu'une rénovation énergétique des bâtiments du pôle culturel des Lauzières à Château-Arnoux – Saint-Auban.</p>	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Disposer d'une vision patrimoniale globale sur les bâtiments de P2A</p> <p>Réduire de 20% des consommations des bâtiments intercommunautaires et communaux (pour les communes volontaires)</p> <p>Anticiper autant que possible les interventions sur les bâtiments (changement de chaudières, ouvrants, ...)</p>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles		
Etablir un diagnostic affiné sur les bâtiments les plus consommateurs, les plus émetteurs, en prenant en compte la typologie d'usage de chaque bâtiment : AMO pour établir dossier Phase audit Phase orientations Rendu programmation finale		
	2019/2021	
Rénovation des chaudières pour 6 bâtiments + mise à niveau pour vingt autres	2020/2023	
Programmer un plan pluriannuel de rénovation thermique	2021	
Rénovation énergétique du centre culturel des Lauzières	2020/2022	
Contrainte d'objectif sur le niveau d'exigence des réductions des consommations d'énergie		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		

Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : responsable du service bâtiments Référent politique : Denis Baille		Partenaires techniques : ADEME, ENEDIS Partenaires financiers : Région PACA – CRET 2 ^{ème} génération	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>
Diagnostic		160 000 €	CRET Région (30 %)
Rénovation chaufferies		650 000 € sur 5 ans	CRET Région (30 %)
Rénovation du centre culturel des Lauzières		1 627 344 € sur 3 ans	CRET Région (30 %)
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	- Budget alloué aux travaux de rénovation énergétique		
Indicateurs de résultats	- Gain énergétique réalisés par opération (CEE)		
Incidences environnementales potentielles	+ Confort thermique des bâtiments		
Mesures ERC	Mener une réflexion sur les matériaux de rénovation utilisés (possibilité d'intégrer des matériaux bio source : bois, isolant végétal, Effectuer des tests réguliers de la qualité de l'air dans les bâtiments publics rénovés (écoles notamment) en lien avec les préconisations du Plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur lancé en 2013 par les ministères de l'Environnement et de la Santé		
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)
	550 tCO2e	- 127 tCO2e	3820 MWh
		Gains attendus (2025)	
		- 580 MWh	

Hypothèses prises sur les bâtiments de P2A :

Réduction de 20% de consommation du patrimoine

ERC : Eviter, Réduire, Compenser*+ Incidences potentielles positives****- Incidences potentielles négatives**

N° 23	Améliorer le patrimoine public bâti (bâtiments et éclairage public)		
Axe opérationnel	Développer les productions d'énergies renouvelables sur le patrimoine de PAA		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	PAA possède un patrimoine d'une centaine de bâtiments sur un territoire reconnu pour être un des plus ensoleillé de France. Ce dernier est également riche d'un gisement en bois très important. Toutefois de nombreux freins subsistent dans l'exploitation de ces ressources (techniques, réglementaires, financiers...). L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures et le remplacement des chaudières au fioul par des chaudières bois permettrait de développer les productions d'énergies renouvelables sur son patrimoine.	Effets sur :	<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Augmenter la part des ENR dans la consommation globale des bâtiments et réduire la facture énergétique. Etudier le potentiel de toitures favorables à l'installation de panneaux photovoltaïques et de bâtiments pouvant accueillir une chaudière au bois.		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Identifier les toitures pouvant accueillir du photovoltaïque			2020
Intégrer dans la réflexion l'option « bois » lors du remplacement de chaudières			2020-2025
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : responsable du service bâtiment Référent politique : Denis Baille		Partenaires techniques : Partenaires financiers : ADEME (Fonds chaleur), (contrat patrimonial de développement des ENR thermiques), Caisse des Dépôts	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	Nombre de projets de rénovations intégrant une réflexion sur l'intégration de renouvelable		
Indicateurs de résultats	Part des besoins énergétique des bâtiments couverts par du renouvelable		
Incidences enviro potentielle	+ Production locale de l'énergie <i>Prise en compte de l'intégration paysagère à prendre en compte</i> <i>- Recyclabilité des matériaux utilisés (PV)</i>		
Mesures ERC	Engager une réflexion sur les enjeux de l'autoconsommation et du stockage de l'énergie relativement aux dispositions législatives de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Intégrer systématiquement une réflexion sur l'analyse de cycle de vie (impact sur l'ensemble de la durée de l'installation) d'un projet de développement d'énergie renouvelable (notamment pour le photovoltaïque et la recyclabilité de panneaux).		
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)
	550 tCO2	- 90 tCO2e	/
			+ 750 MWh

Hypothèses prises sur les bâtiments de P2A :

Conversion de 35% de consommations fioul en bois

Conversion de 20% de l'électricité en photovoltaïque

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives- Incidences potentielles négatives

N° 24	Améliorer le patrimoine public bâti (bâtiments et éclairage public)		
Axe opérationnel	Mieux gérer les consommations de l'éclairage public		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	L'éclairage public représente 11 % du bilan des émissions de GES de PAA dont la compétence couvre 296 zones d'éclairage public équipées de 6371 candélabres. En moyenne, un point lumineux consomme 504 kWh/point. Le reste du territoire (hors compétence) est probablement équivalent, mais non quantifié à ce jour. La majorité des zones a déjà bénéficié d'un diagnostic éclairage public pour identifier précisément les réseaux à rénover. La généralisation de ce diagnostic à l'ensemble de l'éclairage public intercommunautaire, et municipal par mutualisation, permettrait de prioriser les interventions à prévoir pour réduire les consommations d'énergie de ce secteur. Ce dispositif sera réalisé en collaboration avec le service SIG. La pratique de l'extinction nocturne sera également un levier prioritaire. Un accompagnement des collectivités volontaires dans la participation au concours « Villes et Villages Étoilés de France » sera réalisé.	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Maîtriser les consommations d'électricité Réduire la pollution lumineuse		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Finaliser l'état des lieux sur l'ensemble de PAA et des communes volontaires			2019-2020
Poursuivre les actions déjà engagées sur la rénovation de l'éclairage public			2019-2020
Établir un plan pluriannuel de rénovation par collectivité			2020-2021
Rechercher des financements			2019-2025
Accompagner les communes membres à la labellisation Villes et Villages Étoilés (lien CEP).			2019-2025
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA et Communes Volontaires		Partenaires techniques : ADEME/SDE04/Prestataires	
Référent technique : CEP et Responsable éclairage public		EP, ENEDIS	
Référent politique : Denis Baille		Partenaires financiers : ADEME/Région/Obligés-CEE	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes engagées des actions de rénovations - Budget alloué à la rénovation de l'éclairage public - Nombre de communes pratiquant l'extinction nocturne - Nombre de communes labellisées ville et village Etoilés 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points lumineux traités - Economies d'énergie réalisées 		
Incidences enviro potentielles	+ Réduction des émissions GES et de la pollution lumineuse		
Mesures ERC	Pour aller plus loin : Elaborer une « trame noire » sur le territoire c'est à dire la prise en compte de l'impact de la pollution lumineuse sur les corridors écologiques (lien avec la trame bleue et verte)		
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2017)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2017)
	240 tCO2e	- 50 tCO2e	2900
			- 580 MWh

Hypothèses prises (éclairage public géré par P2A) :

Réduction de 20% des consommations

*ERC : *Eviter, Réduire, Compenser*

+ *Incidences potentielles positives*

- *Incidences potentielles négatives*

N° 25	Améliorer le patrimoine public (bâtiments et éclairage public)		
Axe opérationnel	Accompagner la récupération de Certificats d'économie d'énergie		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	Les Certificats d'Économie d'Energie permettent d'obtenir une aide financière d'obligés nationaux. Ces aides sont possibles seulement si l'action prévue permet de renforcer la maîtrise en énergie et de générer des économies d'énergie. Les dossiers CEE sont à poster sur une plateforme sur laquelle les obligés proposent un montant variable. Une convention entre les communes et PAA renforcera le poids des actions et des CEE.		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Renforcer la quantité de travaux énergétiques par l'obtention facilitée d'aide financière « CEE ».		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Etude d'opportunité pour la création de conventions entre un délégué/PAA et PAA/communes			2019
Etude d'opportunité pour la création d'une convention unique entre PAA/communes			2019
Mise en place du choix final et participation financière communale à fixer			2019
Accompagnement des communes volontaires et PAA			2019-2025
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : CEP Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Partenaires financiers : Obligés	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Autofinancement sur les gains des CEE			
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	- Nombre de dossier CEE réalisé - Montant des CEE obtenus / an		
Indicateurs de résultats	- Augmentation du nombre de travaux énergétiques - Réduction des consommations énergétiques		
Incidences enviro potentielles			
Mesures ERC			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)
	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 26	Poursuivre les objectifs du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage	
Axe opérationnel	Poursuivre la prévention des déchets (dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions TZDZG)	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>PAA dispose de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. A ce titre le territoire s'est engagé, jusqu'à septembre 2019, dans le programme national Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage 2016-2019 (TZDZG) afin d'améliorer son action dans ce domaine et ainsi contribuer aux objectifs nationaux fixés dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte.</p> <p>Le plan d'actions prévoit 16 axes stratégiques de travail déclinés en plusieurs actions avec pour objectifs principaux : améliorer la collecte sélective et réduire la part des ordures ménagères, sensibiliser et changer les comportements, impliquer les professionnels, promouvoir les actions exemplaires, piloter, partager et informer.</p> <p>Afin de poursuivre la dynamique de TZDZG, un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) sera élaboré. Celui-ci permettra de coordonner l'ensemble des actions entreprises tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés, en vue d'assurer les objectifs définis par l'article L. 541-1 du code de l'environnement, dont la hiérarchie donne la priorité à la prévention et à la réduction de la production des déchets.</p>	Effets sur : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Réduire les sources de gaspillage</p> <p>Objectifs TZDZG Année de référence 2010 à horizon 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de 10% des déchets ménagers et assimilés (DMA) - Diminution de 30% des déchets enfouis - Augmentation du taux de valorisation matière et organique à 55% 	
MISE EN ŒUVRE		
	Etapes opérationnelles	Calendrier
Mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers & Assimilés		2019-2020
Défi des familles, des commerces et des entreprises zéro déchet		2019
Étude préalable à l'instauration d'une Tarification Incitative incluant une étude de mise en œuvre d'un dispositif de tri à la source des biodéchets		2019-2020
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
	Porteur de l'action	Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : chargée de mission TZDZG Référent politique : Gérard PAUL		Partenaires techniques : ADEME, REGION, SYDEVOM, Chambres consulaires, Associations, Partenaires financiers : ADEME
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS		
	Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)
Mise en place d'un Programme Local Prévention Déchets Ménagers & Assimilés	Fonctionnement : 0€	INTERNE
Défi des familles, des commerces et des entreprises zéro déchet	Fonctionnement : 40 000€	Subventions attendues (ADEME ; 50%) : 20 000€ Reste à charge PAA : 20 000€
Étude préalable à l'instauration d'une Tarification Incitative incluant une étude de	Fonctionnement : 90 000€	Subventions attendues (ADEME ; 70%) : 63 000€ Reste à charge PAA : 27 000€

mise en œuvre d'un dispositif de tri à la source des biodéchets				
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles, des commerces et des entreprises engagées dans le défi Zéro Déchets <p>Cf. Tableau de bord TZDZG</p>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de ratio kg/hab. (DMR/OMA/OMR) - Pourcentage de déchets enfouis - Evolution des tonnages de déchets professionnels collectés 			
Incidences environnementales potentielles	<ul style="list-style-type: none"> +Valorisation des déchets (second vie) et réemploi +Lutte contre les pollutions engagées par le traitement de déchets : sol, air, eau + Limitation de la pression sur les ressources et sur le transport de marchandises 			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	A quantifier		/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 27	Poursuivre les objectifs du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage	
Axe opérationnel	Améliorer l'économie circulaire	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>La prise en compte de la valorisation des déchets en leur donnant une nouvelle vie et une utilité constitue une opportunité économique pour PAA, compétente dans leur collecte et leur traitement.</p> <p>L'objectif est ici de valoriser un maximum de déchets et d'identifier les filières qui permettraient leur réutilisation.</p> <p>Par ailleurs, cette volonté est une réponse à une véritable attente et besoins des habitants du territoire. Elle s'inscrit dans les objectifs de réduction des déchets définis par le programme TZDZG.</p>	Effets sur : <div style="display: flex; align-items: center;"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation </div>
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Permettre la création d'outils et de structures locales intégrant le recyclage et la valorisation des déchets.</p> <p>Donner une seconde vie aux produits (recycler tout ce qui est recyclable).</p> <p>Valoriser tout ce qui peut l'être.</p> <p>Augmentation du taux de valorisation matière et organique à 55%.</p> <p>Conforter et/ou créer des emplois.</p>	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles	Calendrier	
Etude de faisabilité d'une ressourcerie sur le bassin dignois	2019	
Mise en place d'un pool de collectivités, de professionnels des espaces verts et de location de matériels « pilotes » ainsi que de foyers témoins, exemplaires en matière de gestion des déchets verts	2019	
Mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages (harmonisation des consignes, amélioration de la qualité, densification des PAV et optimisation de la collecte) en collaboration avec le SYDEVOM et l'appel à projet CITEO.	2019 à 2021	
Étude sur la gestion globale des biodéchets : identification et caractérisation des gisements de déchets fermentescibles dans le cadre du projet de méthanisation.	2019 à 2020	
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action	Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : responsable du service déchets Référent politique : Gérard PAUL	Partenaires techniques : Sydevom, Associations, Partenaires financiers : ADEME	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Etude de faisabilité d'une ressourcerie sur le bassin dignois.	Fonctionnement : 20 505€	Subventions attendues (ADEME ; 70%) : 14 353,50€ Reste à charge PAA : 6 151,50€
Mise en place d'un pool de collectivités, de professionnels des espaces verts et de location de matériels « pilotes » ainsi que de foyers témoins, exemplaires en matière de gestion des déchets verts.	Fonctionnement : 19 225,60€	Subventions attendues (ADEME/REGION ; 74%) : 14 223,5€ Reste à charge PAA : 4 999,1€
Mise en place de l'extension des consignes de tri en collaboration avec le SYDEVOM et l'appel à projet CITEO.	PHASE 1 : 437 000 € PHASE 2 : 361 100 €	Subventions attendues (CITEO) : 176 503,5€ Reste à charge PAA : 260 496,5€

ÉTUDE SUR LA GESTION GLOBALE DES BIODÉCHETS		35 000 €		
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de foyers témoins - Nombre des membres du « pool » exemplaire en matière de déchets verts - Nombre de réunion du pool collectivité. Professionnels des espaces verts 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de ratio kg/hab. (DMR/OMA/OMR) - Evolution du tonnage de déchets verts - Tonnage de valorisation matière et organique 			
Incidences environnementales potentielles	<p>+Valorisation des déchets (second vie) et réemploi +Lutte contre les pollutions engagées par le traitement de déchets : sol, air, eau + Limitation de la pression sur les ressources et sur le transport de marchandises</p>			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
	A quantifier			

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 28	Déployer l'écoresponsabilité à toutes les compétences de PAA			
Axe opérationnel	Travailler sur tous les marchés publics pour intégrer les critères environnementaux			
DESCRIPTION DE L'AXE				
Descriptif/ contexte	<p>La prise en compte des critères environnementaux dans les marchés publics est une démarche qui permet de sensibiliser les services de PAA aux enjeux de la transition énergétique tout en marquant la volonté de l'agglomération d'être exemplaire auprès de ses prestataires. Cette intégration nécessite une connaissance du contexte juridique et dans les différents domaines (urbanisme, travaux, voirie, déchets, petite enfance...).</p>			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser et former le service marchés publics pour l'intégration d'éléments techniques dans les cahiers des charges. Etudier les critères juridiquement acceptables. Sélectionner des prestataires vertueux.</p>			
MISE EN ŒUVRE				
Etapes opérationnelles			Calendrier	
Examen du contexte juridique avec le service marché public et le pôle opérationnel			2019	
Evaluation des contraintes et avantage/bénéfices liés à l'intégration des critères d'éco conditionnalité			2019	
Intégration effective des critères dans les marchés			2020-2021	
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action		Partenaires		
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : responsable du service marchés publics Référent politique : Patrick Martellini		Partenaires techniques : ARPE PACA Partenaires financiers :		
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS				
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
Formation Achats écoresponsables			CNFPT	
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	Nombre d'acheteurs publics voir agents sensibilisés			
Indicateurs de résultats	Nombre de marchés qui intègrent des clauses environnementales et/ou sociales exemplaires			
Incidences environnementales potentielles	<ul style="list-style-type: none"> + Réduction de l'usage de ressources + Réduction du transport de marchandises + Amélioration de l'empreinte carbone des achats 			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
	/	NQ	/	NQ

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser -NQ : Non quantifiable

+ Incidences potentielles positives - Incidences potentielles négatives

N° 29	Déployer l'écoresponsabilité à toutes les compétences de PAA					
Axe opérationnel	Pérenniser les instances de pilotage du projet et évaluer les effets du PCAET					
DESCRIPTION DE L'AXE						
Descriptif/ contexte	<p>Il s'agit de piloter, mobiliser les parties prenantes, suivre et évaluer le Plan Climat Air Energie Territorial afin d'assurer sa bonne mise en œuvre et ce, de manière concertée durant les 6 prochaines années.</p> <p>La communication et la sensibilisation envers le grand public et les acteurs se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du PCAET. Ainsi, de nouvelles actions pourront si nécessaire être intégrées au plan d'actions après un bilan annuel de celui-ci.</p>					
Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation					
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Assurer la bonne mise en œuvre du plan d'actions.</p> <p>Faire connaître les actions du PCAET, leur niveau d'avancement et leurs impacts à l'ensemble des partenaires et de la population.</p> <p>Suivre l'état d'avancement.</p> <p>Pouvoir justifier de la trajectoire du territoire et à terme de l'atteinte des objectifs.</p>					
MISE EN ŒUVRE						
Etapes opérationnelles				Calendrier		
Assurer le pilotage du projet et pérenniser la gouvernance : 1 Comité de pilotage minimum par an				2019-2025		
Informer, communiquer et mobiliser autour du PCAET				2019-2025		
Renseigner les indicateurs afin de suivre l'état d'avancement des actions et des résultats obtenus				2019-2025		
Faire un bilan annuel d'avancement de l'année N et du choix des actions à mener pour l'année N+1				2019-2025		
Réaliser le bilan à mi-parcours et l'évaluation finale du PCAET				2021		
ORGANISATION OPERATIONNELLE						
Porteur de l'action			Partenaires			
Maître d'ouvrage : PAA			Partenaires techniques : DDT, Département, GrDf, ENEDIS (membre du CoPil)			
Référent technique : référent PCAET			Partenaires financiers : ADEME ; Région			
Référent politique : Patrick VIVOS						
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS						
Détail			Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
SUIVI – EVALUATION						
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions des instances de gouvernance - Nombre d'intervention de communication sur le PCAET de la CCV - Nombre de réunions organisées sur le suivi/évaluation - Nombre d'indicateurs renseignés 					
Indicateurs de résultats						
Incidences enviro potentielles						
Mesures ERC						
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)			
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)		
	/	NQ	/	NQ		

* NQ : Non quantifiable

N° 30	Faire émerger une filière méthanisation sur le territoire							
Axe opérationnel	Création d'une unité de méthanisation							
DESCRIPTION DE L'AXE								
Descriptif/ contexte	<p>Une étude de faisabilité a mis en évidence des gisements mobilisables, évalués à plus de 17Mt/an, avec un fort apport de FFOM, de DV et de boues de stations d'épuration.</p> <p>Il est nécessaire maintenant de quantifier plus précisément ces intrants. Ainsi, une étude sur la collecte des FFOM/DV sera lancée courant 2019, elle s'accompagnera d'une étude de conception.</p> <p>Tout au long du projet, en relation avec l'ADEME, le conseil régional, le conseil départemental, le SYDEVOM et le GERES, des actions de communication et de sensibilisation seront réalisées.</p>							
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Production de gaz renouvelable</p> <p>Réduction des déchets mis en décharge</p>							
MISE EN ŒUVRE								
Etapes opérationnelles				Calendrier				
Etude sur la collecte des FFOM/DV				2019				
Etude de conception				2019				
Création de l'unité de méthanisation				2021-2022				
ORGANISATION OPERATIONNELLE								
Porteur de l'action				Partenaires				
Maître d'ouvrage : PAA et/ou Privé Référent technique : Responsable du service méthanisation Référent politique : Gérard Paul				Partenaires techniques : ADEME – GRDF - GERES Partenaires financiers : ADEME, Région, GRDF, Privés				
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS								
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>				
Unité de méthanisation		5 500 000 €		550 000 € (Région) + 550 000€ (ADEME)				
Etude FFOM		35 000 €		15 000€ (Région) + 15 000€ (ADEME)				
Etude de conception		40 000 €		15 000€ (Région) + 15 000€ (ADEME)				
SUIVI – EVALUATION								
indicateurs de suivi	Voir planning prévisionnel							
Indicateurs de résultats	Unité de méthanisation active, et quantité de gaz produit							
Incidences environnementales potentielles	Réduction des déchets enfouis et leur valorisation. Réduction de notre dépendance énergétique							
Mesures ERC	.							
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)					
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)				
			/	+101 nNm ³ /h Entre 6et 10 GWh /an				

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

Incidences potentielles positives Incidences potentielles négatives

N° 31	Maîtriser le développement de la filière bois énergie	
Axe opérationnel	Assurer le suivi de la charte forestière de territoire	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>Provence Alpes Agglomération souhaite poursuivre le travail engagé sur le pays de Seyne-les-Alpes en partenariat avec la communauté de commune de la vallée de l'Ubaye. Une nouvelle charte forestière a été initiée en 2018 sur le même périmètre géographique, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des communes de la CC vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon - pour PAA les communes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o Auzet o Barles o Montclar o Saint-Martin-lès-Seyne o Selonnet o Seyne o Verdaches o Le Vernet <p>Cette seconde charte est construite dans la continuité de la première qui a permis de poser les éléments de cadrage comme le diagnostic, la concertation des acteurs et l'expertise sur les enjeux bois-forêts. Elle est clairement orientée sur de l'opérationnel à court terme en mettant les entreprises et le développement économique au cœur du projet. Elle vise également à développer la communication sur la filière en s'appuyant notamment sur la maison du bois de Méolans-Revel.</p> <p>Les axes de travail retenus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les maires des communes concernées dans leurs projets bois-forêt avec un véritable rôle d'AMO capable de répondre à leurs interrogations sur les thématiques du bois-construction et du bois énergie. - Améliorer la mobilisation de tous types de bois publics privés pour sécuriser les approvisionnements et pérenniser les entreprises de la filière - Soutenir le développement des entreprises de la filière (modernisation, transmission, certification...) - Former aux métiers du bois et revaloriser l'image de la filière notamment chez les jeunes 	Effets sur : <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Développer l'usage local du bois en bois construction et bois énergie</p> <p>Elaborer une vision stratégique pour la forêt du territoire</p>	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Participer aux différentes instances de gouvernance de la charte forestière		2018 - 2023
Mettre à jour le diagnostic de 2011 et contractualisation bureau d'étude pour l'accompagnement		2019
Rédiger la charte		2019
Jouer le rôle d'AMO auprès des collectivités pour leurs projets bois-Forêt		2020-2023
Améliorer la mobilisation du bois		2020- 2023

Soutenir et accompagner les entreprises de la filière	2020-2023			
Former et sensibiliser les jeunes aux métiers de la filière pour répondre aux problématiques de recrutement et de compétences dans la filière	2020-2023			
Former et informer sur les métiers du bois	2020-2023			
Valoriser le milieu forestier comme ressource touristique	2020-2023			
Intégrer la thématique pastorale	2020-2023			
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action				
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : responsable du service économie Référent politique : Patrick Vivos	Partenaires techniques : ADEME - COFOR Partenaires financiers : CCVUSP			
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail	Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
Participation de PAA à la Nouvelle charte forestière	6 100€	Fonds propres		
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	- Nombre de réunions dans la cadre de le CFT - Nombre de collectivités accompagnées dans leur projet bois Forêt - Nombre de jeunes sensibilisés			
Indicateurs de résultats	- Part de bois énergie dans la production d'énergie - Tonnage de bois valorisés (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie)			
Incidences environnementales potentielles	+ Gestion et exploitation durable des forêts			
Mesures ERC	Encourager la gestion durable de la filière bois du territoire afin d'assurer sa compensation par la séquestration carbone (couvert végétal et produits bois)			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
		Pas d'impact direct		Pas d'impact direct

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 32	Maîtriser le développement de la filière bois énergie	
Axe opérationnel	Développer les chaufferies bois en cohérence avec la structuration de la filière	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>La forêt recouvre une partie importante du territoire. Dans le cadre de la charte forestière de l'Ubaye-Serre-Ponçon-vallée de la Blanche, la structuration de la filière bois doit permettre d'encadrer et de valoriser cette ressource notamment dans le domaine du bois-énergie. Le développement des chaufferies-bois sur le territoire doit prendre en compte l'importance et la sécurisation du gisement (approvisionnement en bois local).</p> <p>En partenariat avec les Communes Forestières, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'étudier les potentialités de déploiement de nouvelles chaufferies et accompagner les maîtres d'ouvrage dans la faisabilité économique et technique des projets. - d'évaluer la viabilité des projets en réalisant des notes d'opportunité. - de proposer un cahier des charges pour les études de faisabilité 	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Densifier le réseau des chaufferies bois sur le territoire de PAA en cohérence avec la charte forestière.</p> <p>Renforcer l'animation sur le territoire.</p> <p>Pérenniser les financements.</p> <p>Valoriser la ressource locale.</p> <p>Améliorer la séquestration carbone.</p>	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Récupérer et valoriser la cartographie du potentiel de développement (aides et financements) des réseaux de chaleur (partenaires et relais locaux)		
Sensibiliser les collectivités par des visites ou manifestations sur la valorisation du bois ; les orienter dans la mise en œuvre de leurs projets		
Communiquer et sensibiliser les porteurs de projets potentiels		
Assurer un approvisionnement local en bois énergie : mobiliser davantage de bois et le trier (hiérarchiser les usages du bois) pour l'approvisionnement en bois-énergie		
Valoriser les bois issus du débroussaillement (bois de moindre valeur) et maintien des milieux ouverts ;		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : chargé de mission maîtrise de l'énergie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : COFOR, communes Partenaires financiers : ADEME (fonds chaleur)
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)

SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi				
Indicateurs de résultats				
Incidences environnementales potentielles	+ Gestion et exploitation durable des forêts + Substitution d'énergie fossile -Impact sur la qualité de l'air liée aux particules de combustion du bois			
Mesures ERC	Sensibiliser à l'impact de foyers ouverts sur la qualité de l'air Encourager la gestion durable de la filière bois-énergie du territoire afin d'assurer leur compensation par la séquestration carbone (couvert végétal et produits bois)			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
		-7 280 tCO2e		+ 26 GWh

Hypothèses prises :

Conversion de 25% de la consommation fioul au bois (résidentiel + tertiaire)

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

 Incidences potentielles négatives

N° 33	Coordonner le déploiement des ENR dans le respect de la qualité paysagère et environnementale du territoire	
Axe opérationnel	Etre représenté au sein des instances qui statuent sur les projets des ENR	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>Le développement de certaines installations de production d'énergie renouvelables (parcs photovoltaïques et éoliens, exploitation forestière) peut avoir un impact important sur la qualité paysagère du territoire mais aussi en termes de consommation d'espace et d'atteinte aux milieux naturels et agricoles. PAA compte déjà un des plus grands parcs photovoltaïques de France sur la commune des Mées (200 ha).</p> <p>Les objectifs hauts 2020 du SRCAE pour notre territoire sont d'ores et déjà dépassés et ceux de 2030 sont atteints alors que de nouveaux projets continuent de voir le jour. Comment conjuguer production d'énergie renouvelable et respect de la qualité environnementale ?</p> <p>Un guide de recommandation à destination des porteurs de projet de parcs photovoltaïques au sol a été édité par la DDT 04 en juin 2018. PAA souhaite avoir une action politique sur le positionnement du territoire en termes de productions d'ENR et de choix de filières.</p>	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Etre entendu et être visible lors de l'examen des projets d'installation de production d'énergie renouvelables (parcs photovoltaïques et éoliens et/ou d'exploitation forestière) sur le territoire de PAA.</p> <p>Maîtriser le développement des fermes solaires sur le territoire et plus globalement le développement des installations de productions d'énergies pouvant avoir un impact sur le paysage et l'environnement.</p>	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Faire les démarches nécessaires auprès de la DDT04 et de la DREAL, du département pour que PAA soit représentée dans les instances décisionnelles		
Réflexion dans l'élaboration du SCOT pour planifier l'accueil des EnR qui permet d'éviter les logiques opportunistes des porteurs de projets (vers un schéma de développement des EnR sur le territoire ?)		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : chargé de mission maîtrise de l'énergie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Partenaires financiers :
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi		

Indicateurs de résultats				
Incidences environnementales potentielles	+ Prise en compte de l'impact paysager lié à l'implantation des productions d'énergie au sol notamment + Protection des espaces naturels et des terres agricoles			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	Pas d'impact		Pas d'impact	

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

Incidences potentielles négatives

N° 34	Coordonner le déploiement des ENR dans le respect de la qualité paysagère et environnementale du territoire				
Axe opérationnel	Structurer des réseaux de chaleur intégrant des énergies renouvelables				
DESCRIPTION DE L'AXE					
Descriptif/ contexte	<p>Les projets d'installations produisant et distribuant la chaleur renouvelable dans les secteurs de l'habitat collectif, du tertiaire, de l'agriculture et de l'industrie doivent leur permettre d'être économiquement compétitives par rapport aux installations utilisant une énergie conventionnelle.</p> <p>L'enjeu est de s'inscrire dans la dynamique de la loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance verte (LTECV) et de son objectif de 32% d'énergies renouvelables (EnR) en 2030 et contribuer à hauteur de 25 % (5,5 Mtep) à l'objectif 2020 de développement des Energies renouvelables.</p>				
Objectifs visés/ Résultats attendus	Optimiser le potentiel de développement des réseaux de chaleur				
MISE EN ŒUVRE					
Etapes opérationnelles			Calendrier		
Valoriser la cartographie du potentiel de développement (aides et financements) des réseaux de chaleur (partenaires et relais locaux)					
Renforcer l'animation sur le territoire					
Communiquer et sensibiliser les porteurs de projets potentiels					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Porteur de l'action		Partenaires			
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : chargé de mission maîtrise de l'énergie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Communes, département (collèges), établissements publics Partenaires financiers : ADEME (Fonds chaleur)			
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS					
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			
SUIVI – EVALUATION					
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets en cours de réflexion - Nombre de projet en cours 				
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Linéaire de réseaux de chaleur sur le territoire 				
Incidences enviro potentielles					
Mesures ERC					
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	
	Pas d'impact		Pas d'impact		

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 35	Etudier les opportunités de productions sur l'ensemble des filières non exploitées à ce jour			
Axe opérationnel	Valider l'opportunité d'une unité « Power to gas » avec les opérateurs privés			
DESCRIPTION DE L'AXE				
Descriptif/ contexte	<p>Le projet « Power to gas » porté par GRT Gaz est un nouveau mode de production d'énergie renouvelable (hydrogène) à partir de l'électrolyse de l'eau réalisée grâce à la surproduction d'électricité photovoltaïque par exemple.</p> <p>Cette production d'hydrogène permettrait plusieurs utilisations : l'injection dans le réseau de gaz et le stockage comme carburant pour les véhicules propres.</p> <p>Le premier projet <i>Power to Gas</i> raccordé au réseau de transport de gaz français, baptisé Jupiter 1000, sera construit à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône, 13). Il s'agira de la première installation à cette échelle en France dont le rôle sera d'être un démonstrateur.</p> <p>Le territoire, grâce notamment à la production de sa centrale des Mées, semble disposer des atouts pour accueillir ce type de technologie.</p> <p>De nombreuses étapes sont encore à franchir pour assurer la fiabilité et les performances techniques et financières d'une telle technologie. P2A souhaite rester en veille sur ces innovations.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Valoriser la filière gaz dans la production d'énergie renouvelable Mener à bien un projet innovant			
MISE EN ŒUVRE				
Etapes opérationnelles		Calendrier		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action		Partenaires		
Maître d'ouvrage : PAA/GRT Gaz Référent technique : chargé de mission maîtrise de l'énergie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : GRT Gaz, Communes Partenaires financiers : ADEME, Région		
DETALS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi				
Indicateurs de résultats				
Incidences environnementales potentielles	Technologie pas assez mature pour identifier les incidences potentielles			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
		Non quantifiable		Non quantifiable

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 36	Etudier les opportunités de productions sur l'ensemble des filières non exploitées à ce jour	
Axe opérationnel	Développer le financement et la participation citoyenne des projets ENR	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	Face à l'important développement des projets de centrales photovoltaïques au sol sur le territoire, il existe une montée des oppositions locales par rapport à des projets perçus comme imposés et peu satisfaisants par certains citoyens. S'inspirer des retours d'expérience des territoires extérieurs.	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Favoriser l'implication citoyenne dans le développement des énergies renouvelables, et l'acceptation des projets de centrale Etablir la cartographie des projets potentiels	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Cartographier les projets potentiels (SIG)		
Créer un fonds local d'épargne citoyenne		
Communiquer sur le principe du financement citoyen des EnR		
Mettre en valeur les projets du territoire (devenir acteur en intervenant sur d'autres territoires)		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA/Energ'éthique 04 Référent technique : chargé de mission maîtrise de l'énergie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Energ'éthique 04, Communes, Energie Partagée Partenaires financiers : ADEME, Région
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)
Cartographie des projets potentiels		Consulter un prestataire spécialisé (ex : Cythelia ?)
Animation territoriale (gestion du fonds local, constitution et accompagnement de groupes locaux par projet)		10000 €/an en première approche
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	- Epargne collectée - Nombre de projets démarrés	
Indicateurs de résultats	- Puissance installée	
Incidences enviro potentielles		
Mesures ERC	Accompagner les porteurs de ces projets d'études d'impacts environnementales	
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
		Fonction des projets
Gain potentiel (-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
		Fonction des projets

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 37	Accompagner la filière agroalimentaire à structurer les circuits courts via un Projet Alimentaire Territorial				
Axe opérationnel	Elaborer-structurer une stratégie de développement agricole en fonction des spécificités des filières				
DESCRIPTION DE L'AXE					
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire compte des filières agricoles assez diversifiées (élevage, polyculture, maraîchage, arboriculture) qui sont autant d'atouts pour l'économie locale et qu'il convient de valoriser à travers des pratiques soucieuses des impacts environnementaux (qualité) et de l'adaptation au changement climatique.</p> <p>Provence Alpes Agglomération est engagée dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial dont le cadre stratégique vise à structurer les filières agricoles et alimentaires dans une logique de circuits courts. Cette démarche doit permettre de mener une réflexion à la fois sur l'amont de la filière (agriculture et transformation) et sur l'aval (distribution, consommation, gaspillage, recyclage).</p>				
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs (foncier, cahier des charges pour encadrer les pratiques agricoles, fermes relais et communales).</p> <p>Travailler sur les différentes filières pour identifier les leviers de développement en lien avec les enjeux climatiques et la ressource en eau (appui sur l'outil MOS - occupation des sols).</p>				
MISE EN ŒUVRE					
Etapes opérationnelles			Calendrier		
Réaliser un diagnostic Agricole permettant un état de lieu de la production agricole			2019		
Définir un plan d'action à destination des agriculteurs pour adapter l'offre à la demande			2020-2021		
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Porteur de l'action		Partenaires			
Maître d'ouvrage : PAA Référent technique : responsable service économie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Chambre d'agriculture, SAFER, communes, terre de liens, jardins partagés... Partenaires financiers : ADEME, Région			
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)			
Diagnostic et caractérisation de l'offre		25 000 € HT			
		AAP PAT Région			
SUIVI – EVALUATION					
indicateurs de suivi	-				
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux agriculteurs installés - Evolution des chiffres d'affaires par filière 				
Incidences environnementales potentielles	<p>+Valorisation des terres agricoles</p> <p>+Amélioration de la qualité de l'air (si action dédiée à la réduction de l'usage de pesticides)</p>				
Mesures ERC	<p>Intégrer l'étude de l'impact économique des évolutions climatiques sur les différentes filières agricole dans le diagnostic</p> <p>Disposer des préconisations intégrant l'adaptation au changement climatique (besoins en eau, pesticides, évolution des températures/jours de gel/sècheresse, ..) dans le développement des filières</p>				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	
	40 360 tCO2e	Pas d'impact direct (dépend du plan d'actions)	20 GWh	Pas d'impact direct (dépend du plan d'actions)	

N° 38	Accompagner la filière agroalimentaire à structurer les circuits courts via un Projet Alimentaire Territorial				
Axe opérationnel	Favoriser la création de magasins de producteurs-marchés de producteurs adaptés au territoire et promouvoir le label Pays Gourmand				
DESCRIPTION DE L'AXE					
Descriptif/ contexte	Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, PAA souhaite rapprocher l'offre des producteurs locaux et la demande des consommateurs. Trois axes sont étudiés : <ul style="list-style-type: none"> - La restauration hors domicile (scolaire notamment) - L'offre des restaurants du territoire - La consommation au domicile 	Effets sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Mettre en réseau l'ensemble des producteurs locaux (agriculture, artisanat) pour les rendre visibles par les consommateurs Inciter les consommateurs à consommer local pour stimuler la demande Développer des outils de commercialisation				
MISE EN ŒUVRE					
Etapes opérationnelles			Calendrier		
Capitaliser sur les expériences réussies de RHD circuits courts et inciter à un déploiement plus global (démarche REGAL, sourcing lycée de Carmejane)			2020		
Promouvoir le label Pays Gourmand auprès des restaurateurs locaux pour les inciter à utiliser les produits locaux			2019-2020		
Etudier la possibilité de structurer un point de vente direct de produits locaux (maison de produits de pays ou autre)			2020		
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Porteur de l'action		Partenaires			
Maître d'ouvrage : PAA-communes membres Référent technique : responsable service économie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Chambres consulaires (agriculture, commerce et métiers), associations de producteurs locaux, association La Roue Partenaires financiers : ADEME, Région, DRAAF, DREAL			
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)			
Prestation animation PAT		A définir			
Action collective restaurateur – Pays gourmand		A définir			
Diagnostic et plan d'action RHD		A définir			
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de restaurateurs labellisés Pays Gourmand				
Indicateurs de résultats	- Nombre de point de vente direct sur le territoire - Fréquentation de la Maison de Pays				
Incidences enviro potentielles	+ Réduction du transport de marchandises (consommation locale)				
Mesures ERC					
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)		
	/	Impact sur la filière alimentaire et le fret associé non quantifiable	/		
			/		

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives - Incidences potentielles négatives

N° 39	Promouvoir toutes les filières de valorisation des ressources locales				
Axe opérationnel	Valoriser les bois d'œuvre locaux dans les constructions publiques du territoire en lien avec la charte forestière				
DESCRIPTION DE L'AXE					
Descriptif/ contexte	Initiée en 2012, la certification Bois des Alpes permet d'intégrer dans les marchés publics la commande de produits bois issus du massif alpin français. Un accompagnement des Communes forestières des projets de constructions publics sera proposé aux maîtres d'ouvrage. Les facteurs de réussite, pour lesquels les Communes forestières peuvent apporter une véritable contribution, sont : des exigences contractuelles adaptées et valides juridiquement, la connaissance du potentiel technique de la ressource locale, la prise en compte d'aspects organisationnels (allotissement, délais, etc.). L'Etat à travers son soutien aux collectivités a mis en place en 2019, une bonification de l'aide DETR de 5 % pour les projets intégrant du bois certifié Bois des Alpes. Dans la mesure du possible, les essences du territoire (mélèze, pin noir, épicéa...) seront privilégiées.	Effets sur :	<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Etudier la faisabilité de la construction/rénovation en Bois des Alpes dans tous les projets de bâtiments (attention à la mise en concurrence dans les marchés). Créer un réseau de constructions en bois certifié Bois des Alpes. Privilégier la mise en œuvre d'essences du territoire dans certains ouvrages.				
MISE EN ŒUVRE					
Etapes opérationnelles			Calendrier		
Sensibiliser les entreprises du territoire et les collectivités à travers une campagne de communication			2020-2022		
Accompagner les maîtres d'ouvrage dans le montage des dossiers			2020-2025		
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Porteur de l'action		Partenaires			
Maître d'ouvrage : PAA-COFOR Référent technique : responsable service économie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Communes, Département, etc.), Charte forestière Ubaye Pays de Seyne, Association Bois des Alpes, entreprises du bois construction sur le territoire Partenaires financiers : Etat, Région			
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)			
Budget communication	A définir				
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de communes forestières accompagnées				
Indicateurs de résultats	- Nombre de projet intégrant du bois certifié Bois des Alpes - Evolution des volumes de production de bois certifié Bois des Alpes				
Incidences environnementales potentielles	+ Gestion et exploitation durable des forêts + Amélioration de la séquestration carbone des forêts + stockage carbone lié à l'utilisation de produits bois				
Mesures ERC	Prendre en compte l'impact potentiel sur la ressource en eau lié à une exploitation des terres sylvicoles				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES	Gain potentiel(-)/ production EnR(+)			
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	
		-1.1 tCO2e/ m ³ de produits bois	/	/	

N° 40	Fédérer les entreprises vertueuses pour les attirer sur le territoire	
Axe opérationnel	Faire évoluer les zones d'activités vers des pratiques plus vertueuses	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	Dans le cadre de sa compétence développement économique, Provence Alpes Agglomération, gère 12 zones d'activités sur son territoire. Ces zones d'activités, aménagées pour la plupart dans les années 70, ne répondent plus aux standards attendus par les entreprises et renvoient souvent une image dégradée du territoire. PAA souhaite initier une démarche de gouvernance partagée sur les zones d'activités qui permettrait aux entreprises de mieux s'approprier les enjeux de gestion et de requalification des zones d'activités. Ce dialogue régulier avec les entreprises permet également de les sensibiliser aux enjeux environnementaux dans les domaines des déchets, des transports ou de la consommation d'énergie	Effets sur: <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Viser la labellisation Parc + de l'ARPE pour la ZA de Peyruis. Faciliter l'émergence d'une gouvernance partagée sur les ZA. Mutualiser les moyens et les objectifs sur les questions de transition énergétique (mobilité, énergie, déchets, etc.).	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Organiser des ateliers de concertation par ZA		2019-2020
Mobiliser les entreprises dans la gestion de leur environnement de travail		2020
Optimiser la gestion de l'éclairage extérieur et public des ZA		2020
Animer et accompagner un groupement d'entreprises (commerçants, artisans, TPE) à travers le dispositif « Eco Défis » (CMA)		2020
Candidater au label parc+ de l'ARPE		2020
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA-CMA Référent technique : responsable service économie Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Chambres consulaires, UDE Partenaires financiers : ADEME, Région
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)
Opération Eco-défis		5000 € fonctionnement
		Fonds propres
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises accompagné dans le cadre des Eco Défis 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'atelier de concertation par ZA - Evolution des consommations de l'éclairage public par ZA 	
Incidences environnementales potentielles		
Mesures ERC		
	Gain potentiel GES	Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)

Gain Energie-Climat	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)

*ERC : *Eviter, Réduire, Compenser*

+ *Incidences potentielles positives*

- *Incidences potentielles négatives*

N° 41	Développer une offre de tourisme durable	
Axe opérationnel	Promouvoir le label UNESCO Géoparc de Haute Provence et favoriser son appropriation	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>L'Unesco Géoparc de Haute Provence a été le 1^{er} Géoparc d'un réseau de territoires géologiques remarquables devenu international. Il a servi de modèle au développement des Géoparc à travers le monde.</p> <p>Un géoparc est une aire protégée possédant des attraits géologiques. Des actions de protection et de valorisation de sites d'intérêt géologiques y sont développées en lien avec les patrimoines naturels et culturels du territoire.</p> <p>Le label UNESCO Géoparc s'appuie sur 3 piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation du patrimoine : une meilleure connaissance scientifique des sites permet d'orienter et d'adopter si nécessaire des mesures de gestions pour la préservation du patrimoine naturel - Education : mener des actions de sensibilisation dans ce sens - Tourisme durable : en valorisant le patrimoine naturel et en incitant les bonnes pratiques auprès des partenaires (hébergeurs, prestataires d'activités, artisans, producteurs...) <p>Un Géoparc UNESCO ne peut réussir dans sa démarche sans le soutien de la population locale. Il s'avère donc important de mener des actions d'information et de sensibilisation pour que chacun s'approprie ce label et agisse à son niveau.</p>	Effets sur: <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Améliorer la communication autour du label auprès des habitants et des touristes.</p> <p>Distinguer et valoriser le caractère exceptionnel du patrimoine naturel du territoire grâce à un label international.</p> <p>Promouvoir les actions des partenaires éco-responsables.</p>	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Mener des actions pédagogiques auprès des scolaires et acteurs socio-professionnels		2020-2023
Développer de nouveaux outils de communication (site internet, identité visuelle, signalétique)		2020
Mettre en place et/ou s'associer à des évènements et des animations grand public (festival de la biodiversité Inventerre)		2020
Intégrer des démarches éco-responsables dans le cahier des charges des partenaires du Géoparc		2022-2023
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA-CC Sisteronnais-Buëch Référent technique : responsable service tourisme Référent politique : Bernard Teyssier		Partenaires techniques : Communes, habitants, acteurs touristiques, Offices de tourisme, Réserve géologique de Haute Provence, acteurs culturels Partenaires financiers : Région, LEADER
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Développer les outils de communication	60 000 €	Région, département

SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	- nombre d'actions pédagogiques menées			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de scolaires sensibilisés - Nombre d'acteurs socio professionnels sensibilisés 			
Incidences environnementales potentielles	<ul style="list-style-type: none"> + Préservation du patrimoine naturel du territoire + Connaissance et protection de l'environnement paysager et architectural 			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 42	Développer une offre de tourisme durable	
Axe opérationnel	Encourager et accompagner l'évolution des pratiques chez les hébergeurs touristiques	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire s'engage dans une stratégie touristique visant à améliorer son attractivité sur l'axe « santé-nature ». En ce sens une offre de qualité et plus particulièrement des sites d'hébergement réservés aux touristes revêt un enjeu primordial. Les hébergeurs qui contribuent à améliorer leur environnement à travers, la maîtrise de l'énergie, la gestion de l'eau, des déchets, des déplacements, de la qualité de l'air et du bruit améliorent leur image tout en réalisant parfois des économies substantielles dans leur fonctionnement. S'engager dans des pratiques vertueuses permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la satisfaction des visiteurs - Améliorer l'image des entreprises - Participer à une dynamique collective autour d'un projet innovant - Préserver les forces d'attraction du territoire (environnement, culture, lien social) - Réduire ses coûts d'exploitation, mieux maîtriser ses charges (équipements économies d'eau et d'énergie) - Anticiper l'application de la réglementation 	Effets sur: <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Communiquer sur les bonnes pratiques (guide, etc.): déchet, énergie, utilisation des matériaux	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Organiser des sessions de formation auprès des hébergeurs sur les bonnes pratiques (maîtrise de l'énergie, rénovation énergétique et réduction des déchets)		2020-2025
Inclure des critères d'éco responsabilité dans le cahier des charges des hébergeurs partenaires du Géoparc		2019
Doter les hébergeurs d'outils de communication sur les bonnes pratiques à destination de leurs clients		2020-2025
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA-Office de tourisme Référent technique : responsable service tourisme Référent politique : Bernard Teyssier		Partenaires techniques : Syndicats professionnels, SYDEVOM, Offices de tourisme, CCI Partenaires financiers : CRT, ADEME
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)
Organiser des sessions de formation		Coût interne + prestation. 2000 €/an
Conception-édition guide des bonnes pratiques		4000 €
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hébergeurs signataire de la charte Géoparc - Nombre de sessions de formations organisées 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hébergeurs formés - Nombre d'hébergeurs ayant mise en place au moins 1 pratique responsables auprès de leur client (gestion déchet, réduction des consommations en eau,...) 	

Incidences environnementales potentielles	+ Sensibilisation des touristes aux pratiques de gestion de déchets, d'économie de ressources (eau, énergie) et de protection de l'environnement			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
	/	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 43	Préserver la ressource en eau		
Axe opérationnel	Optimiser les prélèvements en eau et la gestion des réseaux d'eau		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	Il est aujourd'hui admis que la diminution de la ressource en eau est un enjeu majeur de ce siècle pour la région par rapport aux conséquences du changement climatique. Le territoire de PAA est déjà particulièrement exposé aux épisodes de sécheresse. La plupart des communes ont engagé un renouvellement de leurs canalisations afin d'améliorer le rendement de réseau d'eau potable et diminuer les fuites d'eau. La reprise de la compétence « Eau et assainissement » par PAA en 2020 oblige le territoire à poursuivre et intensifier ces actions pour optimiser les ouvrages et réseaux d'eau. D'abord en établissant un état des lieux. Ensuite en définissant un programme d'intervention sur les ouvrages et réseaux.	Effets sur: <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Avoir une bonne lisibilité de l'état des réseaux à l'échelle du territoire. Réduire les pertes en eau potable et améliorer la qualité technique du service.		
MISE EN ŒUVRE			
Etapes opérationnelles		Calendrier	
Etablir la cartographie des réseaux d'eau		2019	
Etablir un diagnostic des services d'eau		2019	
Définir une sectorisation des réseaux d'eau		2019	
Définir un zonage de la distribution de l'eau potable		2020	
Définir un programme pluriannuel des travaux		2020	
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsables des services Eaux et Assainissement et du service SIG Référent politique : Denis Baille		Partenaires techniques : Communes. Partenaires financiers : Agence de l'eau, Département	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	
Pas avant septembre 2019			
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs réglementaires du RPQS (gestion patrimoniale, gestion technique) - Montant des travaux engagés (DC 195) - Linéaire annuel renouvelé 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de renouvellement des réseaux - Evolution des prélèvements d'eau 		
Incidences environnementales potentielles	+ Lutte contre le gaspillage Incidences potentiels liées aux travaux		
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

Incidences potentielles négatives

N° 44	Préserver la ressource en eau			
Axe opérationnel	Inciter à l'installation de dispositif de récupération des eaux de pluie			
DESCRIPTION DE L'AXE				
Descriptif/ contexte	Les épisodes répétés de sécheresse peuvent poser des problèmes d'approvisionnement en eau dans certains secteurs du territoire. Dans un souci d'économiser l'eau potable, il est préférable d'utiliser l'eau de pluie pour des pratiques de proximité extérieures telles que l'arrosage des jardins, le lavage de véhicules ou encore l'abreuvement du bétail ou autres animaux domestiques. Dans cette optique PAA souhaite sensibiliser et accompagner les habitants du territoire à l'adoption de systèmes de récupération de l'eau pluviale.			
Objectifs visés/ Résultats attendus	Economiser sur le réseau d'eau potable Sécuriser la ressource en eau.			
MISE EN ŒUVRE				
Etapes opérationnelles			Calendrier	
Informer et sensibiliser des administrés aux systèmes de récupération des eaux de pluie.			2020	
Vente (prix coutant) de cuves de récupération d'eau à l'instar du dispositif pour les composteurs			2021-2025	
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action		Partenaires		
Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsables des services SIG et eaux et assainissement Référent politique : Denis Baille		Partenaires techniques : Communes, Partenaires financiers : Agence de l'eau		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	- Nombre d'informations délivrées sur les systèmes de récupérations			
Indicateurs de résultats	- Nombre de cuves de récupérations vendues - Evolution de la consommation d'eau en m ³ /hab.			
Incidences environnementales potentielles	+ Réduction des besoins en eau potable + Limite le ruissellement + Réduction du lessivage des stations d'épuration (en cas de réseau unitaire)			
Mesures ERC	Sensibiliser les particuliers aux pratiques zéro phyto pour limiter la pollution des eaux jetées à la parcelle			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES	Gain potentiel(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
	/	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 45	Valoriser et préserver la biodiversité, assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides		
Axe opérationnel	Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs sur la conservation et la gestion de la biodiversité		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire de PAA est riche d'une biodiversité exceptionnelle en France métropolitaine qui s'illustre par l'existence de 8 sites Natura 2000 et 4 arrêtés de protection de biotope. Toutefois cette richesse reste méconnue. Des zones humides de la vallée de la Blanche à la réserve ornithologique du lac de l'Escale, le territoire est marqué par un réseau hydrographique et des massifs forestiers très étendus. En partenariat avec les acteurs locaux, PAA souhaite organiser tous les deux ans le Festival de la biodiversité Inventerre afin de sensibiliser le public et les gestionnaires sur les enjeux de conservation de la biodiversité. Au-delà du festival, il s'agit de mettre en œuvre de actions en faveur de la sensibilisation et de la protection des milieux fragiles.</p>		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Organiser du festival de la biodiversité Inventerre tous les deux ans. Soutenir l'action des opérateurs Natura 2000. Développer les partenariats avec les acteurs locaux (Parcs, Syndicats de gestion, associations...).</p>		
MISE EN ŒUVRE			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Mettre en place une gouvernance multipartenaire autour de l'organisation pérenne du festival Inventerre.			2019-2020
Piloter des actions en faveur de la protection des milieux fragiles (zones humides, espaces forestiers sensibles...)			2019-2020
Elaborer un guide à destination des particuliers, des collectivités, des professionnels du tourisme (par voie papier, numériques...).			2020-2021
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsable du service environnement Référent politique : Patrick Vivos		Partenaires techniques : Communes, Partenaires financiers : Agence de l'eau	
DÉTAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS			
Détail		Coût prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>
Festival Inventerre		45 000 €	LEADER à 80 %
Elaboration d'un plan de gestion stratégique en faveur des zones humides du bassin versant de la Blanche		25 000 €	CRET : Région et Agence de l'eau à 70%
Guide biodiversité		5000 €	
SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	- Nombre de comités de pilotages et de comités techniques		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants et de partenaire au festival Inventerre - Surface de zones humides concernées par le plan de gestion et nombre d'actions mise en œuvre dans ce cadre - Nombre de guides distribués 		
Incidences enviro potentielles			
Mesures ERC	Intégrer les préconisations du guide « Manifestations écoresponsables de l'ADEME » pour réduire les déchets, les déplacements,... »		
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)
			Gains attendus (2025)

	/	/	/	/	/
--	---	---	---	---	---

*ERC : *Eviter, Réduire, Compenser*

+ *Incidences potentielles positives*

- *Incidences potentielles négatives*

N° 46	Valoriser et préserver la biodiversité, assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides										
Axe opérationnel	Développer une filière de tourisme d'observation de la nature et de découverte de la biodiversité										
DESCRIPTION DE L'AXE											
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire possède des richesses naturelles spécifiques et une faune sauvage qui ne sont pas assez valorisées auprès du grand public. Il s'agit de dynamiser un réseau de professionnels et d'acteurs locaux souhaitant participer à la valorisation du patrimoine naturel local et souhaitant s'engager dans des actions de découvertes et de connaissances de la nature.</p> <p>Un premier cycle de formation a permis de réunir + de 100 acteurs du tourisme de janvier à juin 2018. Un second a été organisé de mars-octobre 2018 pour les hébergeurs.</p> <p>Accompagner des hébergeurs dans la valorisation de leurs hébergements à travers le réseau des Refuges LPO favorables à la biodiversité permet de former de véritables ambassadeurs de la richesse naturelle des territoires et permettra également de sensibiliser les touristes à la préservation de la biodiversité.</p> <p>Par ailleurs, le Val de Durance accueille la Réserve ornithologique de Haute Provence, site d'exception constitué de trois zones humides artificielles autour de Château-Arnoux/Saint-Auban, Volonne, L'Escale, Malijai et Les Mées. 140 espèces d'oiseaux sont visibles à différents moments de l'année. Pour valoriser cette biodiversité, Provence Alpes Agglomération a décidé d'engager un ambitieux projet éco-touristique autour de la Retenue de l'Escale qui devrait voir le jour en 2020. Cet aménagement sera conçu en cohérence avec celui du site voisin des Pénitents des Mées.</p>	Effets sur:	<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation								
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Développer le tourisme ornithologique par la création d'itinéraires et de sites ornithologiques, « En vol vers le tourisme ornithologique »</p> <p>Plusieurs dizaines de labellisations « Hébergeurs d'oiseaux » visées afin de réaliser un réseau d'itinéraires touristiques.</p>										
MISE EN ŒUVRE											
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; background-color: #FF9966; color: white;">Etapes opérationnelles</th><th style="text-align: center; background-color: #FF9966; color: white;">Calendrier</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">Former le grand public, les professionnels du tourisme et des hébergeurs à l'ornithologie</td><td style="padding: 5px;">2020-2021</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Labelliser les "hébergements d'oiseau"</td><td style="padding: 5px;">2020-2021</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Réaliser des aménagements en faveur de l'observation de la faune sauvage dans le cadre de la valorisation éco-touristique du Lac de l'Escale</td><td style="padding: 5px;">2021</td></tr> </tbody> </table>				Etapes opérationnelles	Calendrier	Former le grand public, les professionnels du tourisme et des hébergeurs à l'ornithologie	2020-2021	Labelliser les "hébergements d'oiseau"	2020-2021	Réaliser des aménagements en faveur de l'observation de la faune sauvage dans le cadre de la valorisation éco-touristique du Lac de l'Escale	2021
Etapes opérationnelles	Calendrier										
Former le grand public, les professionnels du tourisme et des hébergeurs à l'ornithologie	2020-2021										
Labelliser les "hébergements d'oiseau"	2020-2021										
Réaliser des aménagements en faveur de l'observation de la faune sauvage dans le cadre de la valorisation éco-touristique du Lac de l'Escale	2021										
ORGANISATION OPERATIONNELLE											
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; background-color: #FF9966; color: white;">Porteur de l'action</th><th style="text-align: center; background-color: #FF9966; color: white;">Partenaires</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsable du service environnement Référent politique : Patrick Vivos</td><td style="padding: 5px;">Partenaires techniques : LPO, hébergeurs, Offices de tourisme Partenaires financiers : Espaces Valléens</td></tr> </tbody> </table>				Porteur de l'action	Partenaires	Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsable du service environnement Référent politique : Patrick Vivos	Partenaires techniques : LPO, hébergeurs, Offices de tourisme Partenaires financiers : Espaces Valléens				
Porteur de l'action	Partenaires										
Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsable du service environnement Référent politique : Patrick Vivos	Partenaires techniques : LPO, hébergeurs, Offices de tourisme Partenaires financiers : Espaces Valléens										
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS											
Détail	Coût prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>									
3 types d'actions: 1/ Formations en direction du grand public, des professionnels du tourisme et des hébergeurs. Le nouveau cycle débute au printemps 2019	56 800 € (2020-2021)	FEDER CR PACA CIMA-FNADT									

2/ Labellisation "hébergement d'oiseau" –				
3/ Inventaires : 40 pour le département afin de réaliser des itinéraires touristiques				
Aménagements en faveur de la faune autour du lac de l'Escale				
SUIVI – EVALUATION				
indicateurs de suivi	-			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées à l'ornithologie - Nombre de labellisés « hébergements d'oiseau » - Nombre d'inventaires sur le territoire de P2A - Fréquentation du site de la Retenue de l'Escale 			
Incidences environnementales potentielles	<p>+ Sensibilisation à la faune et en particuliers aux oiseaux</p> <p>+ Mise en place de bannes pratiques pour leur protection/ le respect de leur cadre de vie</p>			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
	/	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 47	Valoriser et préserver la biodiversité, assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides		
Axe opérationnel	Adapter l'économie touristique de montagne à l'évolution du changement climatique		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	<p>Le changement climatique a des impacts plus rapides et importants en montagne.</p> <p>La ressource en eau est une des nouvelles données induites par les conséquences du changement du climat et devient un sujet de plus en plus prégnant dans les activités économiques de montagne, en particulier le tourisme hivernal.</p> <p>Il s'agit d'adapter la stratégie touristique, notamment sur les communes/stations de ski la vallée de la Blanche et de sensibiliser le public sur l'adaptation à ce changement en adoptant des pratiques plus sobres et responsables.</p>	Effets sur: <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Sensibiliser l'ensemble des acteurs, scolaires sur la problématique du changement climatique. Valoriser les ressources naturelles et culturelles du territoire et orienté vers un écotourisme.		
MISE EN ŒUVRE			
Etapes opérationnelles			Calendrier
Projet d'études sur la mutualisation des stations de montagne (Espace Valléen) – terminé en 2017 + réflexions à mener sur le rapprochement effectif (à partir de 2020)			2017 puis 2020-2025 pour les réflexions à mener
Sensibiliser les touristes et habitants sur les conséquences déjà visibles du changement climatique sur les sites remarquables			
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsables du service environnement et tourisme, chargé de mission « espaces valléens » Référent politique : Patrick Vivos, Bernard Teyssier		Partenaires techniques : communes Partenaires financiers : Europe-Etat-Région (dispositif Espaces Valléens)	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Projet d'études sur la mutualisation des stations de montagne (Espace Valléen) – terminé en 2017		56 000€ TTC	Région PACA (80%)
SUIVI – EVALUATION			
indicateurs de suivi	- Nombre de circuit de visites « de fermes en fermes » proposés sur le territoire		
Indicateurs de résultats	- Nombre de visiteur sur les circuits de Fermes en fermes - Nombres de personnes sensibilisées aux conséquences du changement climatique		
Incidences enviro potentielles			
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)
	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 48	Lutter contre les risques naturels	
Axe opérationnel	Suivre les actions dans le cadre de la compétence GEMAPI	
DESCRIPTION DE L'AXE		
Descriptif/ contexte	<p>Depuis le 1^{er} janvier 2018, PAA exerce la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations. Dans ce cadre, en partenariat avec les syndicats gestionnaires des rivières, un plan d'actions visant à protéger les biens et les populations du risque d'inondation est établi.</p> <p>Il concerne les domaines d'intervention suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entretien des rivières, • la protection et la restauration des zones humides, • la mise en place de dispositifs de surveillance des débits de crues et des niveaux des lits des rivières, • des travaux de restauration des digues et d'arasement des seuils pour le rétablissement de la continuité écologique, la mise en place d'une stratégie Information, Sensibilisation, Formation. 	Effets sur: <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Mener à bien et suivre les opérations en lien direct avec la prévention des inondations	
MISE EN ŒUVRE		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Décision de PAA concernant le transfert ou la délégation de la compétence aux structures de gestion		2019
Elaboration des conventions de délégation de compétence		Fin 2019
Révision des conventions de délégation de compétence		Fin 2020 ou fin 2021
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires
Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsables du pôle opérationnel et du service environnement Référent politique : Denis Baille		Partenaires techniques : Syndicat Asse-Bléone, SMAVD, communes Partenaires financiers Agence de l'eau, Région
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>
Diagnostics, études de danger et déclaration des systèmes d'endiguement gérés par PAA depuis le 1 ^{er} janvier 2018	194 000 € HT (investissement)	Budget GEMAPI. Certaines opérations subventionnées à hauteur de 80 % (Région, Agence, Département)
Travaux de confortement sur la digue des Epinettes amont à Digne les Bains (2019/2020)	732 303 € HT (investissement)	Budget GEMAPI. Aucune subvention mobilisable
Mise en place d'une station hydrométrique sur la Bléone (radars mesurant les hauteurs d'eau en crue)	40 000 € HT (investissement)	Budget GEMAPI. Aucune subvention mobilisable
Travaux d'entretien des boisements rivulaires et des digues – Campagne 4 – 2020/2021	156 390 € TTC (fonctionnement)	Budget GEMAPI. 30 % de subvention Agence de l'Eau
Suivi topographique des lits des cours d'eau du bassin – Campagne 2 (2019)	26 000 € TTC (fonctionnement)	Budget GEMAPI. 50 % de subvention Agence de l'Eau et 30 % Région
SUIVI – EVALUATION		
indicateurs de suivi		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - linéaire de couloirs écologiques entretenu/ rétabli 	
Incidences environnementales potentielles	<ul style="list-style-type: none"> + Maintien de la qualité de milieu aquatique + Protection des espèces endémiques 	

Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2016)	Gains attendus (2025)
	/	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives

N° 49	Lutter contre les risques naturels		
Axe opérationnel	Mettre en place une stratégie d'adaptation et de sécurisation liée aux risques accrus des feux de forêt		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	PAA compte parmi ses compétences la protection et la valorisation des milieux naturels, un soutien à l'activité forestière ainsi que des contributions au service incendie et secours. Aujourd'hui, l'action de P2A consiste à mettre à disposition une vingtaine de personnels (pompiers volontaires) auprès du SDIS 04 en période de risque d'incendies. Face aux risques accrus des feux de forêts liés aux épisodes récurrents de sécheresse, à l'expansion des massifs forestiers sur le territoire et du manque d'entretien d'une majorité de ces massifs, l'agglomération se doit de mettre en place une stratégie d'adaptation et de sécurisation de cette ressource naturelle qui constitue le principal atout en termes de séquestration du carbone sur le territoire.	Effets sur: <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Mettre en place une stratégie visant à réduire les risques de feu de forêt sur le territoire.		
Etapes opérationnelles			Calendrier
Etablir un protocole en partenariat avec le SDIS 04 et les communes concernées		2020	
Mener des campagnes de communication et de sensibilisation auprès des agriculteurs, des habitants et des touristes		2020-2025	
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Porteur de l'action		Partenaires	
Maître d'ouvrage : PAA Référents techniques : responsables du pôle opérationnel et du service environnement Référent politique :		Partenaires techniques : CODIS 04, COFOR, CRPF, chambre d'agriculture Partenaires financiers : Région	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail		Coût prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)
Budget communication			
SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi			
Indicateurs de résultats	- Nombre de personnes sensibilisées		
Incidences enviro potentielles	+ Réduction de l'exposition de la population et des dégâts matériels liée aux feux de forêt		
Mesures ERC	Suivre l'évolution de nombre de catastrophes naturelles et des indemnisations liés à des dégâts matériels		
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel (-)/ production EnR(+)
	Estat initial (2016)	Gains attendus (2025)	Estat initial (2016)
	/	/	/

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

+ Incidences potentielles positives

- Incidences potentielles négatives